UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOULOUSE
ANNÉE 1970 N° 135

GUY PATIN

LES RAISONS ACTUELLES D'UNE RÉHABILITATION

Thèse

POUR LE DOCTORAT EN MEDECINE

Présentée et soutenue publiquement le 3 juillet 1970

PAR

Georges RICHARD
Pharmacien
Licencié ès Lettres
né le 25 mars 1921, à Mézières (Ardennes)

Membres du Jury	MM. SENDRAIL	*Président*
	DARDENNE	*Assesseurs*
	DOUSTE-BLAZY	
	MONTASTRUC	
	ESCAT	*Suppléant*

IMPRIMERIE FOURNIE
27, boulevard Riquet, 27
TOULOUSE

1970

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41536511_0019

GUY PATIN

LES RAISONS ACTUELLES D'UNE RÉHABILITATION

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOULOUSE
ANNÉE 1970 N° 135

GUY PATIN

LES RAISONS ACTUELLES D'UNE RÉHABILITATION

Thèse

POUR LE DOCTORAT EN MEDECINE

Présentée et soutenue publiquement le 3 juillet 1970

PAR

Georges RICHARD
Pharmacien
Licencié ès Lettres
né le 25 mars 1921, à Mézières (Ardennes)

Membres du Jury	MM. SENDRAIL	*Président*
	DARDENNE	
	DOUSTE-BLAZY	*Assesseurs*
	MONTASTRUC	
	ESCAT	*Suppléant*

IMPRIMERIE FOURNIE
27, boulevard Riquet, 27
TOULOUSE

1970

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

TABLEAU DU PERSONNEL

DOYEN. . . . . MM. LAZORTHES,
Assesseur (Médecine) . . . . . MONNIER
Assesseur (Pharmacie) . . . . . BREUILLAUD
Doyens honoraires . . . . . MM. GORSE, CALVET, BRUSTIER.

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. VALLOIS, TAPIE, DELAS, RISER, EUGNARD, VINCENT, MOREL, BOUISSET, CALMETTES, THOMAS, LAGROT, DULUCQ.

SECTION MÉDECINE

PROFESSEURS

Clinique médicale et cardiologique.	MM. MÉRIEL.	Clinique rhumatologique. . .	MM. RUFFIÉ (R.).
Clinique médicale Sud	GADRAT.	Accouchement et obstétrique sociale.	JAHIER.
Clinique chirurgicale	FICAT.	Anatomie.	BASTIDE.
Clinique chirurgicale et gynécologie.	FABRE (P.).	Anatomie appliquée.	POULHES.
Clinique chirurg. et du cancer . .	GRIMOUD.	Anatomie pathologique.	FABRE (J.).
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie.	PASQUIÉ.	Anesthésie et réanimation	LARENG.
Clinique chirurgicale orthopédique et traumatologique	RIEUNAU.	Bactériologie et Virologie. . .	Mme ENJALBERT.
Clinique de chirurgie cardio-vasculaire.	ENJALBERT.	Biophysique médicale A	MM. AUVERGNAT.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.	BAZEX.	Biophysique médicale B	BRU.
Clinique des maladies des voies urinaires.	LHEZ.	Chimie biologique.	VALDIGUIÉ.
Clinique maladies infectieuses. .	N...	Embryologie générale.	BROUSSY (J.)
Clinique médicale infantile et puériculture.	SOREL.	Hématologie.	RUFFIÉ (J.).
Clinique médicale de la première enfance.	BARDIER.	Histologie.	BIMES.
Clinique de neuro-chirurgie . . .	LAZORTHES.	Electro-radiologie.	MARQUÈS.
Clinique neurologique et psychiatrique.	GÉRAUD.	Hydrologie thérapeutique et climatologie.	DARNAUD.
Clinique obstétricale.	PONTONNIER.	Hygiène et médecine sociale . .	MONNIER.
Clinique odonto-stomatologique .	CADENAT.	Immunologie.	DUCOS.
Clinique ophtalmologique	N...	Médecine légale et médecine du travail.	PLANQUES.
Clinique O. R. L. et chirurgie maxillo-faciale.	CALVET.	Pathologie chirurgicale.	DAMBRIN.
Clinique de pneumo-phtisiologie.	DELAUDE.	Pathologie générale et médecine expérimentale.	SENDRAIL.
		Pathologie médicale.	RIBAUT.
		Physiologie.	LAPORTE (Y.).
		Physiologie appliquée et pharmacologie.	BAISSET.
		Sémiologie et clinique médicale	LAPORTE (J.).
		Thérapeutique.	DARDENNE.

PROFESSEURS A TITRE PERSONNEL

Histologie et Embryologie. . . .	MM. GUILHEM.	Oto-Rhino-Laryngologie. . . .	MM. CLAUX.
Anatomie pathologique.	BOUISSOU.	Physiologie.	MONTASTRUC.
Biochimie médicale.	DOUSTE-BLAZY.	Physiologie.	BESSOU.
Histologie et Embryologie. . .	PLANEL.	Physique médicale.	COMMANAY.
Maladies infectieuses.	ARMENGAUD.	Pneumo-phtisiologie.	MIGUÉRÈS.
Pathologie médicale.	BOULARD.		

PROFESSEURS SANS CHAIRE

Anatomie pathologique.	MM. FABRE (J.).	Electro-Radiologie.	MM. ROULLEAU.
Bactériologie, Parasitologie, Virologie.	Mme LARENG.	Médecine générale et Thérapeutique	BOLLINELLI.
Biochimie médicale.	MM. VALDIGUIÉ.	Ophtamologie.	DEODATI.
Chirurgie générale.	GÉDÉON.	Pédiatrie.	DALOUS.
Chirurgie générale.	SARRAZIN.	Neurochirurgie	ESPAGNO (J.).
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire.	ESCHAPASSE.	Médecine générale et thérapeutique.	SUC.
Electro-Radiologie.	PONS.	Pédiatrie	REGNIER.
Médecine générale.	RIBET.		

AGREGES

Médecine générale.	MM. CALAZEL.	Hydrologie	MM. DENARD.
»	RASCOL.	Médecine légale	GRÈZES-RUEFF.
»	LE TALLEC.	Neurologie et psychiatrie	GAYRAL.
Chirurgie générale.	GAUBERT.	Obstétrique	ESPAGNO (G.).
Dermatologie et syphiligraphie.	DUPRÉ.	Ophtalmologie	BEC.

AGREGES LIBRES

Chirurgie générale	M. SOUQUET.	Pathologie chirurgicale	M. DIEULAFÉ.

MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE

Psychiatrie. . . . . M. LABOUCARIE.

SECTION PHARMACIE

PROFESSEURS

Botanique et cryptogamie. . . .	N...	Pharmacie chimique et pharmacodynamie	MM. CAUJOLLE.
Chimie analytique.	MM. PITET.	Pharmacie galénique et Matière médicale	STANISLAS.
Toxicologie, Hygiène industrielle et Hydrologie.	BOURBON.	Physiologie, Zoologie et Parasitologie pharmaceutiques	ROUX.
Chimie pharmaceutique.	BLANC.		
Microbiologie.	BREUILLAUD.		

PROFESSEURS A TITRE PERSONNEL

Pharmacie.	M. COUTURIER.	Toxicologie.	M. BROUSSY (G.).
Sciences naturelles	Mme CAUJOLLE.		

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Secrétaire principal. . . . . M. ROCHE.

La Faculté déclare n'être pas responsable des opinions émises par les candidats.
(Délibération en date du 12 mai 1891.)

A LA MEMOIRE

DE TOUS MES AIEUX ET PARENTS

Tant de Lorraine que de Picardie.

A LA MEMOIRE DE MON PERE

C'est lui qui, le premier, m'a donné le goût de l'étude, m'a appris à aimer la Nature et à la respecter.

Le souvenir de sa vie exemplaire, de sa sagesse et de sa grande bonté me le fait, chaque jour, regretter davantage.

A MA CHERE MAMAN

Puissent ma profonde tendresse et ma reconnaissance émue égaler, un jour, son amour et son dévouement !

A MA FEMME, A MES ENFANTS

ET A MA PETITE-FILLE

Qui m'ont, chacun à leur manière, encouragé dans la poursuite de mes nouvelles études.

Qu'ils sachent bien que je leur en sais gré, de tout cœur.

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

A MONSIEUR ET MADAME ROBERT VIVIEN

AINSI QU'A LEURS ENFANTS

Vous m'avez spontanément ouvert votre foyer pendant la guerre et avez été pour moi une véritable famille adoptive.

Je n'oublie ni votre sollicitude, ni votre générosité, ni ma dette de filiale gratitude.

A MA TANTE MICHELINE CANNAUT-UTZ

En affectueux hommage.

Votre vie et votre palette ne sont qu'enthousiasme pour toutes les beautés de la Nature.

A TOUS LES MIENS

A MES AMIS DE JEUNESSE

MONSIEUR ET MADAME JULIEN LAFOREST

Qui se sont penchés sur mon enfance, avec indulgence.

MONSIEUR ET MADAME PIERRE NICAISE

En souvenir de nos longues conversations, pendant les récréations, « au bahut »... et au « Père Léon » !

FEU FRANÇOIS DUFOURNIER

FEU GABRIEL COURQUIN

MONSIEUR ET MADAME JACQUES TEMPEZ
ET LEUR FAMILLE

Trente et un ans d'une constante et chaude amitié qui les honore !

A LA MEMOIRE DE MONSIEUR HENRI MALTOR
ET A MADAME MALTOR

Avec toute ma gratitude pour leur si longue gentillesse.

A TOUS MES AMIS
PECHEURS ET CHASSEURS BEARNAIS
ET LES LEURS

FEU JEAN LACAMOIRE

SIMON BACARISSE, CHARLES HOURCQ,

LEOPOLD PEYRAS-LOUSTALET, JEAN SESTIAA

Ils m'ont constamment apporté le réconfort de leur bonne humeur, de leur encouragement et de leur cordiale estime.

« Que notre joie demeure ! »

AU DOCTEUR JEAN-JACQUES SENECHAL
ET A TOUS LES SIENS

En souvenir de ses bons soins et des bridges d'antan !

A MONSIEUR JEAN DUPUIS, MON ASSOCIE,
ET A SA FAMILLE

Je dois à sa compréhension et à son amitié la possibilité d'avoir pu mener à bien mes études médicales.

Qu'il en soit bien vivement remercié.

A TOUT LE PERSONNEL
DE MES ANCIENNES PHARMACIES
DE NAY ET DE LOURDES

AINSI QU'AU PERSONNEL
DE LA PHARMACIE REVEL, A TOULOUSE

En témoignage de mon estime et de ma sympathie.

A TOUTES CELLES ET A TOUS CEUX
QUE J'OUBLIE
ET
N'OUBLIE PAS

A MON MAITRE ET PRÉSIDENT DE THÈSE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR MARCEL SENDRAIL

Professeur de Pathologie Générale
et de Médecine Expérimentale
Membre Correspondant de l'Académie de Médecine
Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux
Officier de la Légion d'Honneur

J'avais déjà pu apprécier tous vos dons de conférencier, à Pau, avant d'avoir la chance de devenir votre élève.

J'ai toujours admiré la haute tenue de votre enseignement, votre élégance à traiter avec brio, en érudit mais aussi en médecin parfaitement objectif, les sujets les plus délicats.

Vous m'avez accueilli avec la plus grande sollicitude et guidé, dans mon travail, avec votre compétence et votre courtoisie si particulières.

Je tiens à vous remercier du grand honneur que vous me faites en acceptant de présider mon Jury de Thèse et je vous prie de croire à ma respectueuse considération et à ma profonde reconnaissance.

A MON JURY DE THESE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR PIERRE DARDENNE

Professeur de Thérapeutique
Médecin des Hôpitaux

Vous n'enseignez pas des recettes magiques, mais une véritable philosophie de la Thérapeutique.

Ce que vous cherchez que l'on retienne de votre enseignement, c'est, avant tout, son esprit.

Soyez assuré qu'on ne peut l'oublier tant sa portée humaine et sa valeur intrinsèque soulèvent d'écho.

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites d'accepter de siéger à mon Jury de Thèse et tiens à vous assurer de mon respectueux attachement.

MONSIEUR LE PROFESSEUR LOUIS DOUSTE-BLAZY

Professeur de Biochimie Médicale

J'ai eu la joie de retrouver dans tes cours les qualités de clarté, de savoir, de goût pour l'essentiel, d'exigence plus vis-à-vis de toi-même que vis-à-vis des autres, et aussi cette gentillesse spontanée que j'avais déjà remarquées dans nos rapports d'étudiants en pharmacie ou de Jeunes des Chantiers.

Je te prie de croire à ma cordiale gratitude et à mes amitiés sincères.

MONSIEUR LE PROFESSEUR PAUL MONTASTRUC

Professeur à la Faculté

J'ai toujours approuvé dans votre enseignement où s'allient harmonieusement précision, rigueur scientifique, conscience pédagogique extrême, la part de chaleur humaine que vous dispensez et aussi votre respect pour le lent cheminement de la pensée médicale, à travers l'Histoire, vers la Vérité — encore fragmentaire — d'aujourd'hui.

Pour tout cela, pour vos grandes qualités de cœur et votre constante amabilité à mon égard, soyez persuadé de ma respectueuse sympathie et de ma bien fidèle reconnaissance.

MONSIEUR LE DOCTEUR JEAN ESCAT

Maître de Conférences Agrégé
Assistant des Hôpitaux

Dès le premier jour, vous m'avez frappé par votre jeunesse et votre maturité, par votre sens pédagogique et vos connaissances.

Vous avez été mon premier examinateur en Anatomie !

Je suis heureux de vous remercier du bienveillant intérêt que vous m'avez toujours témoigné.

A MON MAITRE

MONSIEUR LE PROFESSEUR LOUIS BOUISSET

Professeur honoraire de Parasitologie
Biologiste honoraire des Hôpitaux
Officier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire

Voici trente ans que je faisais votre connaissance, au « droguier » de la Faculté de Pharmacie : vous reveniez de la chasse avec un magnifique coq de bruyère, le premier qu'il m'ait été donné de contempler de près !

Partisan du dialogue avant la mode, vous avez permis à ma respectueuse sympathie, tout au long de mes études pharmaceutiques, et après, de se transformer, au fil des années, en attachement profond, quasi filial.

Vous avez été, pour moi, trois fois le professeur averti et vigilant dont les conseils de prudence se sont toujours révélés judicieux.

Je vous dois ma seconde vocation tardive.

Si « l'érudition et le bon sens font tout », assure Guy Patin, vous ajoutez à ces deux qualités celles d'une pertinente intelligence pragmatique, d'une sensibilité réelle sous l'écorce d'un scepticisme plus d'expérience que de culture et aussi celle d'un sens concret de l'humain qui, toutes, vous honorent.

Ma gratitude, ma fidélité, mon affection, à jamais vous resteront.

A TOUS MES ANCIENS MAITRES
ET
A MES ANCIENS CAMARADES

DE L'ECOLE CARNOT DE BRUAY-EN-ARTOIS

DU COLLEGE DE BETHUNE

DU LYCEE LOUIS-LE-GRAND

DE LA FACULTE DES LETTRES DE PARIS

DE L'ECOLE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE
D'AMIENS

DE LA FACULTE DES LETTRES DE TOULOUSE

DE LA FACULTE DE PHARMACIE DE TOULOUSE

A TOUS MES MAITRES
DE LA FACULTE DE MEDECINE ET DES HOPITAUX
DE TOULOUSE

A TOUS MES CAMARADES DE PROMOTION

Qui, malgré la différence d'âge,
m'ont spontanément adopté.

A TOUS LES MEDECINS
DU CENTRE HOSPITALIER DE LAVAUR

A TOUT LE PERSONNEL
DU CENTRE HOSPITALIER DE LAVAUR

Taire la Vérité, c'est cacher le mal, non le supprimer.

THIERS.

PORTRAIT DE GUY PATIN

(Editeur des Lettres Choisies de 1689)

« Guy Patin avait la taille haute et droite, la démarche assurée, la constitution robuste, la voix forte, l'air hardi, le visage médiocrement plein, les yeux vifs, le nez grand et aquilin, les cheveux courts et frisés. Feu M. Huguetan, avocat de Lyon, qui le connaissait particulièrement, trouvait qu'il avait l'air de Cicéron dont on voit la statue à Rome; mais on peut dire, surtout, qu'il avait beaucoup de l'esprit de l'illustre romain; car il avait une éloquence naturelle, une conversation savante et enjouée, une mémoire merveilleuse et un grand discernement des bonnes choses, aussi eût-il été fort propre au barreau, s'il eût aimé la chicane. »

Distique composé par Mre Augustin Potier, pour mettre au bas du portrait de G. Patin :

[Ce portrait représente le défenseur de Galien, l'ennemi de toute doctrine étrangère et de toutes les erreurs].

Monsieur

I'ay à vous rendre d'vn present qu'il vous a pl
nostre, qui est de vin de Beaune que m'avez enuoyé
je suis redeuable obligé à vostre à cause du present
et toute la qualité d'vtile, vin vino, ou dit Platon,
nihil vtilius dit Natura hominibus: mais vtilissimu
Monsieur, je suis fort obligé de la peine qu'avez de vo
faire du present, veu que je n'ay jamais rien merité de
vous, de present ny à venir: I'ay bien confidence et regard de voy
oil, Monsieur vostre fils, mais Monsieur, j'y estois
obligé pour son bon naturel, et pour l'amitié tres grande
que j'ay quelquefois remarqué en luy de bien affectionné: et
de vray, remarque remarquement est fort bon, j'estois
qu'vn jeune il vous a rendu entretenant: mais pour
vous, je vous prie, excuser l'insuffisance qu'il a pour
traint de temps, il est vn âge de bien affiqué fil vient
je me offre de luy dire, et me pourra aussi:
Vale et ad salutem fac nos tuos semper,
Sit anus fortibus, fortior ibit eques.
Bref, Monsieur, vous m'avez obligé sur vous vn vtile
et reçu de vous j'ay honte et regret: je suis bien marri
pour ce que je n'ay quelque pouvoir pour le vostre tant de
vous vous, si j'ay deffaut en vn vers, quelque vn, dans ce
occasions qui se trouveront, afin que je me trouve
acquitte de l'obligation que j'ay de vostre tres vn
au Pere et au Fils, et à toute la famille que j'honor
de tout mon cœur

Monsieur

Vostre tres humble et
obeissant seruiteur Latin.

Paris ce 1er de
Jan. 1648.

LETTRE AUTOGRAPHE DE GUY PATIN
A MONSIEUR DE SALINS,
Docteur en Médecine, à Beaune

N. B. La « traduction » correspondante a cherché à respecter ligne par ligne, la place des mots, l'orthographe et la ponctuation d'origine.

Monsieur,

J'ay à vous remercier d'un présent qu'il vous a plû
me faire, qui est du vin de Beaune que m'avez envoyé :
je suis réellement obligé de ce faire à cause du présent,
et pour la qualité d'iceluy, *cum vino*, ce dit Platon,
nihil melius dederit Natura hominibus :
[avec le vin, la Nature n'aura rien donné de meilleur aux hommes]
mais neantmoins,
Monsieur, je suis fort estonné de la pensée qu'avez eu de me
faire des présents, veu que je n'ay jamais rien merité de
vous, de près ni de loing : J'ay bien considéré et regardé de bon
œil, Monsieur vostre Fils, mais Monsieur, j'y estois
obligé pour son bon naturel, et pour l'envie tres loüable
que j'ay quelquefois reconnu en luy de bien apprendre : et
de vray, comme ce commencement est fort bon, j'espere
qu'un jour il vous donnera contentement : mais permettez
moy, je vous prie, exhortez le incessamment qu'il ne perde
point de temps, il est en âge de le bien appliquer s'il veut :
je ne cesse de luy dire, et me le promet aussi :

Acer, et ad palmae per se cursurus honores,
Si tamen horteris, fortius ibit equus.

[C'est plein d'ardeur et d'intention de gagner par lui-même
les honneurs de la palme
Que courra plus rapidement ton cheval, si tu sais l'encourager.]

Bref, Monsieur, vous m'avez obligé sans aucun mien mérite,
et c'est de quoy j'ay honte et regret : je feray neantmoins
par cy apres ce que je pourray pour le mériter tant en
vers vous, si j'en descouvre le moyen, qu'en vers luy, dans les
occasions qui s'en presenteront, afin que je me puisse
acquitter de l'obligation que j'ay d'estre toute ma vie,
au Pere et au Fils, et à toute la famille que j'honore
de tout mon cœur.

Monsieur,

De Paris ce x I. de
Nov. 1648.

Vostre très humble et
obeïssant serviteur PATIN.

(Photographie G. Richard.)

BUSTE A LA MEMOIRE DE GUY PATIN
érigé sur la place d'HODENC-EN-BRAY (Oise)

INTRODUCTION

Le buste de Guy PATIN trônant sur la petite place de son village natal, Hodenc-en-Bray (Oise), a étalonné, par sa fixité même, les diverses étapes de mon enfance et de mon adolescence.

Chaque année, aux vacances, je retrouvais, en accompagnant mon grand-père maternel, soit à la chasse, soit à la recherche de morilles ou de coulemelles, le sourire un peu narquois de ce médecin mystérieux dont je ne sus, en vérité, jamais grand-chose sinon qu'il avait été Doyen de la Faculté de Médecine de Paris et le dernier champion à avoir combattu officiellement la théorie de la circulation du sang énoncée, en 1628, par HARVEY. N'était-ce pas suffisant pour le classer ?

Il pourrait donc paraître un peu oiseux, à l'époque où l'homme marche sur la Lune, où les transplantations d'organes posent encore tant de problèmes à résoudre, de consacrer non seulement ces pages à revenir sur un passé scientifiquement bien révolu, celui du XVII^e^ siècle dont ne s'enorgueillit guère — à tort d'ailleurs — le monde médical, encore sous l'effet des satires de MOLIERE, mais en outre à « diaphragmer » cette étude sur un « Patron » de cette même période dont l'Histoire n'a guère retenu le nom qu'en tant que pamphlétaire et philosophe érudit, doublement frondeur, si l'on peut dire.

Et pourtant, à bien approfondir les écrits et la correspondance truculente de Guy PATIN, il m'a semblé, à deux ans près du tricentenaire de sa mort, qu'une certaine indulgence et une justice médicale certaine devaient lui être rendues, à condition bien entendu de savoir nous remettre

dans le contexte de cette période de transition extrême, époque qui comme la nôtre, à vrai dire, apparaît bien comme une époque charnière.

La découverte de HARVEY fermait le Moyen Age et ouvrait une ère nouvelle à toute la physiologie et à toutes les sciences médico-chirurgicales, mais elle remettait douloureusement en question tout HIPPOCRATE et tout GALIEN, piliers du dogmatisme sacro-saint et de l'ordre établi. Comment n'y aurait-il pas eu matière, pour certains esprits, à hésiter à franchir le pas ?

Quid de nostra fierit medicina ?... [*Que va-t-il advenir de notre médecine ?*]

Mais, actuellement, les découvertes de cette dernière décennie, tant en matière d'électronique, de physique fondamentale, d'immunologie que de biochimie ou de génétique ne sont-elles pas aussi à la veille de bouleverser ce que nous prenions pour des connaissances définitives, d'en modifier profondément les structures intrinsèques et la hiérarchie, voire de préparer une nouvelle révolution galiléenne ? Un exemple : l'atome loin d'être demeuré « ce qui ne peut être divisé », a non seulement perdu depuis longtemps le sens que lui prêtait EPICURE, mais encore, au-delà de la fission nucléaire, devenue classique, qui a séparé la masse des électrons du noyau qu'on disait stable, composé de neutrons et de protons, cet atome dis-je, vient de révéler que son noyau, sous la poussée d'accélérations de l'ordre du milliard d'électrons-volts, éclatait, en fait, en plusieurs centaines de particules que le Professeur GELL MANN, dans sa théorie de symétrie unitaire, regroupe par familles, particules qui procéderaient de trois sous-particules fondamentales, baptisées « quarks » dont l'existence même est quasi démontrée avant d'être visualisée ou du moins concrétisée, comme il adviendra le jour où fonctionneront les accélérateurs géants de l'ordre de 200 milliards d'électrons-volts.

Ainsi, à chaque étape importante de la Connaissance dont l'horizon recule indéfiniment au fur et à mesure des progrès techniques réalisés, l'Homme doit-il reprendre son souffle

pour faire un peu le point, tenter une nouvelle synthèse à partir des dernières analyses dépouillées par les savants, et le Médecin, plus que tout autre, doit-il demeurer circonspect et prudent.

Aussi, est-ce peut-être plus d'humilité que de doute dont doit s'entourer un esprit médical averti, plus d'éthique que de suffisance, plus de rigueur que de théorie, plus de chaleur humaine que de désinvolture.

Dans ces années de progrès thérapeutique certes remarquable et indiscutable, où la chimiothérapie, l'antibio et l'hormonothérapie jouent un rôle primordial, il ne faudrait pas cependant oublier que du fait de prescriptions en augmentation constante, parfois abusives, du fait d'une consommation pharmaceutique souvent exagérée ou injustifiée, bien des interférences, des potentialisations, des incompatibilités dangereuses, souvent ignorées des médecins eux-mêmes, voient de plus en plus fréquemment le jour, qu'à cette véritable agression médicamenteuse s'ajoute la nocivité alarmante d'une pollution industrielle, agricole, domestique, qui pour si insidieuse qu'elle soit, n'en est pas moins pernicieuse, souillant les quatre éléments fondamentaux de la vie et compromettant l'équilibre même de la Nature et l'avenir de l'Humanité.

Il apparaît donc plus important que jamais de rappeler le vieil adage « Primum non nocere, deinde curare », *d'abord ne pas nuire, ensuite guérir, et, chemin faisant, de considérer avec plus d'indulgence médicale Guy PATIN qui fulminait déjà avec tant de verve et d'à propos contre les chimistes de son temps.*

PRESENTATION DU PLAN

Personnage illustre, curieusement à cheval sur la première moitié du XVII[e] siècle et dont chaque génération s'est servie en cherchant à lire à travers l'œuvre et surtout à travers les lettres — au grand jamais destinées à être publiées — plus ce qu'elle rêvait trouver soit de conforme soit de contraire au goût ou à la mode de l'époque, qu'une position doctrinale — nous dirions aujourd'hui engagée — tant médicale que philosophique, Guy PATIN nous est apparu comme ayant été, en vérité, étudié par de nombreux auteurs, historiens, médecins, hommes de lettres, dans l'ensemble plus ses détracteurs que ses admirateurs, mais dont l'unité s'est faite dans la passion avec laquelle tous se sont penchés sur cet homme si passionné lui-même de « belle et docte médecine », passionné jusqu'au classique aveuglement.

Nous ne saurions échapper à la règle. On ne peut pas lire Guy PATIN avec indifférence, tant sa présence trois siècles plus tard demeure puissante, tant son obstination à défendre des causes déjà perdues reste pressante, tant son intelligence et son style caustiques enchantent, tant les anathèmes fulgurants qu'il lance contre ses ennemis — et ils sont légion ! — font rire puis sourire pour finalement, en ce qui concerne du moins ses convictions de thérapeutique et d'hygiène, donner bien à réfléchir devant la véritable débauche chimique à laquelle est soumis l'homme actuel, tant en matière d'arsenal médicamenteux que dans sa simple vie de tous les jours.

Personnage illustre certes, mais que l'Histoire a jugé sans aménité, sans sympathie même, en tant qu'homme et

en tant que médecin pour autant que chez Guy Patin ces deux pôles soient dissociables. Pourquoi tant de sévérité, en vérité ?

Nous étudierons donc, dans une première partie malgré tout indispensable à la clarté de cet exposé, un rappel biographique et bibliographique de Guy Patin que nous ne pouvons qu'emprunter largement aux admirables travaux réalisés par Chereau (Bibliographia Patinina, opus cité), Larrieu (Gui Patin, Thèse, opus cité) et Vuilhorgne (Gui Patin, opus cité), rappel que nous essayerons, tout en cherchant à être complet, de rendre aussi clair que possible, en suivant l'ordre chronologique.

Puis, nous étudierons dans une seconde partie divisée en trois volets :

1) Ce qu'on reproche finalement à Guy Patin, en nous efforçant d'opposer, point par point, une argumentation valable pour défendre — quand elles seront défendables — ses positions, ou du moins l'esprit qui les anime ;

2) Ce qu'on lui reconnaît ;

3) Ce qu'on oublie de lui reconnaître.

Enfin, dans un troisième temps, nous tenterons, en élevant le débat, de retenir la leçon de mise en garde que Guy Patin nous a indirectement et véhémentement transmise et qu'il serait — toute proportion gardée — bon de méditer, non pour revenir aux errements du passé mais pour freiner les dangers actuels de surconsommation chimique, de pollution de toute sorte qui attaquent inexorablement l'Homme et la Nature, pour parer en un mot aux catastrophes inévitables qui guettent la Vie, si l'on n'y prend pas garde.

PREMIERE PARTIE

RAPPEL BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SON ORIGINE ET SON ENFANCE

Guy Patin est né, le vendredi 31 août 1601, au hameau de La Place, commune d'Hodenc-en-Bray (Oise) ; mais écoutons-le plutôt conter lui-même son histoire, dans la lettre à son ami Spon, du 15 juin 1644, que nous avons feuilletée avec beaucoup d'émotion à la Bibliothèque Nationale et dont nous donnons ci-contre la reproduction *in extenso* qui témoigne d'une écriture ferme et d'un caractère décidé.

Nous avons tenu à garder la ponctuation, l'accentuation et... les fautes d'origine du manuscrit.

« Parce que vous désirez que je vous dise quelque chose de ma famille, après m'en avoir instruit de la vostre, je le feray très volontiers et très librement à cause de vous ; Joinbt que *absit verborum jactantia* [parler avec jactance ne conviendrait pas]. Vous me demandez une chose que vingt autres personnes différentes ont désiré par cy-devant de moy, qui neantmoins ne me connoissoient que par lettre la plupart : croyant qu'il n'y avoit en cela aucun mal; comme je l'ay pris en bonne part, je leur ay dit ce que je vous diray tout présentement.

Mon lieu natal est un village à 3. lieües de Beauvais, en Picardie, nommé Houdan, 3ème baronnie de la Comté de Clermont en Beauvaisis. Le plus ancien de ma race que j'aye pû descouvrir a esté un Noël Patin, qui vivoit dans la mesme paroisse, il y a plus de 300. ans, duquel la famille a duré jusques à moy. De ses descendans, quelques uns se sont retirez dans les villes et y ont esté Notaires à Beauvais et marchands drapiers à Paris ; d'autres ont porté les armes : d'autres sont demeurez aux champs. Mon grand Père, de qui je porte le nom, avoit un frère Conseiller au Présidial, et advocat du Roy à Beauvais, qui estoit fort sçavant, et duquel feu mon Père honnoroit extrêmement la mémoire. Mon grand Père estoit homme de guerre, comme tout ce temps là fut de guerre : feu mon Père avoit estudié pour estre icy Advocat : où il fut reçeu l'an 1588, huit jours avant les Barricades : après avoir estudié à Orléans et à Bourges, soubs feu MMss Fournier et Cujas. Il se fut arresté à Paris pour toute sa vie, si la mort du roy henry 3. et le siège de Paris qui ensuivit ne l'en eut empesché. L'an 1590, il fut pris prisonnier par les Ligueurs, et ne pût estre racheté à moins de quatre cents livres, qu'il fallut payer comptant : somme qui n'est pas grande aujourd'huy, mais qui l'estoit alors, et principalement en temps de guerre, et aux champs : feu ma grand'mère m'a dit que pour parachever cette somme ramassée, çà et là, elle engagea ses bagues de mariage et son demi-cein d'argent [ceinture d'argent que portaient les femmes] chez un Or-

fèvre de Beauvais, à gros interest : ce que je luy ay mainte fois ouy dire en pleurant, et détestant le malheur de ce temps là. Le Seigneur de notre païs, voyant qu'il pouvoit tirer bon service de feu mon Père, qui estoit un jeune homme bien fait, qui parloit d'or, et qui n'estoit point vitieux, fit tant, qu'il le retint près de soy pour s'en servir en ses affaires, *annuente avo meo, imo urgente.* [en obtenant le consentement de mon aïeul ou plutôt en l'y contraignant] et pour l'attacher davantage et le retenir au païs, luy procura le plus riche party qui y fut, et luy fit espouser, avec de belles promesses qu'il n'a jamais exécutées, feu ma mère, laquelle s'appeloit Claire Manessier, descendüe d'une bonne et ancienne famille d'Amiens. Feu mon père s'appeloit françois Patin, homme de bien si jamais il en fut un : Si tout le monde lui ressembloit, il ne faudroit point de Notaires : il venoit à Paris tous les ans pour les affaires de son Maistre, où il avoit tout le crédit imaginable ; et y ay trouvé quantité d'amis que je ne connoissois point du tout, qui m'ont fait mille caresses à cause de luy ; ce qui me l'a fait mainte fois regretter de plus en plus. De ce mariage sont sortis 7. enfants, *adhuc superstites,* [toujours vivants], deux fils, dont je suis l'aisné et un frère qui est en hollande ; les cincq filles sont toutes cincq mariées et ont eu entre elles tout le bien de la Mère, lequel estant divisé en cincq, a suffy pour les marier : mon frère et moy avons eu le bien paternel, qui ne me vaut pas encor, apporté icy, cent escus de rente : mais ce n'est pas la faute des bonnes gens, qui ont vescu, *moribus antiquis* [selon les mœurs d'antan], sans avarice et sans ambition : tout le malheur de feu mon Père estoit un Maistre ingrat et avare et avec lequel il n'a rien gagné, nonobstant presque 30. années de fascheux services.

Le regret qu'il eut d'avoir quitté Paris et s'estre arresté à la campagne sur les belles paroles d'un Seigneur *qui nimium attendebat ad rem suam,* [qui songeait trop à ses propres affaires], fit qu'il pensât dès que j'estois tout petit, de me faire icy Advocat, disant que la campagne estoit trop malheureuse, qu'il se falloit retirer dans les villes : et me disoit souvent ce bon mot du sage :

Labor stultorum affliget eos qui nesciunt in urbem pergere : [qu'un travail de sots écrase ceux qui ne savent pas se diriger vers la ville], à cause de quoy, il me faisoit lire, encore tout petit, les vies de PLUTARQUE tout haut, et m'apprenoit à bien prononcer :

A ce dessein, il me mit au Collège à Beauvais, âgé de 9 ans ; puis m'amena à Paris, au collège de Boncourt, où je fus deux ans pensionnaire, y faisant mon cours de philosophie. Quelques temps après, la Noblesse pour le récompenser d'une façon qui ne leur couta rien, luy voulut donner un bénéfice pour moy : que je refusay tout plat, protestant absolument que je ne serois jamais Prestre (*benedictus Deus qui mihi illam mentem immisit in tenera adhuc aetate*) [Béni soit Dieu qui m'inculqua cette idée encore dans mon jeune âge]. Feu mon Père, qui reconnoissoit en ce refus, quelque chose de bon et d'ingénieux, ne s'irrita pas bien fort de mon refus : mais ma mère en demeura outrée contre moy plus de cincq ans : disant que je refusois la récompense des longs services que feu mon Père avoit rendus à cette Noblesse : mais il n'en fut autre chose : Dieu m'aida : je fus cincq ans sans la voir, ny aller chez nous : durant ce temps-là, j'eus connaissance d'un homme qui me conseilla de me faire Médecin à Paris : pour à quoy parvenir, j'estudiay de grand cœur depuis l'an 1622, jusqu'à l'an 1624, que je fus icy reçeu : et alors père et mère s'appaisèrent, qui m'assistèrent de ce qu'ils pûrent pour mes degrez, et avoir des livres : cincq ans après, *duxi uxorem,* [je pris femme], de laquelle j'auray de succession directe vingt mil escus, ses père et mère vivans encore, mais fort vieux : sans une collatérale qui est une sœur sans enfans et fort riche. Dieu a bény mon alliance de 4. fils, sçavoir est de Robert, Charles, Pierrot, et François.

Annum aetatis attigi 41 [j'ai atteint mes 41 ans], avec plus d'employ que de mérite en ma profession ; et moins de santé qu'il me seroit

de besoin, *quam potissimum labefacturae sunt, vigiliae juges et elucubrationes nocturnae : a quibus etiam necdum abstineo :* [santé qu'ébranlent obligatoirement par-dessus tout les veilles intarissables et les travaux de nuit sous la lampe dont pourtant je ne suis pas encore exempt].

Sed hoc erat in fatis [Mais c'était mon destin].

Voilà, ce me semble, ce qu'avez désiré de moy, et peut-estre beaucoup davantage.

Excusez mon importunité et ma prolixité *in re tam vili et tam exigua.* [pour un sujet si vulgaire et si peu considérable].

Le Daleschamps de M. Piètre est in 4. d'icy, mais fort rare : si jamais j'en trouve un, je le retiendray. Le Falcon sur Guidon est si rare qu'à peine l'ay-je jamais veu : quelques chirurgiens qui en ont icy, le gardent comme un thrésor : il est in 4., impression de Lyon. Pour le livre de Meisonnier, du collège de Lyon, il tesmoignera tousjours de son Autheur qui vieillît tous les ans sans devenir sage : le voyage de S. Luc, à Lyon, a esté forgé dans son cerveau, aussy bien que beaucoup d'autres extravagances : bien luy seroit, sil n'avoit que celle-là. Je parleray à M. Moreau des anciens médecins de Lyon, comme le désirez. M. le duc d'Orléans et nostre armée sont devant Gravelines, *de cujus successu,* comme disoient les Pyrrhoniens « *épéxo kai àden oritso* ».

[Quant au succès de cette expédition, je suspends et réserve entièrement mon jugement].

On a donné au Roy pour précepteur un nommé M. de Beaumont, docteur en Sorbonne, qui avoit par cy-devant esté camérier du Cardinal de Richelieu. Les Loyolites prétendoient à cette place pour leur père de Lingendes : mais la chance a tourné; car celuy-cy qui y est, les connoit fort bien, *eosque odit egregie* [et les redoute spécialement]. La cour est toute mazarinesque. Le Roy et la Reine s'en vont à Fontainebleau y passer une partie de l'Esté.

Je vous baise les mains de tout mon cœur et seray toute ma vie, Monsieur,

Vostre très humble et très obéïssant serviteur.

Patin.

De Paris, ce 13 de Juin 1644.

Nous ne savons que peu de choses de son enfance. En février 1617, l'hiver fut si rude que son père et sa mère décidèrent de le retirer momentanément du collège de Beauvais. Il nous confie : « ils me tinrent chez nous tant que le froid fût passé ou au moins sa grande rigueur de peur que je fusse pas bien chauffé au collège. Je me souviens que ces petites vacances m'estoient bien agréables et qu'estant auprès d'un grand feu à mon aise, où le bois ne coûtait rien, je lus presque tout entier un in folio, des livres de feu mon Père : c'estoient les Commentaires de Blaise de Montluc que je n'ay céans qu'in 8° ».

Ses maîtres de philosophie et de scolastique à Paris furent Nicholas Bourbon de Bar-sur-Aube, le protégé du Cardinal du Perron, et Marcassus, professeur de grand mérite.

A vingt et un ans, brouillé donc avec sa famille, ne voulant être ni avocat ni prêtre, il devient correcteur d'imprimerie dans la maison Laquehais, s'il faut en croire Bayle. C'est là qu'il fait la connaissance de Jean Riolan, le grand anatomiste du temps, et de Gabriel Naudé, bibliothécaire de grand renom, que Mazarin, collectionneur zélé, attachera plus tard à son service.

SES ETUDES MEDICALES — SES PREMIERES THESES

C'est très vraisemblablement Riolan qui remarqua la vive intelligence du jeune employé et dut le pousser à embrasser la carrière médicale.

Tout en corrigeant ses épreuves d'imprimerie (de là, ce goût du beau livre qu'il aura toute sa vie), il se livre avec ardeur aux études.

Aux moments difficiles il est à croire qu'il fut aidé par une certaine générosité de la châtelaine d'Hodenc, Jacqueline Do, à qui nous devons, pour la première œuvre connue de Guy Patin, la métamorphose du disciple de Gutenberg en poète de circonstance.

Témoin parmi un recueil de 53 cantiques Spirituels, ce 18ème cantique signé G. P. B. (*Guido Patinus Bellovacus,* [Guy Patin de Beauvais]) destiné à célébrer le Saint Sacrement du mariage et dédié à la « très illustre et très noble dame Jacqueline Do, espouse de haut et puissant Seigneur Messire Gaspard de Monceaux d'Auxy, escuyer, Chevalier de l'Ordre du Roy, gentihomme de sa Chambre, Baron de Houdan, Seigneur de Moliens, Candes, Besigny... », dont nous ne citerons que le premier couplet sur dix-sept autres de la même veine, pleine de spontanéité... !

Honneur au mariage
Et aux gens mariez
Qui sont d'un sainct cordage
Ensemblement liez,
Pour estre la racine
D'un fruict plaisant et beau
Que la grâce divine
Produit en ce rameau...

En 1624, le 19 décembre, il est reçu bachelier en Médecine avec pour thèse quodlibétaire : « *Estne feminae in virum mutatio* « *adunatos* » ? [la transformation de la femme en homme est-elle impossible ?] sous la présidence d'Elie Beda.

Conclusion : Oui.

L'homme et la femme ne diffèrent pas d'espèce mais de sexe seulement, différence qui provient d'une constitution du germe qui produit l'un ou l'autre. Tous les autres signes distinctifs des deux sexes sont la conséquence de cette différence de constitution : des poils plus rudes, la barbe, indice de virilité, une large poitrine, etc... La femme a des mamelles, des cuisses plus courtes, une peau glabre... et presque toujours elle est inférieure à l'homme par l'esprit et par les mœurs. On peut hésiter quelquefois sur le sexe du mâle (chez les hermaphrodites), mais le doute n'est pas permanent : le sexe se manifeste dans l'acte génital.

Le 27 novembre 1625, sous la présidence de François Mallet, il soutient sa deuxième thèse quodlibétaire :

« *An proegnanti periculose laborante abortus ?* »

[Faut-il faire avorter une femme enceinte dont la vie est en danger ?]

Conclusion : non, à moins que le fœtus ne soit corrompu.

Enfin, le 26 mars 1626, il soutint sa thèse cardinale (nom venant du cardinal d'Estouteville, en l'honneur de qui fut fondée cette pratique, lors de sa réforme universitaire en 1452 ; cette réforme avait entre autres choses institué que le célibat ne serait plus imposé, comme il l'avait été jusqu'alors, aux docteurs régents...).

Au contraire des thèses quodlibétaires qui étaient laissées, en principe, au choix du candidat, la thèse cardinale était de la façon du Président.

Guy Patin eut à traiter :

« *Daturne certum gravitatis judicium ex urina ?* »

[Peut-on trouver dans l'urine un signe certain de grossesse ?], sous la présidence de Denis Guérin qui en était l'auteur.

Il était évidemment trop tôt, à cette époque, pour qu'il pût répondre par l'affirmative !

Reçu licencié le 15 juin 1626 « en onzième et dernier lieu », mais déjà nommé archidiacre depuis son baccalauréat (prosecteur) pour son application dans l'étude de l'anatomie, il obtint le grade de Docteur en Médecine, le 7 octobre 1627. Il avait 26 ans.

GUY PATIN, DOCTEUR REGENT

Tout docteur qui voulait avoir le titre de docteur régent et avoir part aux privilèges attachés à cette distinction, devait, quelque temps après avoir été nommé docteur, présider à son tour une thèse quodlibétaire.

C'est ce que fit Guy Patin, le 16 décembre 1627, en présidant la thèse du bachelier Georges Joudouyn qui avait en fait choisi son sujet : *Utrum metromania balneum ?* [les bains conviennent-ils à la métromanie ?], à l'instigation du jeune maître, qui le confessera dans une lettre : « je présiday à M. G. Joudouyn *De furore uterino* [de l'impétuosité utérine], à cause que, vers ce temps-là, j'en avois traité une belle jeune fille avec laquelle sa mère eut bien voulu me marier. »

Conclusion : Oui.

Cet état pathologique vient de l'utérus qui, gorgé de sang ou de semence, pousse la femme à rechercher avec fureur l'accomplissement de l'acte génital. Hippocrate prévoit les liens et le fouet... Il préfère, quant à lui, un régime très léger, la saignée des veines basiliques et des saphènes, une diète de petit lait, l'application de lames de plomb sur les reins, l'administration d'hypnotiques (opium et sirop diacode en particulier). Si cela est insuffisant, surtout pas d'émétiques, de cathartiques violents, de tartre stibié, mais des bains d'eau douce et froide, qui fréquemment administrés, feront cesser successivement tous les symptômes du mal.

Un an après son doctorat, il épouse, le 10 octobre 1628, Jeanne de Jeansson, fille de marchand de Paris, dont il aura 10 enfants.

Jeune docteur régent, plein de vivacité et de fougue, il va prendre son rôle très au sérieux et, fidèle aux serments prononcés, se faire le champion des causes de la *Saluberrimae Facultatis Parisiensis,* [de la très salutaire Faculté de Paris].

1628 : MISE A JOUR DES ŒUVRES DE DU LAURENS

Il commence, tout d'abord, par mettre à jour les œuvres de plusieurs médecins ou chirurgiens illustres.

En 1628, il publie la traduction, en latin, de toutes les œuvres d'André du Laurens (1538-1609), premier médecin

d'Henri IV qui avait laissé de nombreux ouvrages presque tous écrits en français. Non seulement Guy Patin traduit, en excellent latiniste qu'il est, tous ceux des ouvrages qui avaient vu le jour, mais encore enrichit l'œuvre de du Laurens de plusieurs leçons données par cet homme célèbre du haut de sa chaire de Montpellier entre 1587 et 1590.

Ce sont, à côté des *Andreae Laurentii Opera omnia... studio et opere Guidonis Patini in 4°* [Toutes les Œuvres de André du Laurens... Etude et ouvrage de Guy Patin in 4°] :

1) « *Brevis Commentarius in artem parvam Galeni* »

[Bref et modeste commentaire de Galien]

écrit de la main même de l'auteur pour son cours 1589-1590 et que Patin dut à la générosité de Jean Auber (de Moulins) élève de du Laurens.

2) « *Consilia Medica* »

[Conseils Médicaux]

écrits également par du Laurens et que Gabriel Naudé confia à son ami.

Patin a enrichi de quelques notes les Traités *De Arthritide, De Elephantiasi,* et il a interprété le Traité *De Lue venerea* [de la contagion vénérienne]. Il y a même, là, tout un chapitre de lui, à l'occasion de l'origine tant combattue de la maladie vénérienne. Il y défend la provenance américaine et soutient que ce sont les soldats de Christophe Colomb qui l'ont apportée ensuite en Italie ; les Italiens l'ont communiqué aux Français, lors de l'expédition de Naples, sous Charles VIII, et les Français n'ont guère tardé à en contaminer leurs compatriotes...

Notons, au passage, que la position de Guy Patin changera radicalement à ce sujet et que nous trouvons sous sa propre plume les lignes suivantes dans une lettre du 22 mai 1657, où l'âge, l'expérience mais surtout les lectures sont sans doute responsables de cette volte-face : « Ne doutez point que la grosse vérole n'ait esté de tout temps, veu que mesme sa première et principale cause, *sempe*

scortatio [à savoir la débauche] a toujours esté. Toute cette lèpre dont il est parlé dans le Lévitique et *aliis locis* [à d'autres endroits) *veteri testamenti* [du vieux testament] n'estoit que vérole à ce qu'en a dit autrefois le bon M. Gassendi. Elle est dans Hippocrate, 3. *Epidem. cum comment. Galeni, teste ipso Valesio* [chapitre 3 des Epidémies avec commentaires de Galien, témoin Valesius lui-même]; la gonorrhée est partout, et particulièrement fort bien dans Cicéron, *in epistolis ad familiares, lib; 7, Epistola 26, quae sic incipit : Cum decimum jamdiu graviter ex intestinis laborarem, etc...* [Lettres aux serviteurs, livre 7, lettre 26, qui commence ainsi : comme il y avait déjà une dizaine de jours que je souffrais du ventre etc.]... La vérole est dans Martial *lib. 7 epig. 70 Ficosa est uxor* [l'épouse est couverte de fics]; Dans Juvénal : *caeduntur tumidae, medico ridente, mariscae etc...* [un médecin moqueur coupe les fics gonflés de l'anus]; dans Appulée, *in Asino aureo lib. I. pag. 3, ubi de caupona quaedam anu dicta Meroe* [dans l'Ane d'or liv. I page 3 où il est parlé d'une certaine vieille matrone appelée Meroe].

1628 : PARTICIPATION A LA 8e EDITION DES ŒUVRES D'AMBROISE PARE

Toujours en 1628, paraissait la 8e édition des Œuvres d'Ambroise Paré « *revuës et corrigées en plusieurs endroits et augmentées d'un fort Traicté des Fiebvres, tant en général qu'en particulier et de la curation d'icelles, nouvellement trouvée dans les manuscrits de l'Autheur, Paris, chez Nicholas Baron, in folio* ».

Or, dans une lettre adressée à Belin, le 4 novembre 1631, Guy Patin écrit : «Le Paré des dernières impressions bien relié vaut huit livres, sans rien rabattre; il est augmenté en cette dernière d'un nouveau Traicté des Fiebvres qui a été adjousté sur la fin du livre et fait par un médecin intus et *in cute mihi noto* [qui m'est à fond connu], sans y avoir mis son nom ».

Tous les biographes de Patin sont d'accord pour lui attribuer la paternité de ce Traité des Fièvres, d'autant plus que les louanges apportées dans la préface à la Faculté de Paris, « laquelle nourrist et élève les plus beaux esprits qui soient en Médecine, qui distribue la pure et vraye doctrine d'Hippocrate et Galien » sembleraient un peu poussées quand on sait qu'Ambroise Paré n'avait précisément jamais trouvé, rue de la Bûcherie, que haine et sarcasmes !

1630 : MANUEL ANATOMIQUE DE JEAN VIGIER

Autre publication en 1630 d'un « *Enchiridium anatomicum* » [Manuel anatomique], compilé et dressé en bon ordre par M. Jean Vigier, corrigé et augmenté en cette dernière édition par Guy Patin in 12 ». On ne sait rien de ce Jean Vigier sinon qu'il fut médecin à Castres. Patin dédie la réimpression à Charles Guillemeau, ajoute des annotations à plusieurs chapitres et un petit Traité sur les valvules cardiaques.

Ce petit livre « nécessaire aux médecins, chirurgiens, pharmaciens et utile à toute sorte de personnes curieuses » était déjà bien dans le goût de Guy Patin toujours enclin à simplifier la science, à la rendre agréable, à la vulgariser.

L'ensemble de ces travaux déjà importants ne fit que signaler notre Picard à l'attention du Doyen et des docteurs régents. Dès 1632, il est chargé du cours de Chirurgie, lorsque son maître Riolan passe de l'Ecole au Collège Royal, comme professeur.

1632 : TRAITE DE LA CONSERVATION DE LA SANTE (PREMIERS PRINCIPES DE THERAPEUTIQUE DE G. PATIN)

Mais cours et visites ordinaires n'empêchent pas Guy Patin de publier la même année un « *Traité de la Conservation de la Santé par un bon régime et légitime usage des choses requises pour bien et heureusement vivre* ».

Toujours dédié à Charles Guillemeau, Médecin de Louis XIII, cet opuscule traduit le but évident de Patin : rendre l'hygiène populaire. Il s'écrie : « Vivons donc, ami lecteur, *medice et modica,* c'est-à-dire selon les règles de la médecine et avec modération, afin que nous vivions longuement et sainement, puisque selon le docte et incomparable Fernel » (Picard comme lui) « quiconque mettra la tempérance et la continence pour fondement de sa vie et de sa santé ne sera jamais affligé d'aucune incommodité ».

Puis s'adressant aux charlatans, il continue :

Bonnes gens qui ne pouvez vivre
Sans piper et charlatanner,
Ne regardez dedans ce livre
Que pour vous y voir condamner.

Que lisons-nous dans la préface de ce « Traité de la Conservation de la Santé » ? « De toutes les parties de la médecine, celle qui traite de la conservation de la santé, qu'on nomme hygiène ou diététique, semble être la plus belle, la plus recommandable et la plus nécessaire aussi bien qu'elle est la plus difficile pour la grande quantité de choses qui sont traitées en icelle. Et tout ainsi qu'il est beaucoup plus doux de se conserver en bonne santé loüable par un usage modéré d'un air bien sain, de bons alimens... que d'user d'un tas de remèdes estrangers qui nous eschauffent, qui nous purgent avec véhémence et qui coutent beaucoup ». On voit se profiler tout le système thérapeutique auquel Guy Patin sera, comme nous le verrons, fidèle toute sa vie.

Notons qu'on a attribué, à tort, à Guy Patin la rédaction du « Médecin Charitable » de Philbert Guybert qui eut plus de cent éditions en quelques années et fut vraiment le patriarche des livres de médecine populaire, véritable almanach à l'usage des gens du monde, « enseignant la manière de préparer à la maison avec facilité et peu de frais, les remèdes propres à toutes maladies, selon l'advis du médecin ordinaire ». La confusion est venue de ce qu'à partir de la dix-septième édition du « Médecin Charitable »,

ce texte était accompagné du « Traité de la Conservation de la Santé », mais avec un titre et une pagination séparés.

A vrai dire d'ailleurs, Patin jugera lui-même sévèrement plus tard sa propre participation à cet ouvrage. Le 10 novembre 1644, il écrira à Charles Spon : « Je m'estonne fort qui vous a dit que j'estois l'autheur du petit Traicté de la conservation de la santé, qui est derrière le Médecin Charitable; cela ne mérite pas votre vu. Je l'ay fait autrefois, à la prière du bon médecin charitable même, M. Guybert, qui m'avoit donné le bonnet, et me pria de le faire le plus populaire que je pourrois, afin de pouvoir le joindre à son livre. Il ne mérite pas que vous y mettiez votre temps... Si je puis jamais prendre quelque loisir, je tascheray de raccomoder ce Traicté et de le rendre un peu meilleur qu'il n'est; et, en attendant, je vous prie de me faire la charité de ne dire à personne que je l'ay fait, car j'en ay honte moi-même. »

1635 : CONSEILS MEDICAUX DE GUILLAUME DE BAILLOU

En 1635, paraissent « *Guillelmi Ballonii... consiliorum medicinalium libri II* [Conseils médicaux de Guillaume de Baillou en deux chapitres] livre fort estimé et dont la table des matières, dans l'édition de Paris, a été copieusement enrichie par Patin qui confie à Falconet, le 23 juillet 1649 : « Je vous conseille de ne lire de ce livre que la table que j'en ay faite dans laquelle j'ay mis et ramassé ce que j'ay trouvé de bon dans ces livres. »

1637 : ORATIONES DE JEAN PASSERAT

Puis, chronologiquement toujours, nous devons à Guy Patin la réimpression, en 1637, d'un auteur qu'il affectionnait, Jean Passerat. On trouve dans les « *Orationes et Prae-*

fationes » de l'édition de 1637 [Discours et Préambules] une épître dédicatoire toujours dédiée à Charles Guillemeau, signée G. P. B.

1641 : PUBLICATION DES ŒUVRES DE SENNERT

La mort de Sennert, grand médecin allemand, professeur à Wittemberg, et pour qui Guy Patin avait beaucoup d'admiration, lui donna l'idée de réunir en un volume toute l'œuvre éparse de ce savant. C'est en 1641 que paraît la première édition des « Opera » de Sennert. L'ouvrage est précédé d'une épître adressée à René Moreau, médecin de Paris et Doyen, qui est de Guy Patin, et qui profite de l'occasion pour affirmer son horreur pour les chimistes, n'hésitant pas à condamner les tendances en leur sens de Sennert lui-même ! Il lance toutes ses foudres contre les médications antimoniales, mercuriales, qui empoisonnent l'humanité, exercent sur elle « *horrendam carnificinam* » [un affreux métier de bourreau]. Puis s'adressant à Moreau, il lui rappelle, parmi ses ouvrages, « La Défense de la Faculté... » contre ce *nebulonem* [fripon] de Renaudot.

Le grand mot est lâché !

Dès 1640, en effet, Guy Patin s'était fait le champion de la Faculté de Médecine de Paris contre Théophraste Renaudot. Nous ne pouvons que résumer très brièvement les faits.

LA LUTTE DE GUY PATIN CONTRE THEOPHRASTE RENAUDOT

Né à Loudun, en 1584, Renaudot avait fait ses études à Montpellier. Mais il se faisait à Montpellier deux sortes de docteurs, ceux destinés à exercer à Montpellier, et dont les études étaient fort sérieuses, et ceux qui avaient l'intention de s'installer en province et qui acquéraient leurs

grades avec une facile et déconcertante rapidité. Dont Renaudot, il faut le dire.

Grâce à la protection du Père Joseph, donc de Richelieu, Renaudot réussit à se faire nommer, très rapidement, médecin du Roi, Commissaire Général des Pauvres, Maître et Intendant Général des Bureaux d'adresses du Royaume et même Historiographe du Roi. Fondateur de *La Gazette du Mont de Piété*, il poussa les choses plus loin et chercha à fonder, avec le concours de bon nombre de collègues sortis de Montpellier, une sorte d'Ecole rivale de Médecine où médecins et étudiants venaient apprendre la chimie, à la grande satisfaction des apothicaires, ennemis nés de la Faculté officielle. C'est très vite une lutte à mort qui s'engagea entre la Faculté — et donc Guy Patin — et Renaudot.

Attaqué en diffamation par Renaudot (fort de ses appuis politiques) pour avoir usé à son égard des mots « *nebulo et blatero* » [fripon et « blablateur »], Guy Patin se retrouvant devant les juges, prit lui-même sa défense et, de sa faconde intarissable, tout en décochant à son adversaire des traits acérés, réussit au cours d'un procès fameux, le 14 août 1642, et devant des milliers d'auditeurs à se faire absoudre, à être « renvoyé hors de cour et de procès ». En sortant de l'audience, Guy Patin avisa Renaudot, qui était laid et avait le nez camus, et lui dit : « Eh bien ! Monsieur Renaudot, vous pouvez vous consoler, car vous avez gagné en perdant ! »

Comment donc répliqua Renaudot ?

C'est que, laissa tomber Patin, « vous étiez camus en entrant et que vous en sortez avec un pied de nez » !

La mort de Richelieu précipita les choses. Renaudot fut cité au Châtelet par la Faculté pour exercice illégal de la Médecine : il avait, en effet, négligé en se faisant nommer médecin du Roi, de faire inscrire son titre à la Faculté. Il fut condamné, ainsi qu'en appel, et il ne lui resta bientôt plus que le droit de continuer la Gazette et de tenir le Bureau d'adresses.

Dans ce combat acharné entre Renaudot et la Faculté de Paris, Guy Patin ne fut pas le premier à entrer en lice et à mettre au service de sa chère Faculté tout son talent, sa vaste érudition et sa plume satirique.

Après la « Défense de la Faculté de Paris contre son calomniateur » de René Moreau, après l' « Advertissement à Théophraste Renaudot contenant les Mémoires pour justifier des anciens décrets et privilèges de la Faculté de Médecine de Paris » écrit par Riolan en 1641, Guy Patin ne vint officiellement qu'en troisième lieu dans un libellé de douze pages, daté de 1643, commençant par ces mots : « Le procès entre les Doyen et docteurs régents de la Faculté de Médecine de Paris et Théophraste Renaudot »... dont il est l'auteur.

Le coup porta : par sentence obtenue le 9 décembre 1643, devant le Prévôt de Paris, il fut « fait défense à Théophraste Renaudot, à ses adhérents et adjoints d'exercer la médecine; ordre lui est donné de cesser toutes ses conférences et consultations charitables, tous ses prêts sur gages et autres vilains négoces et même sa chimie de peur », dit le Président Talon, « que cet homme qui a tant d'envie d'en avoir (de l'argent) par droit et sans droit n'ait enfin envie d'y faire la fausse monnoie ». L'arrêt du Parlement, le 1er mars 1644, condamne Renaudot à tous les frais du procès et lui ordonne la fermeture des Monts de Piété. L'affaire est entendue. La Faculté poussera la vengeance jusqu'à refuser longtemps aux fils de Renaudot le bonnet de Docteur. Guy Patin écrit lui-même : « Je vous advertis que le pauvre diable est bien humilié; il voudroit seulement que nous voulussions pardonner à ses deux fils et leur donner le bonnet après lequel ils attendent déjà quatre ans et... attendront encore ». Ce ne fut qu'en 1647 et 1648 qu'ils purent, en fait, se faire admettre au doctorat, après avoir abjuré devant notaire, les actes et les œuvres de leur père, ce que Patin appelle la « friperie du Gazettier ».

1643 : CONSIDERATIONS SUR LA SAGESSE DE CHARRON

Dans un tout autre ordre d'idées, mais toujours en 1643, on doit à Guy Patin l'impression d'un livre dont il avait depuis fort longtemps le manuscrit entre les mains. Il s'agit des : « Considérations sur la sagesse de Charron, par P. Chanet, médecin de la Rochelle ».

Du moins, est-ce le titre de la seconde édition; car la première prêtait à confusion, en stipulant par erreur : « Considérations sur la Sagesse de Charron par M. P. G. D. en M. »

Mais Guy Patin s'en explique du reste dans deux lettres des 19 juin et 17 août 1643.

« J'ay fait imprimer depuis peu un livre français intitulé : Considérations sur la sagesse de Charron. L'auteur en est inconnu, *aut saltem non vult nominari* [ou du moins ne veut pas que l'on donne son nom]; un temps viendra qu'il parlera...

« Le vray auteur, qui n'aime pas d'être connu, est M. P. Chanet, médecin de la Rochelle. J'en ay le manuscrit entre mes mains fort longtemps pour en avoir le privilège; les imprimeurs au lieu de P.C. qui seroit Pierre Chanet, ont failli, en mettant P.G. (Patin Guy). Il est âgé d'environ quarante ans; il est fort sçavant, sanguin, mélancolique, qui a fort voyagé. Il est fils d'un ministre de Marans qui est encore vivant... »

1643 : PREMIERE THESE IMPORTANTE DE GUY PATIN AFFIRMATION DE SES THEORIES

Toujours en 1643, Patin préside, le 17 décembre, la thèse du bachelier Paul Courtois, et il se charge non seulement du choix du sujet, mais encore de sa rédaction :

« *Estne totus homo a natura morbus ?* »

[Les maladies de l'homme lui viennent-elles toutes de la nature ?]

Cette thèse, imitée d'un « *Totus homo ab ipso ortu morbus* » [tout homme souffre de maladies qui remontent à sa propre naissance], qu'on trouve dans les Epîtres d'Hippocrate, est considérée comme un petit chef-d'œuvre. Elle a eu, en son temps, un succès immense (huit éditions) et un retentissement qui dépassa nos frontières. Guy Patin en parle, non sans orgueil, à ses correspondants :

« Un médecin de Dortrecht, en Hollande, nommé Beverovicius, a mis en lumière un livre intitulé : « *Medicae questiones epistolicae* » [questions médicales épistolaires], dans lequel il a fait insérer ma dite thèse, tant il l'a trouvée belle; mais il n'y a mis que la deuxième édition : j'ai grand regret qu'il n'ait eu la troisième, laquelle est tout autrement meilleure. Je reçois tous les jours des applaudissements et des actions de grâce et même de petits présents pour icelle. Je n'en ay pas encore un cent de reste de la troisième édition, et si j'en fais une quatrième, j'ay quelque chose de bon à y adjouter ». (Lettre à Belin du 21/7/1644).

Il n'est guère optimiste, notre docteur régent ! Il accuse la nature humaine de tous les outrages, de toutes les calamités et dans le chemin plus ou moins long qu'elle a à parcourir, il n'y a guère de place pour la joie et la santé.

En raison de l'importance de cette thèse, nous nous sommes amusé à y relever les passages les plus importants que nous traduisons conjointement :

— *Vitam nullus acciperet, si daretur scientibus...*

[Nul n'accepterait la vie, si elle était donnée en connaissance de cause...]

— *Omnis dies, omnis hora nos mutat...*

[Chaque jour, chaque heure nous transforme]...

— *Dubium quoque an Natura melior parens, an tristior noverca fuerit.*

[Douteuse aussi est la question de savoir si la Nature a été (pour l'homme) une meilleure mère ou une marâtre plus redoutable].

— *Brutis indulsit animas, nobis animum quoque, sed saeva mercede contra tanta sua munera : nam ut multi sint a corpore morbi, adhuc tamen plures ab animo.*

[Elle a toléré les esprits aux animaux, à nous aussi l'âme, mais à quel prix sévère fait-elle payer ses faveurs : car si beaucoup sont malades du corps, bien plus cependant le sont de l'âme].

Il émet dans cette thèse une curieuse théorie de l'hérédité : *Fere enim parentum in natos abeunt cum semine mores et morbi.*

[D'ordinaire les caractères et les maladies des parents passent avec la semence aux enfants].

Hinc fatui fatuos generant et qui vexantur arthritide, calculo, phtisi, epilepsia, morbo punico, syphilide vel indico, hepatico, splenico, liberos edunt adeo similibus injuriis obnoxios, ut prius in sui perniciem experiatur mala, quam eorum possideant bona ; plerumque enim morbi per successiones quasdam, ut alia traduntur.

[De là les sots engendrent des sots et ceux qui sont atteints d'arthritisme, de gravelle, de phtisie, d'épilepsie, de mal punique, de syphilis ou de mal indien, hépatique ou splénique donnent naissance à des enfants à tel point exposés à des maux semblables qu'on les voit éprouver les méfaits tendant à leur perte avant que de posséder les atouts de leurs parents ; généralement, en effet, les maladies comme comme bien d'autres choses, sont héréditaires].

Qu'y peut faire le médecin si ce n'est reconnaître son impuissance ?

Haec sunt medicorum opprobria hi affectus, in quos temporis non est praescriptio.

[C'est la honte des médecins, ces affections, pour lesquelles il n'y a pas prescription].

Mais malgré les erreurs qu'il énonce par excès, reconnaissons à Guy Patin la distinction qu'il fait tout de suite après, entre les maladies pour lui héréditaires, et les maladies infectieuses :

Ad eorum censum ne referas pueris et mulieribus familiares papulas Hippocrati et Galeno indictas et incognitas...

[Ne mettez pas au nombre de ces maladies héréditaires les pustules communes aux enfants et aux femmes, non décrites par Hippocrate et Galien et inconnues d'eux].

Dans ces pages concises et véritablement burinées, Guy Patin ne résiste bien entendu pas à faire l'apologie de sa chère saignée, pour le traitement de la variole, et à faire le procès déjà de la thérapeutique coûteuse à la mode.

Ecoutons-le :

« *Praecipua curationis spes posita est in phlebotomia, quae vel ineunte morbo, etiam in lactentibus, imo et in tenellula aetate, bimestribus, trimestibusque vel post eruptionem (quam si difficilis fuerit, apprime juvabit egelidae aquae balneum) cito, tuto et intrepide administra, fert omne punctum. Frustra propinaveris lapidem bezoardicum, tam artis quam artificis scandalum : frustra stillatitias illas aquas de ulmeria et carduo benedicto, de quibusque dicuntur, nugae sunt, verbaque inania : frustra decoctum lentium vel hidrotica; Frustra et famosas illas confectiones de cocco baphica, et hyacintho, non tam ad valetudinem repertas, quam excogitatas ad pompam (quasi medicina artium praestantissima, alieno, et sucato illo splendore indigeret) nullo nomine cardiacas, titulo quidem speciosas, sed effectu inanes, quaeque ad morborum curationem non magis valent, quam naenia praeficae ad excitandos mortuos. In hoc censu aurum repono, nulla alia qualitate cardiacum, quam quod mentem exhilaret* ».

[Le principal espoir de guérison réside dans la saignée qui, aussi bien au début de la maladie et même là chez les nourrices et encore plus dans la tendre enfance doit être pratiquée une fois tous les deux ou trois mois, qu'après l'éruption (qu'un bain d'eau tiède soulagera beaucoup, si elle a été pénible) saignée qui administrée promptement, en toute sûreté et sans crainte obtient tous les suffrages. C'est en vain que vous feriez prendre de la pierre de bézoard,

ce scandale tant de l'art que de l'artifice ; vaines aussi seraient ces eaux distillées de feuilles d'orme et de chardon bénit qui ne sont, quoi qu'on en dise, que bagatelles et mots vides de sens ; vaines aussi les décoctions de lentilles ou les hydrotiques et vaines ces fameuses confections de cocco baphico et d'hyacinthe inventées non pas tant pour servir à la santé qu'imaginées pour la pompe (comme si la Médecine, le plus prestigieux de tous les arts, avait besoin pour resplendir de ce faux éclat étranger). Toutes ces préparations, nullement cardiaques, aux belles étiquettes certes, mais dépourvues d'effet thérapeutique, n'ont pas plus d'action sur la guérison des maladies que le chant de la pleureuse pour réveiller les morts. Je place, sur le même rang, l'or qui n'a d'autre vertu cardiaque que de réjouir l'âme].

C'est une trop belle occasion qui lui est également offerte, au cours de cette thèse, pour attaquer Renaudot, et c'est bien à lui que Patin fait allusion lorsqu'il écrit ceci :

« *Corruptum nasum sequitur corruptio morum ; ex isto enim nasorum genere, qui, rancidulo ore loquuntur, nebulones sunt, ridiculi, effraenes, nefarii, ardeliones, vafri, dolosi, obscoeni, turbulenti, mendaces, maligni, invidi, quadruplatores, flagitiosi, infames, contumeliosi, facinorosi...* »

[La corruption des mœurs fait suite à la corruption du nez, je veux parler de ce genre de nez qu'ont, en parlant de leur voix désagréable, les fripons, les bouffons, les emportés, les scélérats, les empressés, les fourbes, les rusés, les dégoûtants, les séditieux, les menteurs, les méchants, les jaloux, les quadruplateurs (usuriers à 25 %), les débauchés, les infâmes, les insulteurs, les criminels]...

Remarquons la première lettre de ces mots : *R*idiculi, *E*ffraenes, *N*efarii, *A*rdeliones, *V*afri, *D*olosi, *O*bscoeni, *T*urbulenti ; la réunion de ces lettres nous donnent RENAVDOT ; cette espièglerie nous est dévoilée par Patin lui-même, dans une de ses lettres :

« Si vous prenez la peine de lire ma thèse, je vous prie de considérer le nez et les mœurs du Gazettier, *ubi actum est de morbis nasi* [où il est question des maladies du nez].

Après le mot Nebulones, vous y trouverez son nom en prenant chaque première lettre des huit mots suivants, dont le premier est *Ridiculi,* le second *Effranes,* le troisième *Nefarii, etc...*

On me vient d'asseürer que le Gazettier, qui est un autre *incommodum seculi* [malheur du siècle], aussi bien que les Loyolites, est malade il y a XV jours : qu'il n'a pas la fiebvre, mais qu'il est fort maisgre et qu'il prend force breuvages, *ut se vindicet* [pour se rétablir] : *quidam suspicantur ulcus imminens in pulmone, alii luem veneream, quod, facilius crediderim; scio enim ejus modi nebulonem esse libidinosissimum* [les uns soupçonnent un abcès imminent du poumon, les autres la vérole, ce que j'aurais plus facilement tendance à croire : je sais, en effet, que cette espèce de fripon est très portée à la luxure]. Dieu le veille bien amender ».

GUY PATIN, CENSEUR DE L'ECOLE DE MEDECINE

Nous avons donc vu l'autorité professorale de Guy Patin s'affirmer régulièrement pendant toute cette période. Entre les années 1640 et 1642, il se trouve déjà Censeur de l'Ecole de Médecine de Paris et à ce titre déjà mis dans le chapeau pour le décanat. Il confie à Spon, le 24 novembre 1642 :

« J'ay pensé l'estre tout de bon, car on a coustume d'en nommer trois que l'on met dans un chapeau, *unde primus a veteri Decano depromitur, ille est Decanus* [d'où le premier qui est tiré par l'ancien Doyen, devient Doyen]. MM. Perreau, de la Vigne et Patin ont dansé ensemble dans le chapeau. Le sort qui m'est tousjours contraire et qui jamais ne m'a esté favorable, tomba sur M. de la Vigne, qui est un excellent homme, et très digne de cet honneur qui est accompagné d'une très lourde et très pénible charge ».

C'est bien entendu sous le décanat de la Vigne que se déroulèrent les graves péripéties de la lutte menée par la

Faculté contre Renaudot dont nous avons parlé, et qui dura plus de quatre ans.

Loin de s'en tenir à ce rôle de mentor, Guy Patin n'hésita pas à s'interposer avec fougue et avec l'autorité que lui conféraient ses titres et sa position officielle devant la bête noire que représentait, pour lui, la floraison des médicaments de toute nature et des remèdes secrets qui faisaient la fortune des apothicaires d'alors.

1647 : NOUVELLE THESE DE G. PATIN SON PROCES AVEC LES APOTHICAIRES

Le 14 mars 1647, il préside une thèse tout entière de sa façon :

« *Estne longae ac jucundae vitae tuta certaque parens sobrietas ?* » pour laquelle le candidat était Jean de Montigny.

[La sobriété est-elle apte à engendrer en toute sûreté et certitude, une vie longue et agréable ?]

C'est une occasion rêvée pour lui de ne pas se contenter de puiser dans la science tous les arguments propres à défendre l'idée que la sobriété est le meilleur moyen d'arriver à une longue et heureuse existence, mais de faire profession de foi et de concrétiser ouvertement sa philosophie, sa haine de la chimie et de la polypharmacie et de vanter sa thérapeutique. Après des réflexions empreintes d'une profonde sagesse sur la brièveté relative de la vie, pour les uns interrompue dans la fleur de l'âge, pour les autres conduite à l'extrême vieillesse mais qui, *quantacumque sit, paucorum annorum circuitus est,* [quoi qu'il en soit n'est qu'un circuit de peu d'années], Guy Patin passe en revue les trop nombreuses circonstances qui conspirent à rendre la vie plus courte. Mais ce n'est pas une raison pour abandonner la lutte.

Quel sera donc le remède ?

« *Vis te beatum facere, frugi ac sobrius esto* ».

[Si tu veux être heureux, sois frugal et sobre].

« *Saluberrima vitae forma est secundum naturam vivere* ».

[La façon la plus saine de vivre est de vivre selon la nature].

C'est folie de désirer beaucoup quand on ne peut que mal étreindre mais *nos saepe majorem habemus famem quam ventrem.*

[nous avons souvent la faim plus grande que le ventre].

Si malgré toute cette éthique, la maladie survient, « *non opus est tot glutire catapotia tot lambere syrupos, tot pharmaca ac pene tot exhaurire pharmacopolia, ut foeda humorum saburra, ingluviei soboles, et morborum parens exhauriatur coccis Cnidiis, helleboratis, scammoniatis, antimonio (diabolico inter remedia monstro) et aliis infensis, peregrinis ac saepe adulteratis medicamentis, quae purgari potius debeant quam ut tuto nostra purgare queant corpora* ».

[Il n'est pas besoin de tant avaler de pilules, de lécher tant de sirops, de prendre tant de drogues et presque de vider les boutiques des apothicaires pour vider le poids hideux des humeurs, résultat de notre voracité et générateur des maladies, en ayant recours aux kermés de Gnide, aux ellébores, aux scammonées, à l'antimoine (ce diable de monstre parmi les remèdes) et à d'autres funestes médicaments étrangers et souvent falsifiés, qui devraient être purgés eux-mêmes plutôt que de pouvoir impunément purger nos corps].

Et Guy Patin de continuer sur ce ton :

« Foin de ce fatras de remèdes, tels que le vin émétique, le bésoard, *idolum fatuorum* [l'idole des sots], la thériaque, *compositio luxuriae* [composition de luxe], le mithridate, *herbarum deforme chaos,* [hideux mélange d'herbes], la confection d'hyacinthe et l'alkermès, le diamargariton et *aliae putidae Arabum quisquiliae* [tous les autres puants rebuts des Arabes], qui ne servent pas plus à la guérison des maladies que la chaux, la cendre et qui ne sont que de

simples niaiseries confectionnées par d'ignares *nebulones* [fripons] introduites dans le sanctuaire de la sainte médecine par des oiseaux de proie... »

On juge de la colère, de la fureur même, des apothicaires, à qui Patin avait déjà joué plus d'un tour en détournant de leurs officines une foule de gens jusqu'alors faciles et crédules, lorsqu'ils eurent vent de cette thèse, avant même sa soutenance. Par deux fois, ils se rendirent, en corps, rue de la Bûcherie, pour voir le Doyen et empêcher que cette thèse ne fût disputée. En vain !

La thèse venue au jour fixé, entraînait, le lendemain même, Guy Patin, cité par les apothicaires au Parquet des gens du Roi, à se présenter lui-même devant les juges, à prendre avec brio et emphase à sa taille sa propre défense qui dura sept quarts d'heure. Les pauvres pharmaciens ne firent pas le poids (déjà !) et le procès se termina à leur confusion et tout à l'honneur de l'accusé pour qui le Président Talon eut ces mots : « Quant à vous, Patin, retenez bien ceci : nous approuvons et votre discours, et vos raisons, nous louons votre thèse comme un travail parfait et aussi votre érudition qui fait le plus grand honneur à votre très salutaire Compagnie. Continuez à bien mériter *de republica* et faites des efforts pour augmenter votre renommée, au profit des sciences et des arts et de l'illustre Ville de Paris. Nous avons été heureux d'apprendre que, négligeant les vaines et fausses attaques de vos adversaires, vous vous distinguez depuis longtemps par un esprit vif et une âme pleine d'énergie. Si vous persévérez dans cette voie, veuillez croire que la bienveillance et l'autorité du Parlement ne vous feront jamais défaut contre les querelles et les subtilités de tels hommes. »

1650 - 1652 : GUY PATIN, DOYEN

Un tel éloge ne pouvait que hautement favoriser le sort qui fit de Guy Patin, le nouveau Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, le premier samedi de novembre 1650, en remplacement de Jean Piètre.

Sine qua non
VRBI ET ORBI SALV
FACVL MEDIC
PARIS 1645
Guido Patinus Decanus
1652. ex nummo.

C'était certainement toute son ambition et sa récompense. Le voilà fier d'être Doyen, et il regarde l'honneur que vient de lui faire la Faculté comme « la plus belle rose de son chapeau ».

Il quitte alors sa maison de la rue des Lavandières pour s'installer dans la plus belle maison de la Place du Chevalier-du-Guet où : « il y a toutes sortes de commoditez et entre autres, une première chambre où je feray mon étude : mes neuf mil volumes y seront commodément arrangez ».

Peu de choses mémorables se sont passées sous son décanat, mais sa passion des manuscrits lui permit de retrouver deux vieux registres sur parchemin où se trouvaient consignés les actes de l'Ecole de 1395 à 1479, et c'est ainsi que l'on doit à Patin la collection de thèses anciennes qui sont toujours conservées à la bibliothèque de la Faculté de Paris.

Observateur rigide des statuts de la Faculté, il ne ménagea pas ses admonestations.

Le 1er mai 1650, il signe un décret interdisant aux médecins parisiens, sous les peines les plus sévères, d'admettre, comme consultants, des médecins empiriques ou étrangers ou de se rendre à l'appel de ces derniers. Le Décret est imprimé et envoyé à chacun des docteurs.

Il rappelle aux intéressés, par la même occasion, le respect des statuts, lois et décrets de la Faculté et notamment celui interdisant à tout docteur de publier un ouvrage qui n'ait pas reçu le visa de la Faculté.

1652 : LE PROCES AVEC CHARTIER

Chartier passa outre et, en publiant, sous l'influence de Guénaut, son livre à l'éloge « De l'antimoine ou du plomb sacré des sages », s'attira les foudres de Guy Patin, ennemi juré, en plus, de l'antimoine.

Un premier avertissement étant resté lettre morte, Chartier fut chassé de l'Ecole, rayé du catalogue des docteurs,

privé de ses privilèges, droits et émoluments jusqu'à soumission complète. CHARTIER intenta un procès à la Faculté.

La Faculté ayant — à l'instar de Guy PATIN et de Jean MERLET — fait supprimer le vin émétique de la réimpression du *Codex medicamentarius* qui le comportait, Dieu sait comment, CHARTIER obtint, en plaidant l'abus de pouvoir de la Faculté, que cette suppression fût annulée. Et quand le vrai procès PATIN-CHARTIER eut lieu, Guy PATIN eut beau plaider lui-même sur le fond de l'affaire, la désobéissance de CHARTIER, réclamant pour la Faculté seule le droit d'examiner si l'antimoine était un bon ou mauvais traitement, il n'en fut pas moins condamné comme ennemi de l'antimoine aux deux tiers des dépens !

Mais il faut dire que le temps avait passé, que PATIN avait fini son décanat, et que toute une partie même des docteurs de l'Ecole (70) venaient, le 26 mars 1652, de certifier « que l'antimoine ayant esté par un long usage et une expérience continüelle reconnu propre à la guérison d'une foule de maladies, loin d'être un malin poison, pouvoit au contraire, entre les mains d'un médecin expérimenté, estre employé à combattre un grand nombre de maladies ». Guy PATIN se consola assez facilement de l'échec qu'il subissait : « pour mon procez, c'est une infamie du siècle, mais elle n'est pas unique... »

L'année suivante, CHARTIER était rétabli au tableau de la Faculté par le propre successeur de Guy PATIN, le Doyen Paul COURTOIS.

1648 : NOUVELLE PARTICIPATION A UNE THESE DE MEDECINE

Toutes ces activités et ces querelles ne l'avaient pas empêché de collaborer, en 1648, à la rédaction d'une thèse qui était d'ailleurs de la façon de Charles GUILLEMEAU, président de l'acte. Il s'agissait de :

« *Estne hippocratica medendi methodus omnium certissima, tutissima, praestantissima ?* »

[La méthode d'Hippocrate est-elle la plus certaine, la plus sûre et la plus excellente pour guérir les maladies ?]

Cette thèse, tout à fait dans le goût de Patin, remporta un grand succès. Guillemeau la fit traduire en français et demanda à son ami Patin dont il connaissait bien les talents littéraires et l'âpreté de la verve contre les prétentions des chimistes, contre les abus de la polypharmacie et des drogues à vertus suspectes, d'enrichir sa traduction d'observations personnelles.

Ce sont les onze observations qu'on trouve dans l'édition de 1648 qui sont bien de Guy Patin, qui passe sous son crible : le séné, l'antimoine, les remèdes cardiaques, l'os de cœur de cerf et la corne de licorne, les perles, les pierres précieuses, le bézoard, les confections d'alkermès et de hyacinthe, les apozèmes et les juleps, le laudanum des chimistes, la thériaque et le mithridate et s'en donne à cœur joie !

1653 : PUBLICATION DES ŒUVRES DE RIOLAN

D'un autre côté, c'est également à Guy Patin que l'on doit de nombreuses publications de Riolan. Sans lui, l' « *Encheiridum anatomicum et pathologicum* » imprimé en 1648 et les « *Opera anatomica vetera recognita et auctiora* » du même Riolan parus en 1653 et qui sont comme le testament scientifique de l'auteur n'auraient pas vu le jour. Riolan le reconnaît lui-même quand il écrit dans sa dédicace de l' « *Encheiridium anatomicum* » (que nous donnons traduite) : « Je vous ai choisi le premier et comme celui à qui le droit et les mérites ont acquis la dédicace et la défense de ce livre. C'est en votre nom que j'ai jeté mes filets [*in tuo nomine jactavi retes*], vous avez été bien souvent le solliciteur et le promoteur de l'impression de mes livres anatomiques, et vous m'avez vous-même donné un libraire... Mais ce qui m'oblige davantage, c'est que vous avez voulu vous-même avoir soin de l'impression. » Quant aux « *Opera Anatomica* », Riolan avoue que c'est grâce à

Patin, auteur et promoteur de cette publication, qu'il a réuni en un corps d'ouvrage ses publications antérieures. C'est d'ailleurs Patin qui a fait l'index alphabétique des matières, qui ne compte pas moins de 56 pages à deux colonnes !

1656 : LES ELOGES DE PAPYRE MASSON

En 1656, la nouvelle édition des « *Elogia* » de Papyre Masson comporte les Eloges de François Miron, prévôt des marchands de Paris et de Simon Piètre qui sont indubitablement de la plume de Patin, mais qui n'ont d'autre valeur que celle de l'amitié qui l'unissait à ces familles.

1657 : LE CELSE DE VAN DER LINDEN

Quant au Celse de Van der Linden, professeur renommé de Leyde, et qui paraît en 1657, c'est encore à Guy Patin qu'il est dédié. On lit dans la dédicace : « Je n'oublie pas les nombreuses et grandes obligations que je vous dois etc... ». C'est que Patin avait sérieusement contribué à rendre cette édition de Celse aussi parfaite que possible, en prêtant, à son savant ami, toutes les éditions qu'il avait à sa disposition, dont une, entre autres, enrichie de notes manuscrites de Fernel, Chapelain, Scaliger et de Nancelius (Lettre à Belin du 20 juillet 1656 et à Falconnet 1659).

GUY PATIN, PROFESSEUR AU COLLEGE DE FRANCE

En 1654, par suite de la démission en sa faveur de Riolan, « le bonhomme se sentant fort vieux », de la charge de professeur royal qu'il occupait, Guy Patin lui succède au Collège de France. Son discours d'ouverture qui eut lieu, le 1er mars 1655, fut très applaudi : « Presque toute la

Faculté y estoit. Ma harangue a été longue; elle a duré une heure et demie entière... C'estoit un fil perpétuel de l'Histoire du Collège Royal depuis l'an 1529... ».

Il professera jusqu'au moment de sa mort, mais laissera par survivance, en 1667, la charge à son fils aîné Robert, docteur régent de la Faculté.

Au lieu de dicter des cours écrits, comme c'était l'usage, il se contentait le plus souvent de faire des conférences. Il avait beaucoup d'auditeurs à ses cours, et au mois de juillet 1660 il pouvait en compter plus de deux cents. Une certaine année, en 1663, pendant toute la durée du cours (depuis le commencement de mars jusqu'en septembre) il se contenta de « respondre aux questions nombreuses des escholiers », en précurseur insoupçonné du dialogue !

L'année suivante, il traita : « *De simplicibus medicamentis purgantibus et de iisdem medicamentis venenatae naturae* » [des simples médicaments purgatifs et des médicaments purgatifs toxiques].

1662 - 1668 : LES DERNIERS TRAVAUX DE COMPILATION

A côté de ses occupations officielles, il continue son travail de bibliophile. Nous le voyons faire éditer, en 1660, une « Vie de Galien », dont l'auteur est le P. Phil. Labbé, jésuite natif de Bourges, qui lui a confié et dédié son manuscrit.

En 1662, c'est la troisième édition de « *De scriptis medicis* », Bibliographie médicale de Van der Linden qui voit le jour. Guy Patin y a beaucoup travaillé en fournissant à l'auteur un véritable supplément de notes, tant il connaissait la question. Justice lui est amplement rendue, dans la préface de cet in 4°.

En 1668, c'est au tour d'un ouvrage posthume de Gaspart Hoffman qui est entièrement de Guy Patin, de voir enfin le jour. Il s'agit, après le « *De medicamentibus officinali-*

bus » imprimé à Paris en 1647, et qui était déjà dédié par son auteur à Guy PATIN de l' « *Apologia pro Galeno, libri duo, ex bibliotheca Guidonis Patini* ». Après la mort de HOFFMAN, en 1648, PATIN, sachant que cet auteur avait laissé en manuscrit un ouvrage, n'eut pas de repos qu'il ne se le fût procuré. Il traita avec la fille de HOFFMAN, mais il fallut deux ans pour obtenir ces feuilles et... dix-sept ans pour les faire imprimer !

UNE FIN DE VIE MALHEUREUSE

Au poids déjà considérable de tous ces travaux, la vieillesse, qui semblait pourtant heureusement promise à Guy PATIN, allait ajouter son fardeau d'épreuves cruelles et décevantes.

Coup sur coup, il perd ses deux fils aînés, tous deux docteurs régents de Paris. Le cadet, Charles PATIN, qui a laissé un grand nom de numismate, est condamné à l'exil par lettre de cachet, pour compromission dans une affaire d'entrée illicite en France et de vente sous le manteau, d'un livre à l'index et librement imprimé en Hollande « Les amours du Palais Royal », libellé injurieux — bien que sans doute en partie justifié — pour Madame. Les souffrances du père espérant toujours une révision du procès de son fils font peine à lire. Charles Patin est condamné par contumace, le 28 février 1668, « à faire amende honorable en face de la porte principale de l'église de Paris, et aux galères à perpétuité, si pris et appréhendé pouvait estre, sinon par effigie et un tableau attaché à une potence à la place de grève, avec confiscation de tous ses biens »... La dernière partie de la sentence reçut son exécution et Charles était brûlé en effigie, le 15 mars 1668, en place de Grève.

Le fugitif, heureusement sorti de France, fit dans les pays voisins un long voyage dont il a laissé une intéressante relation. Padoue l'accueillit; il y devint professeur à l'Université, mais père et fils ne se revirent plus et Guy

Patin n'eut jamais la joie de voir grâcier son Charles, ce qui n'arriva que le 29 mars 1693 par lettres royales de Louis XIV, vingt et un ans après la mort du père...

Quant à l'aîné, Robert Patin, qui était le préféré des enfants, non seulement il avait hérité par survivance de la charge du père au Collège Royal, mais encore, selon Thuillier, avait obtenu de lui un engagement plus ou moins extorqué par lequel il lui abandonnait sa bibliothèque et la plus grande partie de ses biens. Le malheur voulut que Robert tombât rapidement malade « Je le trouve bien mal fait, avec une fièvre lente et des crachats qui me font grand'peur... *O me miserum in filiis meis !* [Que je suis donc malheureux avec mes fils]. Plût à Dieu que je fusse mauvais prophète ». Il ne l'était pas et Robert Patin, retiré à Cormeilles, dans la maison du père pour y trouver les seuls soulagements que pouvaient encore lui procurer « le lait d'ânesse, tant qu'il voudra et l'air qui y est fort bon », mourait de phtisie, le 1er juin 1670.

Cette mort abattit profondément Guy Patin. Mais il n'était pas au bout de son calvaire. Sa bru, forte du billet de donation signé, fit apposer les scellés sur la maison de Cormeilles. Il s'écrie, trop tard, à son ami Falconnet, le 23 juillet 1671, « les malices de Robert me confondent. Cet ingrat m'a trompé méchamment et même en mourant, ce que je n'eusse jamais pensé d'un fils aîné à qui je me fiois entièrement. Sa veuve en tire ses avantages et fait tout ce qu'elle peut pour ruiner notre famille à son profit ».

Il vint donc finir ses jours en sa maison de la rue du Chevalier-du-Guet où il s'éteignit doucement le mercredi 30 mars 1672, à 11 heures du soir, après huit jours d'une pneumonie pour laquelle, cruelle vengeance du sort, Thuillier affirme qu'il aurait été traité par l'antimoine qu'il avait tant combattu ! Il meurt sans aucune fortune, et ses funérailles, le 1er avril, en grande cérémonie, « avec la plupart des docteurs qui suivaient, les six bedeaux portant torches et emblèmes de la Faculté » furent faites aux frais de son ami Charpentier de l'Académie Française. Rien ne lui sera

épargné : il fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, sa paroisse, à quelques mètres de son ennemi, Théophraste Renaudot.

Ses beaux manuscrits, sa magnifique bibliothèque furent vendus au seul profit d'une bru indigne. Quant à sa veuve, si elle lui survécut cinq ans, ce fut bien grâce à une modique pension que lui fit la Faculté de Médecine.

LES DEUX DERNIERES THESES DE GUY PATIN

Cette fin de vie pénible ne l'empêcha pas, par deux fois encore, de prendre officiellement position, comme Président de Thèse, sur deux sujets d'inégale valeur, contre la thériaque en 1671, mais hélas contre la circulation du sang, le 8 décembre 1670.

Il n'y a rien à redire, bien au contraire, quand il lance toutes les foudres de son éloquence contre la thériaque, regardée encore comme un merveilleux antidote contre les affections pestilentielles, et qu'il écrit, le 17 mars 1671, à Falconnet :

« Je présideray, Dieu aidant, bientôt à une thèse cardinale, laquelle conclura ainsi : *ergo febri pestilenti theriaca venenum.*

[donc la thériaque est un poison pour la fièvre pestilentielle], pour réfuter l'erreur unanime et populaire d'un tas de barbiers ignorants et autres charlatans qui entendent mal le mot de peste pour amasser de l'argent... »

(Thèse de Jean Cordelle : *estne theriaca pestilenti febre jactatis venenum ?* »)

[La thériaque n'est-elle point un poison pour ceux atteints de fièvre pestilentielle ?]

Mais l'histoire reprochera toujours à Guy Patin avec amertume, d'avoir été assez peu clairvoyant et assez passionné pour avoir rejeté la théorie Harveyenne.

Quarante-deux ans se sont écoulés depuis que Harvey a fait part de sa découverte; Patin a près de soixante-dix ans, et il persiste dans ce qu'indubitablement on est en droit d'appeler, de l'entêtement.

A la question de la thèse quodlibétaire du même Jean Cordelle (là seulement bachelier) « *An sanguis per omnes corporis venas et arterias jugiter circumfertur ?* »

[Le sang fait-il le tour d'une façon ininterrompue par toutes les veines et artères du corps ?]

nous le voyons ainsi répondre en raillant :

« Supposer que le sang se meut perpétuellement dans une orbe, qu'il tombe de la veine cave ascendante dans la cavité droite du cœur, que de cette veine cave il court par tout le poumon, pour se rendre par la veine artérieuse, au côté gauche du cœur, que du côté gauche il chemine par l'aorte et les autres artères, pour revenir de nouveau par les veines et suivre ainsi un circuit... voilà le doux songe caressé par Harvey (*suave Harvei somniantis*) ; voilà la fiction d'un brodeur à coup sûr ingénieux (*certe ingeniose ludentis commentum*) mais nullement appuyée par l'évidence des yeux, car qui a jamais vu la nature opérer, n'ayant par devers luy aucune expérience certaine, aucune raison péremptoire... ce dogme fameux et fumeux n'est bon qu'à perturber le corps sain ou malade, c'est la confusion de toutes choses... »

Voilà, bien entendu, le point capital des reproches qu'on lui adresse et que nous ne pouvons que chercher à élucider.

DEUXIEME PARTIE

Chapitre premier

LES REPROCHES QUE L'ON FAIT A GUY PATIN

I. *ENVERS SA POSITION CONTRE LA THEORIE NOUVELLE DE LA CIRCULATION DU SANG*

A) La circulation sanguine avant Harvey

Quelle était donc, très succinctement, la physiologie sanguine avant Harvey, c'est-à-dire selon Galien : « L'aliment, transformé en chyle par la digestion, est absorbé dans l'intestin par les veines mésaraïques et il est apporté au foie qui est le grand organe épurateur du chyle et une véritable plaque tournante. Le foie envoie les parties légères à la vésicule biliaire, les parties épaisses à la rate, les parties liquides aux reins. Ce qui demeure, c'est le sang, qui prend sa couleur rouge, à la suite d'une véritable fermentation interne, ... « comme le moût du raisin mis en cuve se change en vin ». Le sang, né du foie, passe dans les deux veines caves inférieure et supérieure pour aller baigner tous les territoires du corps; ce sang n'est pas immobile; il subit un va-et-vient en rapport avec la double contraction cardiaque. Le sang est accompagné d'un élément spirituel, émané de la vapeur du sang, qui recevra

des noms différents selon son stade évolutif; dans le système veineux, c'est « l'esprit naturel » dont la fonction est strictement nutritive.

Le liquide sanguin veineux va gagner en partie le cœur, par l'oreillette droite; dans le ventricule droit, il rencontre le « calorique inné » qui lui apporte la chaleur. Alors intervient un système réfrigérant qui est l'air pulmonaire, l'air venant des veines pulmonaires par l'oreillette gauche et les orifices inter-auriculaires et inter-ventriculaires... Par ces mêmes orifices supposés le sang du cœur droit va s'aérer dans le cœur gauche. Enfin, le sang du ventricule droit, par la veine artérieuse (artère pulmonaire) va nourrir le poumon et se rafraîchir à son contact. Dès le ventricule droit, « l'esprit naturel » est devenu « l'esprit vital », de nature aérienne tandis que le premier était de nature vaporeuse. L'esprit vital a une action calorifique.

Au moment de la systole cardiaque, la petite quantité de sang ventriculaire gauche gagne la périphérie par l'aorte et les artères, le poumon par les veines pulmonaires où se fait par conséquent un double courant.

Le sang arrive au cerveau par les carotides, subit encore l'action de l'air au niveau de la pituitaire, et l'esprit vital devient « l'esprit animal », de nature éthérée. Les esprits animaux suivent les nerfs moteurs et sensitifs qui leur doivent leur action et président également aux fonctions psychiques.

L'ensemble corporel est baigné dans « l'humide radical ». « Les esprits sont dominés par l'âme ».

Il est certain que ce schéma grossier était loin d'être demeuré intact et accepté, et que de toutes parts des contestations fusaient dans les différentes écoles d'Europe qui menaçaient de ruine ce précaire équilibre replâtré, tant mal que bien, par les garants du dogme officiel.

B) Les précurseurs d'Harvey

Il ne faudrait pas croire que Harvey ait découvert de but en blanc le véritable plan de la circulation ; l'affaire était

dans l'air et Harvey couronne l'œuvre de Servet, de Colombo, de Césalpin.

Michel Servet avait décrit le premier la petite circulation en 1553.

Vésale, niant les communications inter-ventriculaires, porte un coup grave à Galien.

Colombo, de Padoue, décrit la petite circulation ; Césalpin, lui, semble avoir tout vu et prononce le premier mot de « Circulation ». Il note, qu'après ligature du bras, le gonflement des veines existe au-dessous de la ligature et non au-dessus. Il découvre la circulation veineuse, et démontre la circulation tout entière : « le sang, conduit au cœur par les veines, reçoit sa dernière perfection et cette perfection acquise est portée par les artères dans tout le corps ».

Cette direction de la circulation veineuse, infirmant les théories de Galien, découlait déjà de la découverte des valvules des veines faite par Charles Etienne, en 1545, puis par Jérôme-Fabrice d'Aquapendente.

Et c'est précisément auprès de ce dernier maître, à Padoue, que Harvey s'initia aux doctrines de ses prédécesseurs.

C) Harvey

Il eut alors le courage de réagir contre l'autorité paralysante et de dire : « Il n'y a pas d'esprit assez étroit pour croire que chaque art et chaque science nous ont été légués par les anciens dans un état de perfection absolue tel que rien ne reste plus au génie et aux efforts de leurs successeurs. »

C'est en 1616 que Harvey commence à professer au Collège Royal de Londres ses leçons sur la circulation et celles-ci vont durer douze ans qu'il mettra à profit pour mettre au point ses doctrines, basées sur l'expérimentation, avant de publier, en 1628, son livre : « *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus* » [Exercice anatomique du mouvement du cœur et du sang chez les ani-

maux]. La seule chose qu'il n'ait point vue, ce sont les capillaires qui seront découverts par Malpighi en 1661.

D) Les réactions en France et le cas de Guy Patin

Comment la France accueillit-elle ces révélations ? Relativement mal, bien entendu ! Principalement à Paris. Descartes accepte l'opinion du médecin anglais, en gros du moins, « auquel il faut donner louange d'avoir rompu la glace en cet endroit et d'être le premier qui a enseigné qu'il y a plusieurs passages aux extrémités des artères par où le sang qu'elles reçoivent du cœur entre dans les petites branches des veines d'où il va se rendre derechef vers le cœur, en sorte que son cours n'est autre chose qu'une circulation perpétuelle ». Mais Descartes n'est pas médecin... et d'ailleurs il n'acceptera pas la contraction active du cœur, mais une succession de dilatations et de contractions passives, sous l'influence, pour lui, du froid et du chaud.

Gassendi lui, philosophe érudit, mathématicien de tout premier plan, adhère sans réserve. Mais Gassendi n'est pas médecin... Or, qui est ce Gassendi, rival et ami de Descartes qu'on croirait lire quand il écrit : « La philosophie est l'amour et l'étude de la sagesse. La sagesse n'est autre chose qu'une disposition de l'esprit aux bons sentiments et aux bonnes actions. Et l'esprit est disposé aux bons sentiments lorsqu'il s'accoutume à aimer la vérité, à la rechercher, et à l'embrasser partout où elle se trouve... », ce Gassendi, n'est rien d'autre qu'un client de marque et une personnalité amie de Guy Patin.

Guy Patin savait très bien que Gassendi lui-même, en 1648, avait été le véritable instigateur d'un ouvrage sur la circulation du sang publié par Samuel Sorbière et que Riolan avait combattu. Or, que lisons-nous un an après, en 1649, dans une lettre de Guy Patin à Spon : « J'ai grand regret que vous n'ayez veu l'incomparable M. Gassendi : c'est un digne personnage, est *silenus Alcibiadis* [c'est le Silène (père nourricier de Bacchus) d'Alcibiade]. Vous eussiez veu un grand homme en

petite taille : c'est un abrégé de vertu morale et de toutes les belles sciences, mais entres autres, d'une grande humilité et bonté, et d'une connoissance très sublime dans les mathématiques ». De telles louanges, à un an de distance et après une prise de position qui aurait dû séparer les deux hommes semblent bien étranges, si Guy Patin avait été si catégorique dans ses idées ? Il nous a laissé en plus, de Gassendi, une véritable observation médicale, collationnée au jour le jour, lors d'une pneumonie contractée en 1654, et dont il le tira, au moins provisoirement, à petits coups de saignées, de purgations judicieuses, de régime et de bonnes paroles ! Et nous ne saurions résister au plaisir de citer Patin, quand Gassendi, une année plus tard, disparaîtra : « Notre bonhomme M. Gassendi est mort, le dimanche 24 octobre, à trois heures après midi, âgé de soixante-cinq ans. *Voilà une grande perte pour la république des bonnes lettres. J'aimerois mieux que dix cardinaux de Rome fussent morts. Il n'y auroit point tant de perte pour le public ; au contraire le Pape y gagneroit, car il revendroit leurs bonnets vacants à d'autres qui ont bien envie de faire fortune à ce jeu là...* ». Comment, dans ces conditions, concevoir qu'au cours des très nombreuses visites d'art et d'amitié qui s'échangèrent entre ces deux hommes intelligents, le problème de la circulation n'ait pas été abordé et discuté, et leurs points de vue différents confrontés, à la lumière de tout ce qui se disait, s'imprimait, se soutenait, s'opposait ?

Pour répondre à Harvey, il fallait faire quelque chose et lui opposer un interlocuteur de poids. C'est Riolan, ami de Guy Patin, qui fut choisi par la Faculté. La réponse nous laisse pantois : « Mais alors que devient le foie, réduit à l'oisiveté ? Mais le chyle va donc arriver au cœur dans cet état d'impureté ? Mais le chyle va infecter le poumon ? va infecter le cerveau ?... C'est impossible, etc... »

Harvey, qui connaissait la valeur de l'anatomiste Riolan, ne négligea pas l'honneur officiel qui lui était fait, mais ne pouvait que répondre et persister dans son sentiment. Guy

Patin d'ailleurs le dit : « Monsieur Harveus, à Londres, luy a contredit par un petit livre qu'il luy a dédié et envoyé ».

Ce livre, il n'est pas possible que Guy Patin de l'ait pas eu entre les mains, et ne l'ait pas lu.

Et il était trop prudent, trop sceptique, pour ne pas être informé.

D'autre part deux thèses favorables à la circulation sont disputées à Paris. La première en 1663, « *An a sanguine impulsum cor salit ?* » [Est-ce que les battements du cœur viennent du sang ?]. La seconde, par Matto, en 1665, « *An motus cordis a fermentatione ?* » [Les mouvements du cœur viennent-ils d'une fermentation ?]

Guy Patin les a aussi certainement lues.

E) Tentative d'explication et de mise au point

Si sa correspondance est émaillée de railleries qu'il décoche aux « *circulatores* », en jouant plus d'une fois sur les deux sens du mot, signifiant, sans nul doute, les partisans de la nouvelle doctrine mais surtout les charlatans et vendeurs de drogues scélérates, en fait, ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'en dehors de cette position en flèche qu'il soutient, par personne interposée, dans la thèse de Jean Cordelle en 1670 (l'année même où Malpighi découvre les globules rouges !), on ne retrouve nulle part ailleurs dans son œuvre ou ses lettres, cette assertion catégorique. Au contraire même : sinon, en bonne logique, étant Doyen, il aurait dû applaudir à la requête du chirurgien-barbier Bertrand, qui venait demander à la Faculté, et dans les règles, l'autorisation de publier un ouvrage en français contre la circulation du sang et contre Harvey, son premier auteur. Mais, comme s'il ne voulait pas se compromettre, Guy Patin élude, là, et fait éluder par la Faculté, le problème, et écrit dans les Commentaires de la Faculté : « *Circulationem sanguinis non esse controversiam chirurgicam, nec ad barbitonsorem chirurgum pertinere istud negotium. Itaque rejiciendum esse libellum hunc mss. et redendum suo auctori* ».

[La circulation du sang n'est pas une discussion d'ordre chirurgical et cette affaire ne concerne pas un chirurgien-barbier. Donc requête à rejeter et manuscrit à rendre à son auteur].

Quelle était donc son intime conviction ? Etait-il le si farouche opposant qu'il semble à première vue, et cette position de 1670 n'est-elle pas, à la fois, un signe de fatigue et d'aigreur de vieillard déçu par les malheurs qui le frappent et aussi, par réaction, comme un baroud d'honneur, pour ne pas ridiculiser sa chère Faculté qui défendait encore, avec désespoir, les idées anciennes et pour lui éviter un discrédit qu'il n'aurait pu supporter ?

Car enfin, dans une lettre à Spon du 5 juin 1652, on est surpris de lire sous sa plume : « Pour la circulation du sang, *j'ay toujours esté* du mesme advis que vous me proposez en votre lettre : *puto quidem sanguinem moveri, tum in venis, tum in arteris, sursum et decisum et circulariter ; sed modus ille quo movetur, an per septum cordis, an per pulmones, an per venam cavam tantum, an etiam in porta, quianondum liquet, amplius deliberandum censeo. Multa videntur in natura fieri quia vel postquam facta sunt, quorum tamen verus modus ignoratur...* [Je pense, en vérité, que le sang se meut tant dans les veines que dans les artères et ce en remontant, en descendant et d'une façon circulaire ; mais de quelle manière se fait ce mouvement ? est-ce en passant à l'intérieur du cœur ou à travers les poumons ? Est-ce seulement par la veine cave ou aussi dans la veine porte, du fait même que ce ne soit pas encore bien clair, je suis d'avis d'en discuter davantage. On voit dans la nature beaucoup de choses n'exister qu'une fois réalisées, et dont le vrai mode de formation nous est d'ailleurs inconnu].

Ce texte, à lui seul, pourrait lui valoir le bénéfice du doute.

Malheureusement on ne retrouve nulle part ailleurs dans la riche correspondance de Guy Patin, de discussion à ce sujet, ni le désir de renouer le débat. Dire, comme on l'a

écrit, que dans sa haine de toute la chimie et de toute nouveauté thérapeutique, PATIN mélangeait tout et que « HARVEY n'était rien d'autre, pour lui, qu'un cuisinier arabesque », c'est quand même aller un peu loin, mais il est certain que les révélations d'ordre physiologique n'excitent absolument pas sa curiosité ou son enthousiasme. Nous dirions même que, par un réflexe de prudence et de scepticisme pragmatiques, il ne prétend s'y intéresser que dans la stricte mesure où cette nouveauté est susceptible d'apporter un avantage immédiat et concret dans l'art de guérir.

A l'appui de cette conviction, nous ne pouvons mieux faire que de signaler son attitude, lors de la découverte de PECQUET.

PECQUET, « le petit PECQUET de la Marquise », médecin de FOUQUET à qui il devait toute sa brillante situation, reprend, en 1649, l'étude des chylifères découverts, en 1622, par ASSELLI, mais contrairement à ce dernier qui les faisait aboutir au foie, il les conduit à la fameuse citerne à laquelle il allait laisser son nom, puis, par le canal thoracique, à la veine sous-clavière gauche.

La conséquence ?

1) Les veines ne partent plus du foie qui n'est donc plus la fabrique du sang ;

2) L'aliment ne va plus au foie pour fabriquer la masse sanguine.

Le foie est réduit à un rôle secondaire.

C'est une levée de boucliers, même à Montpellier d'où sortait PECQUET, mais RIOLAN qui a des yeux et un scalpel, ne peut que vérifier les faits. Puisqu'il faut une fonction à ce canal thoracique on lui attribuera... « la formation de la partie fibreuse du sang !... »

Qu'en dit PATIN ? Nous avons relevé dans une de ses lettres : « Tout le fait de Pecquet est une nouveauté que je suis bien prêt de croire, lorsqu'elle sera bien prouvée et qu'elle apportera de la commodité et de l'utilité *in morborum curatione* — dans la guérison des maladies. *Quo excepto* — [ceci mis à part] — je n'en ay que faire.. .»

En vérité, Guy Patin, un peu comme le bonhomme Chrysale, plus occupé de médecine pratique que de théorie ou de physiologie qui dépassent ses connaissances, semble tout simplement s'être plus ou moins désintéressé de ce qu'il jugeait, au fond, comme des querelles d'Ecoles, sans grande importance, en n'en soupçonnant sûrement pas les conséquences au-delà d'un « déviationisme » qu'il réprouve, par goût de l'ordre, par tradition, par respect spontané pour les Pères de la Médecine et pour sauver, en toute occasion, l'Honneur de sa profession et de la Faculté.

II. *ENVERS SA THERAPEUTIQUE*

Le deuxième grand reproche que l'on fait à Guy Patin concerne sa thérapeutique qui, évidemment, n'était pas très compliquée, et nous fait irrésistiblement penser, dès qu'on lâche les mots de saignée, de séné et de son (tisane à l'eau de son) à Thomas Diafoirus ! Renaudot ne se privait déjà pas de persifler, qui insérait l'épigramme suivante :

« Nos docteurs de la Faculté
Aux malades parfois s'ils rendent la santé
Ont besoin de l'apothicaire,
Mais Patin plus adroit, de par la charité
Avecque trois S les enterre ! »

En fait, comme l'écrit Raynaud, « on croyait, avec Hippocrate, que la nature tend à la guérison, et que la maladie n'est que la manifestation extérieure d'un effet salutaire, d'un combat livré par les forces vives de l'organisme contre les causes qui tendent à sa destruction. En conséquence, le rôle du médecin devait se borner à tempérer les mouvements excessifs, à exciter ceux qui languissent, à surveiller et rarement à provoquer l'apparition de crises d'où dépend le rétablissement de la santé ; mais que surtout il devait respecter ce travail, et ne jamais le troubler : « *Quo*

vergit natura, eo ducendum ». — [Il faut aller vers où tend la nature].

A) La saignée, ses abus mais aussi sa défense

Il ne faudrait pas croire, comme le théâtre l'a trop fait voir, que les anciens usaient donc à tort et à travers et au hasard de la saignée et de la purgation. Bien sûr, ils en usaient et en abusaient et Guy Patin aussi, mais chaque chose avait son temps, son sens et ses indications. Il suffit d'ouvrir sa correspondance pour constater que c'était un grand « Saigneur » comme dit Bineteau dans « La Saignée réformée », et on lui reprochera assez de saigner à tous les âges, des vieillards aux enfants à la mamelle !

« Nous guérissons nos malades après quatre-vingts ans par la saignée, et saignons aussi fort heureusement les enfants de deux ou trois mois, sans aucun inconvénient... Il ne passe pas un jour, à Paris, que nous ne fassions saigner plusieurs enfants à la mamelle, et plusieurs septuagénaires. »

Comment s'explique cette attitude ? Tout simplement, parce que selon les idées reçues, toute inflammation chronique ou aiguë, toute fièvre, d'origine infectieuse ou contagieuse, comme la variole, ou d'origine inconnue (hélas !) étaient justiciables de ce traitement.

Il est sincère et use pour les siens et pour lui-même de la même thérapeutique. Ne se fait-il pas saigner lui-même, jusqu'à sept fois, « pour un fort méchant rhume ? » Ne saigne-t-il pas, avec succès, son fils Pierre, âgé de sept mois *ex fluxione asthmatica in pulmones* ? [pour un épanchement pulmonaire asthmatiforme]. « J'ay fait saigner autres fois un enfant de trois jours pour un érysipèle qu'il avait à la gorge : il est encore vivant, âgé de 35 ans. » Pour la variole : « Il est très vray que la saignée est un très grand remède en la petite vérole, principalement faite de bonne heure ; mais ce mal est quelque fois si malin, et le poumon quelque fois si engagé, que c'est folie de prétendre y donner secours par ce remède. J'ay coustume de dire aux mères

qui ont ordinaire grand soin du visage de leurs enfants, qu'il faut premièrement estre assurez de leur vie, et que je ne répons jamais de l'évênement de cette dangereuse maladie, qu'après que je les ai vus plusieurs fois jouans dans la rüe avec les autres enfants ». Quant à l'apoplexie, « C'est chose certaine que *venae sectio summum est praesidium in apoplexia sanguinea* » [la saignée en est le plus grand remède].

Mais pour autant qu'il ait fait donner la lancette et qu'il outrepasse les recommandations d'Hippocrate qui déconseille la saignée avant onze ans, Guy Patin, aussi bizarre que cela puisse paraître, tient un juste milieu entre ceux qui n'en usent pas, et ceux qui, comme Botal, en avaient fait une méthode thérapeutique universelle, n'admettant aucune restriction et l'appliquant systématiquement dans toutes les affections morbides.

Pour bien montrer qu'il n'était pas seul de cet avis, et que les indications étaient vraiment abondantes, nous citerons un autre médecin de l'époque, Bernier, qui déclare catégoriquement : « Je dis donc premièrement, que la saignée est nécessaire partout où il y a fièvre considérable et qui passe 24 heures, où il y a plénitude, inflammation ou chaleur d'entrailles, dans les maladies de la poitrine, mêmes périodiques et entretenues par les dispositions des parties basses. Dans les esquinancies, les pleurésies, les toux. Dans les maladies des yeux, quand il y a douleur ou inflammation ; dans les pertes de sang pour peu qu'elles soient considérables et contre nature ; dans les playes, chûtes et contusions récentes ; dans les gouttes de cause chaude, rheumatismes et fluxions ; dans les douleurs même causées par des sérosités et des vents, si elles sont un peu opiniâtres et en des parties délicates ; bref, en tous âges, quand la maladie le demande, puisque Celse et tant d'autres grands médecins sont formels et que l'arabe Avicenne tira du sang à son fils âgé seulement de 4 ans.

Je pense, en deuxième lieu, que c'est une erreur des plus gravissimes, entre les erreurs populaires, de craindre plus une saignée qu'une purgation, tant parce qu'il est facile

de la modérer que parce qu'elle ne manque jamais de rafraischir et de corriger la masse du sang, ce qu'on ne peut pas dire de la purgation laquelle fait effet une fois qu'elle est entrée dans le corps où elle eschauffe et aigrit les humeurs, selon qu'elles sont disposées.

Il s'en faut toujours tenir à ce que l'expérience et le bon sens font observer et particulièrement dans les climats voisins de l'océan où l'on voit des succès si manifestement heureux de la saignée, car qui ne voit que l'air, les aliments et les fréquents repas des peuples qui sont entre la Seine et la Loire font que les enfants même la supportent avec facilité.

N'oublions pas ces saignées qu'on fait dans la petite vérole et dans la rougeole : les médecins se trouvent tous les jours d'opinion contraire, on ne sait à quoi s'en tenir dans une occasion si délicate. Il n'y a pas longtemps qu'on était guère plus hardi dans l'éruption de la petite vérole à Paris qu'à Marseille ou dans les Provinces. Mais les choses ont bien changé depuis ce temps là... Je tombe d'accord qu'on peut saigner avec l'éruption, pendant l'éruption, même après... »

Patin d'ailleurs, qui recommande, lui, de ne pas saigner les vieillards trop faibles, mais uniquement ceux qui ont un « transport au cerveau ou au poumon », trouve que Botal a très mal écrit de la saignée ! *nimium laudando et extollendo* [en la louant trop et en la portant trop aux nues]. D'ailleurs, il faut savoir que les saignées de Patin n'étaient pas bien meurtrières. Il tirait peu de sang à la fois et même chez un adulte et dans les cas graves, ne dépassait pas 10 onces, quantité qu'il trouvait déjà considérable (300 g).

De toute manière, hormis les indications désuètes, et l'application aux nourrissons et aux enfants de cette méthode, il est certain qu'on a beaucoup trop ridiculisé la saignée qui sauve encore chaque jour de dramatiques œdèmes aigus du poumon, et dont nous avons pu personnellement apprécier toute la valeur et toute l'inno-

cuité dans de telles occasions aussi bien que dans des poussées d'hypertension paroxystique où la saignée blanche des diurétiques majeurs intra-veineux ne donne bien souvent que des effets insuffisants, s'épuisant parfois assez rapidement mais créant, malgré les précautions de recharge potassique importante, des déséquilibres ioniques secondaires, difficiles à compenser, ce qu'on ne voit jamais avec une bonne et franche saignée.

D'autre part, il faut voir à quelle clientèle s'adressait Guy Patin. La plupart du temps à une clientèle de riches bourgeois, vivant bien et faisant plus souvent bonne chère que carême. Il le dit lui-même, avec à-propos : « *Il n'y a pas de remèdes, au monde, qui fassent tant de miracles que la saignée : nos parisiens font ordinairement peu d'exercice, boivent et mangent beaucoup et deviennent fort plétoriques; en cet état ils ne sont jamais soulagés de quelque mal qui leur vienne, si la saignée ne marche devant puissamment et copieusement* et, néantmoins, si ce n'est une maladie aiguë, on n'en voit point sitôt les effets comme de la purgation... Les idiots qui n'entendent pas notre métier, s'imaginent qu'il n'y a qu'à purger, mais ils se trompent, car si la saignée n'a précédé copieusement pour réprimer l'impétuosité de l'humeur vagabonde, vuider les grands vaisseaux et chastier l'intempérie du foye qui produit cette sérosité, la purgation ne sauroit être utile ».

B) Les purgations.
Les idées des anciens qui les justifiaient.

Que dire de sa thérapeutique purgative ?

Beaucoup moins de mal, nous croyons, qu'on en a écrit. La purgation pour les anciens n'était pas un phénomène purement physiologique, à visée strictement laxative, comme nous l'imaginons trop souvent. Pour eux l'opération purgative avait une bien plus grande importance. C'étaient les humeurs, les principes de causes morbifiques que les remèdes de cette classe attiraient à eux, et qu'ils entraînaient

par les selles. L'évacuation de ces humeurs était l'effet capital qu'on attendait de ces agents médicinaux.

Dans leur pensée, les maladies tenaient à une cause matérielle qui existait dans le sang. La fièvre devenait un effort que tentait la nature pour s'en débarrasser. Cette fièvre annonçait un mouvement dans les humeurs, une sorte de fermentation que le sang éprouvait et qui produisait la séparation des principes nuisibles et préparait leur expulsion du corps. Ce grand travail, qui devait dépouiller la masse sanguine des « humeurs peccantes » et mettre celles-ci à la disposition des appareils sécrétoire et excrétoire, avait reçu le nom de « coction » ou « pépasme ». Dans cette théorie on accordait un rôle important et légitime aux purgatifs. Ces agents possédaient la faculté de hâter, d'assurer cette despumation du sang ; ils attiraient à eux les matières morbifiques, ils s'en emparaient et venaient les déposer dans les intestins, par une force élective que l'on comparait à celle, « en vertu de laquelle, les radicelles des plantes tirent de la terre et font monter dans les tiges, les éléments de vie qui leur sont indispensables ».

Cette propriété occulte des purgatifs était ce que les anciens cherchaient dans ces drogues : toutes les précautions prises, avant et pendant la purgation, ne tendaient qu'à préparer les voies, qu'à favoriser la sortie de ces humeurs et à assurer, en un mot, une épuration complète du sang.

Mais l'action physiologique du purgatif ne les occupait pas, et même elle était regardée comme une chose contraire : l'irritation intestinale, si elle survenait, devenait un accident qui compliquait la purgation, parce que cette irritation pouvait gêner l'exercice de la propriété qui opérait, à bas bruit, le départ et l'expulsion des matières hétérogènes mêlées au sang.

Aussi, cherchait-on, et Guy Patin plus que tout autre, par des additions de substances adoucissantes à empêcher l'agent cathartique de produire cette irritation. Il en était de même pour les coliques : on tentait de s'opposer à leur

naissance en introduisant dans chaque composé purgatif, un correctif approprié. Aux drogues purgatives végétales de la vieille médecine telles que manne, rhubarbe, aloès, agaric, julep, turbith, iris, coloquinte, il préfère mille fois la casse des Arabes, (la casse des Grecs n'étant que notre cannelle), mais surtout encore un autre remède d'importation arabe, le séné, « remède incomparable, qui n'est jamais venteux, bien qu'en dise Hoffman », et également le sirop de roses pâles ou de fleurs de pêchers, *qui minus calet et tutius purgat* — [qui échauffe moins et purge plus sûrement...] « Luy seul (le séné) fait plus qu'une boutique tout entière et bien fournie de toutes les drogues qu'on nous apporte du Midy ou du Levant. Il purge aisément, et en toute assurance, toute sorte de gens, jeunes et vieux, pauvres et riches, bilieux et pituiteux, mélancoliques et sanguins. Il fait ce qu'il doit, et ce que peut requérir de son usage le prudent médecin, tant à purger les princes et les grands seigneurs, que les hommes du commun et de la lie du peuple. Les anciens grecs ne l'ont point connu, et pleut à Dieu qu'ils en eussent parlé ! Le séné fait aujourd'hui, luy tout seul, plus de miracles que toute la chymie ensemble et tous les fourneaux des Paracelsistes. »

Nous avons retrouvé, d'autre part, « la Manière de faire le syrop de roses pasles laxatif de neuf infusions » que nous extrayons du « Médecin Charitable » pour en finir avec ce chapitre :

« On fait neuf infusions d'une livre chacune à chaque fois de fleurs de roses pasles fraîches cueillies, ayant osté le jaune qui est dedans le bouton et les feuilles vertes qui les environnent, dans quatre livres de bonne eau. La dernière infusion coulée et exprimée qui contiendra cincq livres sans la clarifier, sinon par résidence qui est, qu'après qu'elle aura esté coulée et exprimée, comme dit est, on la verse dans la cruche et estant couverte, on la laissera rasseoir, l'espace de quelque temps afin que les fèces tombent au fond ; puis on la coulera doucement dans la bassine, et avec autant de bon sucre et bons cassons, on fera le

syrop, l'escumant sur la fin et hors le feu avec la cuiller perçée, lequel osté de dessus le feu et peu refroidy sera versé dans un pot propre, couvert d'un papier pertuisé. Estant du tout refroidy, sera couvert d'un papier parcheminé et serré en lieu tempéré. Que si vous y faites cuire seulement trois quarterons de sucre par livre d'infusion, il en sera plus purgatif ».

III. *REPROCHES DIVERS MEDICAUX*

La troisième grande série de critiques sévères que l'Histoire voue à Guy Patin concerne l'amalgame des diverses orientations de sa forte personnalité.

C'est d'abord cette haine farouche qu'il porte à l'antimoine et à tous les antimoniaux, médecins ou charlatans, cette obsession, sans répit, que la moindre allusion, la moindre constatation d'utilisation, attise véhémentement, ce refus, par extension, d'accorder le moindre crédit à toute nouveauté thérapeutique, chimique ou autre, et il y en eut pourtant de valables de son temps, comme le laudanum et le quinquina, plus connu alors sous le nom de la poudre des Jésuites, de n'y voir, au contraire, et comme systématiquement, qu'une raison de plus d'exciter sa bile et de maudire le monde.

C'est aussi l'acharnement qu'il met à poursuivre ses adversaires, collègues ou apothicaires ennemis de sa doctrine à qui il n'accorde aucune tolérance, aucun sursis, aucun pardon.

De ce caractère autoritaire et inquiet, imbu de sa mission, de ce rôle de Doyen qu'il sera ou est ou a été, l'Histoire également a voulu faire une sorte de cuistre, de sorbonnard dogmatique et prétentieux, sans considération pour les autres Facultés, ânonnant un latin de cuisine et foncièrement rétrograde.

Nous pensons, également là, qu'une mise au point sérieuse doit être faite.

A) Le problème de l'antimoine et des autres nouveautés. Explication du misonéisme de Guy Patin

On pourrait épiloguer à l'infini sur la question de l'antimoine, sur la guerre de l'antimoine comme on l'a appelée, et qui dura exactement 100 ans (1566-1666) et qui se termina, en 1666, par la défaite de Patin, et la réinscription des préparations antimoniales au Codex, par arrêt solennel de 92 docteurs et en dépit de Guy Patin.

Les deux grandes raisons de sa conduite sont la règle, mais aussi et indéniablement, le danger que représentait la liberté d'une telle médication qui ne pouvait que réellement conduire aux abus.

L'antimoine avait été solennellement condamné comme poison par la Faculté. Le Parlement, de son côté, avait entériné la décision prise, rue de la Bûcherie, en permettant toutefois l'usage réservé et prudent de ce médicament. Un nouveau décret de 1615 l'avait, à nouveau, mis à l'index. Guy Patin, respectueux de la tradition, avait déjà beau jeu de rejeter ce qui était interdit officiellement. Mais en plus, il est indéniable qu'à une époque où les doses toxiques et le principe même des doses maxima par prise et par 24 heures étaient inconnus, et non codifiés, où l'émétique employé ajoutait à sa toxicité propre celles non moins toxiques d'impuretés en fort pourcentage, au premier rang desquelles, l'arsenic, les accidents devaient être très nombreux. Chaque médecin, chaque guérisseur, avait sa formule et ses doses. Chacun risquait fort d'en rajouter sur l'autre. Les doses ne sont pas minces qu'on peut voir généreusement dispensées :

« *sunt qui temerarie,* peut-on lire dans un traité des simples du XVII^e^ siècle, *in morbis contumacibus et quartana et peste, tria vel quatuor antimonii praeparati grana in pulverem redacta praescribunt cum aliquo liquore et conserva rosarum* », [il y en a qui prescrivent sans crainte dans les maladies rebelles, dans la fièvre quarte et la peste,

3 ou 4 grains d'antimoine réduits en poudre à prendre avec quelque liquide et conserve de roses].

De plus, voulant en faire aussi une panacée, par un esprit de généralisation qui tend toujours à se manifester à toutes les époques de la médecine, les partisans de l'antimoine le mettaient, sans discernement, à contribution pour tout ce qu'ils avaient à soigner, depuis la variole jusqu'aux ictères de quelque origine qu'ils fussent ! Il est certain que la longue liste de ceux qui, traités par l'antimoine dans de telles conditions, étaient passés de vie à trépas, pouvait gaillardement alimenter le Martyrologe de l'Antimoine que Patin dressait lui-même avec joie... et componction !

Bien sûr, la nouveauté relative de cette médication ne pouvait, avec le caractère que l'on connaît à Patin, le porter de toute façon à l'engouement, mais les réelles observations de prostration, d'abattement consécutif à l'emploi de ce produit, les ulcérations multiples de l'estomac et de l'intestin que les autopsies révélaient sont là pour témoigner de sa bonne foi.

Nous pensons donc que, dans la lutte qu'il a menée contre ce « poison diabolique » et les médecins qu'il appelait « stibiaux ou stygiaux », en jouant spirituellement sur ce jeu de mots, ne doit pas être retenue à charge contre lui d'une manière délibérée, cette accusation d'obscurantisme, de refus de tout progrès scientifique. D'ailleurs ne trouvons-nous pas, dans deux de ses lettres, le résumé vrai de sa position ?

Première lettre : « Je ne diray jamais d'injures à un docteur en médecine pour l'honneur que je porte à la profession, mais je vous avoue que tout ce que j'ay connu jusqu'à présent de chymistes n'ont été que de pauvres vagabonds, souffleurs, venteurs et menteurs ou imposteurs très ignorants. *Je sais trop bien que s'il appartient à quelqu'un de se servir d'antimoine que c'est à faire aux Docteurs Dogmatiques qui sçauront bien prendre leur temps et le donner bien à propos lorsqu'il est bien préparé;* que, quoique feu

M. Piètre qui était un homme incomparable m'ait dit plusieurs fois, un homme sage ne doit pas s'y fier, jamais médecin prudent n'en usera ».

Deuxième lettre : « Si quelqu'un se peut servir de ce remède (l'antimoine), ce doit estre un bon médecin dogmatique, fort judicieux et expérimenté, et qui ne soit ni ignorant, ni étourdi : ce n'est pas une drogue propre à des coureurs... On ne parle ici que de morts pour en avoir pris de quelque barbier ignorant ou de quelque charlatan suivant la cour. *Nous ne la voulons point authoriser, parce que l'abus en est trop grand, même entre les mains de plusieurs médecins, à qui elles démangent d'en donner.* »

Que la même attitude d'ostracisme ait concerné d'autres nouveautés comme, par exemple, le quinquina, cela peut évidemment troubler davantage.

Mais Patin n'était pas le seul de son avis et le quinquina, en fait, eut des ennemis assez nombreux, jusqu'au jour où l'autorité de Louis XIV le fit entrer définitivement dans la pratique, un peu d'ailleurs comme il en avait été pour l'antimoine, qui l'avait soulagé aussi dans sa jeunesse.

« Tout nouveau, tout beau, et pas cher, pas bon », n'étaient évidemment pas les critères de référence qui s'attiraient la faveur de Patin !

« Il y a trois mois, écrit-il, le 8 avril 1653, que quelques Jésuites, tant ceux de Lyon, que d'autres qui venoient d'Italie, apportèrent ici une certaine poudre qui venoit des Indes, d'une vertu admirable contre les fièvres quartes. Cette drogue fut incontinent en crédit, *ut solent omnia nova* [comme c'est l'habitude pour toutes les nouveautés]. Mais tost après, l'expérience manqua et ceux qui n'avoient pas voulu s'en servir en ont été louez. J'ay parlé hardiment contre cette nouveauté en plusieurs lieux où ces bons pères passefins promettoient miracles et où elle n'a rien fait du tout. »

Avouons que Patin récuse sans preuve personnelle dans sa clientèle, mais que cette poudre vînt des Jésuites, qu'il

ne portait déjà pas dans son cœur, c'était sûrement pour lui une deuxième raison de ne pas lui faire confiance !

Nous serions porté à croire qu'en fait, ce qui excuse Patin et les autres, c'est que rien au point de vue sanitaire n'était réglementé, que l'expérimentation d'alors n'était que racontars de colporteurs, que, dès qu'une nouveauté apparaissait, valable ou non, elle faisait la proie de charlatans éhontés qui ne cherchaient qu'à rendre plus mystérieuses et plus secrètes ces drogues, pour mieux pouvoir en vanter et en déformer les mérites, dans le seul but de bénéfices scandaleux. La crédulité du bon peuple, la sottise des riches comme des pauvres, ne pouvaient évidemment, dans ces temps de disette médicamenteuse, en face d'épidémies et de maladies pour lesquelles, il faut le reconnaître, on n'avait rien de bien efficace, que favoriser l'éclosion réitérée de fausses panacées ou de remèdes de bonne femme.

S'il déconseille l'emploi du laudanum, dont il est le premier à reconnaître « qu'un médecin peut l'utiliser », c'est à cause des grands dangers qu'il représente; ce sont encore les charlatans qu'il vise et non sans raison : « que les plus simples apprennent à ne se fier aux belles promesses de ces souffleurs, promettans merveilles de leur laudanum qui sous l'ombre d'endormir les malades pour quelques heures, leur donnent le sommeil éternel, et les envoyent en ce lieu, *unde negant redire quemquam,* [d'où on nie que jamais quelqu'un soit revenu]. Que si on l'emploie, en ne dépasse jamais la dose de deux grains ». Notons qu'il s'agit là du laudanum de Rousseau, deux fois plus actif que le Laudanum de Sydenham, seul au Codex actuel

B) Le problème de ses confrères et des autres facultés

Son attitude négative et sarcastique vis-à-vis de tous ses ennemis, cette prétention à être seul dans la bonne voie, qui n'est pas faite pour lui déplaire et semble souvent

lui servir de stimulant, indispose souvent le lecteur, par un parti pris exagéré.

Mais il y a du magister sous cela, dépassant largement sa pensée pour mieux frapper la mémoire du correspondant-élève; le style, l'écriture ferme et décidée, sans ratures, soulignant ses citations latines » qui ne viennent pas comme des cheveux sur la soupe », mais qui sont réellement des flashes qui jaillissent au bout de sa plume, et sont sa manière d'assurer et peut-être de se rassurer, témoignent, dans sa correspondance privée, de ce sentiment pédagogique qu'il a, d'avoir quelque chose à dire, une sorte de mission à transmettre.

Nous pensons précisément qu'à cause de cela, il doit lui être beaucoup pardonné ! C'est un homme du Nord, un homme du plat pays, chicaneur et tyranneau comme tout Picard et Normand qui se respecte, fort imbu d'un rôle de mentor qu'il prend peut-être au sérieux mais c'est un homme intègre, qui ne prévarique point, un homme fier mais désintéressé.

Bien sûr, pour lui aussi, dans son for intérieur, « il n'est de bon bec que Paris », de bonne Faculté que la sienne, de bonne médecine que celle qu'il a sucée. Il applique avec rigueur cette ségrégation médicale entre Paris et la Province qu'il signe comme doyen. Il sévit effectivement contre trois docteurs de la Faculté, Le Vignon, Le Breton et Bertin Dieuxivoye qui sont chassés de la Compagnie, le 29 février 1652, pour avoir consulté avec un étranger, Valot..., de Reims ! On oublie de dire qu'une lettre d'excuses, le 10 mars, et une soumission en règle leur permettent d'être réintégrés quelque temps après.

Le procès avec Chartier est plus équivoque, car il voulait faire d'une pierre deux coups, frapper l'imposteur qui enfreignait les statuts, et à travers Chartier, son ennemi Guenaut, farouche antimonial qui, précisément, avait incité Chartier à prendre position pour l'antimoine et à braver doublement Patin !

Mais logiquement et judiriquement il aurait dû gagner sur le fond... Si Guenaud n'avait acheté le juge !

Sa position contre « son cher ennemi » Renaudot a été selon les époques fort discutée. Beaucoup ont voulu y voir la haine pour l'école de Montpellier, le vieux fond de sectarisme anti-juif que Patin, à plusieurs reprises, avouons-le, laisse s'épancher très ostensiblement, une rancœur de grand bourgeois contre tout progrès social et toute aide au petit peuple.

Nous avons résumé ce que nous pensions de cette affaire, et Renaudot était certainement ce qu'on appellerait aujourd'hui un très habile promoteur...

Etudions d'un peu plus près les reproches de sectarisme médical en faveur de Paris que l'on a toujours opposés à Patin et dont nous contestons — pacifiquement ! — le bien-fondé.

Ecoutons le point de vue, non plus de Guy Patin, mais d'un témoin de la même époque, Bernier, médecin de Montpellier, précisément : « ce n'est pas que je blâme ces lettres (de réception au diplôme de doctorat en médecine) qui sont une déclaration des preuves que la jeunesse a données de sa suffisance, mais il serait fort nécessaire que ce qu'elles contiennent fût véritable et que, quant à la France, on n'y donnât pas ces attestations et ces lettres avec la même facilité qu'on fait en d'autres pays, où elles ne dépendent souvent que d'un léger examen ou d'une thèse proposée en l'air et soutenue de quelque pièce de monnoye.

« C'est pour cela que le Cardinal du Perron répondit, un jour, à des professeurs en médecine : « qu'il serait à souhaiter, qu'excepté Paris et Montpellier, toutes les Universités en Médecine comme Rouen, Caen, Bourges, Orange, Angers et tant d'autres fussent abolies parce qu'elles ne servent d'asile qu'à l'ignorance ».

« Cependant ces deux Facultés qu'il excepte ont plus de peine à s'entresouffrir que si elles étaient dépendantes de différents princes. Car, quant à celle de Paris, outre qu'elle

est en de continuelles divisions sur elle-même, *bellum sociale* — en guerre civile —, elle a encore une guerre étrangère avec celle de Montpellier, *bellum adversus gentes externas,* mais ce qu'il y a de plus fâcheux pour les médecins de la Faculté de Montpellier établis à Paris est, qu'encore qu'ils n'y soient en très petit nombre, *tous les autres se vantent d'en être, jusques aux charlatans. C'est pour cela que les médecins de Paris, qui ne se voyent pas trop les maîtres chez eux, semblent avoir quelque raison de ne conférer qu'avec ceux qui leur sont connus,* ne pouvant facilement distinguer dans un si grand nombre le bon grain d'avec l'yvroie. Mais ce qu'il y a en cela d'incommode, pour le public, est que quelques médecins de Paris ne voulant pas avoir plus de commerce avec ceux de Montpellier qu'avec ceux des autres Facultez, les malades ne peuvent les avoir conjointement, de sorte que si Sa Majesté, qui les admet tous dans sa Capitale, n'y apporte quelque remède, la raison et la charité, qui devraient être le véritable motif de leur union et intelligence, ne les mettront jamais bien d'accord ».

« Quant à la Faculté de Montpellier, quelque chose que ses adversaires en publient, on ne peut nier que les certificats qu'on exige des écoliers touchant leurs études, la quantité des actes probatoires, et la modicité du prix qu'on y met, ne soyent des moyens de faire d'assez bons médecins. Mais d'autre costé, il faut avouer, en premier lieu, que la faveur entre trop avant dans le choix des professeurs de l'Ecole et que les Régences ne sont plus ordinairement accordées qu'elles l'étaient autrefois au mérite... ».

« Les choses vont sur un autre pied à Paris, mais il ne laisse pas pour cela de clocher comme à Montpellier. De plus on perd trop de temps à faire un Docteur; on prend trop d'argent et on y fait trop de formalités... La cérémonie finie et le docteur fait, on lui insinue [à Paris] pour le dédommager de sa patience et de son argent, qu'il est bien heureux d'être membre du corps le plus savant et le plus fameux d'Europe, qu'il ne lui reste qu'à se faire valoir, et que, comme il n'y a pas de salut hors de

la Faculté, il ne doit regarder les enfants des autres Facultés que comme des abortifs, que c'est errer avec les Arabes et les Juifs de s'écarter tant soit peu de la méthode qu'on lui a transmise, que qui ne suivra pas ces maximes est hérétique de la Médecine, qu'il faut éviter comme tel, et qu'il faut déférer à la très salubre Faculté tous ceux qui auront du commerce avec les docteurs qui n'ont pas l'avantage d'être frappés à son coin ».

Patin est manifestement visé dans tout ce second paragraphe, alors que le premier aurait tendance à le relaxer de son apartheid !

Nous comprendrons peut-être ainsi mieux la position qu'il a défendue :

« Si ceux de Montpellier font par icy quelque chose qui vaille, on pourra leur respondre : sinon je pense que nous en demeurerons là avec nostre arrest de l'an 1644, contre lequel ils ont présenté requeste au Conseil, y estant portez par M. Vautier, laquelle requeste a été cassée par M. le Chancelier, qui leur a dit que nostre arrest n'estoit qu'une nouvelle confirmation de nos anciens droits et privilèges, que c'estoit un arrest donné parties ouïes, après cincq audiences publiques, qu'à tels arrests, il n'y avoit point de requestes civiles, et qu'il falloit en demeurer là. Autrefois, les médecins estrangers voulans avoir de l'employ se disoient chymistes, spagyriques, Paracelsistes, se vantoient de guarir les grandes maladies sans saigner, d'avoir de grands secrets contre toute sorte de maux; mais aujourd'huy *nous voyons ici des estrangers très ignorans et purs charlatans qui n'ont point de honte et disent effrontement qu'ils sont médecins de la Faculté de Montpellier.* J'en ay veu quatre ou cincq qui n'y ont non plus esté que je suis à Rome, qui ne sçavent ce qu'ils font, *artem quam profitentur non intelligentes* [qui n'entendent rien au métier qu'ils professent], qui pour des remèdes ont les juleps cordiaux, les apozèmes et autres bagatelles, *ut habeant faventes pharmacopeos,* [pour se rendre favorables les pharmaciens], l'antimoine qu'ils disent mieux entendre

que nous; mais néanmoins ils ne guarissent rien, ils se décrient eux-mêmes et *font tort à l'eschole dont ils se renomment*, et de l'heure que je vous parle, il n'y en a pas un en crédit, et ne passent dans l'esprit de nos malades que pour ce qu'ils sont ».

Et une autre fois (à Belin le 12 septembre 1646), il écrit :

« La pluspart des docteurs de Montpellier qui font bien dans la campagne doivent leur institution à nos escholes et aux bons livres qui en sont sortis, et ne doivent rien à Montpellier, où ils ont laissé leur argent. Mais c'est assez pour ce coup : *dissertus esse possem, si contra ista dicerem* [je pourrais être disert, si je parlais contre tout cela]. Nous avons copie de leurs privilèges tels qu'ils les ont produits au procez; c'est une fort belle chose. Nous ne craignons non plus M. Vautier que la lune craint les loups; il ne nous sçaurait faire du mal, nous le connoissons trop bien. Ostez deux médecins du Roi, il n'y en a point icy de Montpellier qui y pratiquent. Il est vrai qu'il y a quelques charlatans qui en prennent le titre, qui tuent à force d'antimoine et de thériaque, ceux qui sont si malheureux de tomber entre leurs mains et font opprobre à l'eschole de Montpellier, laquelle se vante de tant de miracles que l'expérience rend invisibles. Mais je me retiens ! »

En fait, il est, par tendance naturelle, poussé vers Paris, mais il est abusif de prétendre qu'il ne voyait que des imbéciles ailleurs, tant en France qu'à l'étranger. Ses correspondants étrangers sont légion et les Français avec qui il entretient les meilleures relations sont de Lyon pour Spon, de Montpellier pour Falconnet, de Montpellier aussi pour Belin !

Il y a même au contraire, chez Patin, cet avant-goût pastorien d'universalisation de la science ou plus exactement d'européinisation des idées sur lequel nous reviendrons et qui, tout en lui gardant — et combien — sa gaillardise française, ouvre son esprit au-delà du cadre étroit des frontières.

Et s'il se trouve aussi à l'aise avec tel savant danois, allemand, hollandais, italien, espagnol, c'est que tous ont la même culture classique médicale et que tous ont la même langue : le latin et aussi le grec, un latin excellent, riche, classique et non décadent, dont nous avons tenu à traduire personnellement tous les passages que nous citons.

Si dans sa lettre du 16 août 1647 à Falconnet de Montpellier « il renvoie poliment l'ascenseur », comme on dirait maintenant, en écrivant :

« Je suis bien aise que vous ayez trouvé belles les thèses que je vous ai envoyées, et que vous fassiez état de notre Faculté; et comme *inter bonos bene agere oportet* [il importe de bien agir entre gens de bien], je vous puis asseurer que tant que mes leçons ont duré, j'ay pris plaisir de dire du bien des médecins de Montpellier : *ex quibus potissimum colo Joubertum et Varandeaeum* [parmi lesquels j'honore au plus haut point Joubert et Varandal], sans offenser, en aucune manière, les honnêtes gens qui, tous les ans, y prennent leurs degrez, au nombre desquels je ne puis comprendre, en aucune manière, deux vivans aujourd'huy qui sont MM. Courtaud et Rivière, *quos vere dixerim dehonestamenta suae artis et sui ordinis* [dont j'ai déjà dit qu'ils déshonorent leur art et leur compagnie] », on ne peut tout de même pas le taxer de la même civilité empressée, quand il confie à son ami Belin : « Pour Monsieur Sorel, je suis bien aise qu'il soit allé à Montpellier, qu'il achève là de se perfectionner, afin d'atteindre une bonne fin », ou qu'il confesse posément, au même ami, le 22 août 1641 :

« *Pour les médecins, tant de Paris que de Montpellier, j'en fais autant estat des uns que des autres*, pourveu qu'ils soyent gens de bien : *non sum acceptor personarum*, [je ne tiens pas compte des personnes]; le lieu ne n'importe du tout. La malignité du gazettier ne nous doit pas esmouvoir, ny nous commettre ensemble. Joinct que ce petit point d'honneur est si léger que ce n'est point la peine d'en

parler; *ce n'est pas l'Université qui fait l'habile homme parmi nous, mais la connoissance des simples, des tempéramens et des maladies. Tout cela s'apprend aussi bien ailleurs qu'à Paris.* Icy, à la vérité, l'expérience se fortifie davantage et on a plus fréquent commerce avec les sçavants. Quand le deviendray-je ? Il me parait que ma réputation me fait un peu d'honneur, mais je ne suis point assez vain pour en estre flatté; elle me sert seulement à désirer de la mériter ».

C) Guy Patin et les apothicaires de paris

Si une profession a bien été attaquée, vilipendée et ridiculisée par Guy Patin, c'est bien la corporation des apothicaires, qui décidément, sous tous les régimes, sert de bouc émissaire !

Essayons d'y voir plus clair.

La thérapeutique prônée par Guy Patin portait un coup très rude au commerce de toutes les préparations à la mode, en jetant sur elles le discrédit et l'opprobre. Un véritable cercle vicieux s'amorçait : les pharmaciens, à qui Patin ne laissait guère, en dehors du soin « d'instrumenter », que la vente de casse, séné, rhubarbe, sirop de roses pâles, et autres simples dont ils n'avaient même pas le monopole et qu'on trouvait en épicerie, par une réaction toute légitime, se tournaient vers les empiriques, les médecins étrangers, les charlatans, les antimoniaux et tous ceux qui pouvaient les aider à vivre ou survivre ! Ce qui avait évidemment le don d'exciter davantage la colère et l'intransigeance du représentant de la Faculté !

Patin voit d'ailleurs fort objectivement le problème quand il fait écrire sur les Registres Commentaires de la Faculté, le résumé de son discours, en réponse à la plainte judiciaire des pharmaciens :

« Les pharmaciens animés contre moy d'une haine violente et invétérée, n'ayant rien pu prouver de répréhensible dans ma conduite passée et dans mes mœurs, me

prennent à partie, faute de savoir le latin, à cause de certaines expressions de ma thèse, et aussi, au sujet de remèdes dont j'approuve assez peu l'emploi dans certaines maladies. La cause de cette haine vient de ce que j'use d'une médecine simple et peu coûteuse, et d'aussi peu que possible de médicaments, et non d'une médecine dispendieuse qui remplit la cassette des pharmaciens et tend des pièges à la bourse des malades... *Je n'ay point voulu attaquer leurs boystes mais seulement les abus chez ceux qui en abusent...* »

Les boîtes des apothicaires étaient aussi proverbiales que leurs notes ! Propre comme une boîte d'apothicaire disait-on ! Elles portaient au temps de Rabelais, qui en parle, le nom de silènes « Silènes estoient petite boystes telles que nous voyons de présent ès bouticques des apothécaires, painctes au dessus de figures joyeuses et frivoles, comme des harpies, satyres, oysons bridez, lièvres cornus, canes bastées... et aultres telles painctures contrefaites à plaisir pour exciter le monde à rire... mais au dedans, l'on resservoyt ces fines drogues, comme baulme, ambre gris, amomon, muscq, sivette, etc... (Liv. I Prologue).

Quand Patin appelle les pharmaciens d'alors des « cuisiniers arabesques », il faut bien lui donner raison : la médecine du moyen âge a été réellement formée à l'école des Arabes; les simples végétaux, il les emploie, nous l'avons vu, mais le nombre des médicaments s'était accru dans des proportions inouïes, par suite des mélanges les plus variés entre les simples. Dans la pratique, rien n'était plus commun que les formules où entraient vingt ou trente substances. L'eau-de-vie de Dresde, préconisée par Sennert dans les lipothymies, contient cent dix-huit substances ! La thériaque comporte jusqu'à soixante-quatre substances hétérogènes, parmi lesquelles nous citerons : la vipère bien entendu, mais aussi les rognons de castor, l'opoponax, le bitume de Judée, la myrrhe, l'encens, la réglisse, les yeux d'écrevisses, la térébenthine, le safran... Et la thériaque servait de base à la préparation de l'orviétan ! ...

Le mithridate était un électuaire, qu'on faisait remonter

au roi du Pont et se composait d'un grand nombre de substances aromatiques. L'alkermès (de l'arabe alkermi) était l'électuaire en vogue et comprenait entre autres substances : kermès, santal, roses de Provins, cassia lignea, perles, corail, aloès, cannelle, cochenilles, alun. On mêlait le tout au sirop de kermès et on utilisait cette préparation comme tonique du cœur et de l'estomac. L'hyacinthe contenait de l'hyacinthe, en principe..., du safran, des substances absorbantes et excitantes comme le musc. Le bézoard (de l'arabe bezahar ou bezahard) représentait les concrétions calcaires très usitées alors en médecine empirique, provenant de la poche stomacale de certains animaux, tels que la chèvre sauvage, la gazelle, l'antilope, le porc-épic, le chamois, l'isard. On attribuait à ces concrétions de merveilleuses vertus; on les portait en amulettes pour se préserver des maladies, on les vantait comme talismans. On les employait, *per os,* comme médicaments fortifiants, anti-spasmodiques, contre les maladies infectieuses, la peste, la petite vérole, etc. La licorne était l'animal fantasmagorique qui n'a jamais existé que dans l'imagination et la crédulité populaires. D'après Ambroise Paré, les cornes droites, dont on montrait des échantillons dans les pharmacies de son temps, n'étaient en réalité que les défenses d'un cétacé, « le rohart » (narval), rapportées des mers polaires par les Norvégiens et les Danois, et vendues par eux un prix déjà très élevé comme cornes de licornes. On attribuait à cette substance des propriétés extraordinaires contre le mal caduc, les spasmes, la peste, la fièvre, les morsures de chiens enragés, les piqûres de serpents.

Les falsifications d'ailleurs ne concernaient pas seulement les cornes de licornes, mais toutes les préparations où entraient or, pierres précieuses, etc... Elles étaient même raisonnées, comme en témoigne Pierre Barra, Médecin des Hôpitaux de Lyon, qui déclare sans ambages, en 1667 :

« Le dérèglement est si grand et si universel pour la confection d'hyacinthe, que je ne sçay à qui m'en prendre. Chacun le fait chez soi, on l'apporte de tous costez, tout le monde le distribue, petits et grands en prennent et dans la

ville de Lyon, le pain n'est pas plus en usage que la confection d'hyacinthe. Le prix auquel on la débite en confirme l'usage entre la populace et en découvre les défauts à ceux qui veulent en rechercher de quoy elle doibt estre faite. Les médecins en voient, dans la pratique, de fort méchants effets ; les bons apothicaires crient contre ceux qui en font commerce et tout ceci n'est qu'une confusion qui n'aboutit qu'à crier et se plaindre. *On dit que d'aucuns la préparent de ces petits cailloux du Rhône qui sont de différentes couleurs, en place des fragments de pierres précieuses qui s'emploient d'ordinaire, la nacre pour les perles, la craye pour la terre scellée, le bol de ce pays pour le bol d'Arménie et j'ay vu du bois contrefait pour le santal citrin qu'on y a voulu employer.* Si on avait un peu d'intégrité, on n'en ferait pas ainsi et si l'on consultait la charité chrestienne, on auroit pitié de son frère... L'abus a détruit tout cela et s'est servi pour en venir à bout de l'interest particulier qui est l'amy du monde. Je ne veux pas m'en prendre à lui pour détruire l'abus de la confection d'hyacinthe, il est trop appuyé; je ne serois pas fort pour luy; mais je veux soulager les pauvres d'une composition qui sera d'un prix très modique, laissant aux riches tout le soin de faire réformer l'abus de leur confection d'hyacinthe. Il y a quelque temps, qu'estant allé à l'Hôtel-Dieu, j'y vis une dispensation de confection d'hyacinthe très grande et très exactement faite et, faisant réflexion sur la quantité qu'on en donne à tant de pauvres de la ville, et de la grande dépense qu'on y fait toutes les années, *je résolus pour le secours des pauvres d'en faire une composition sans pierres précieuses, sans perles, sans or, sans argent, qui ne soit pas moins bonne que si tout cela y estoit.* Je consultois plusieurs auteurs sur l'histoire des plantes, et trouvay que je pourrois mettre la plante d'hyacinthe pour la pierre du même nom et les parties de la plante pour les autres fragments... Je conclus de cette recherche que les plantes devoient avoir une vertu plus assurée que les fragments de pierres précieuses, car sans faire comparaison de la vertu

des pierres et des plantes, pour découvrir lesquelles en ont plus et sans la dénier aux pierres (comme en ont fait plusieurs autres), il est certain que la vertu des plantes est la plus apte à agir, et que celle des pierres est cachée plus profond. Cela estant, si on réduit en poudre et la plante et la poudre, et qu'on la donne à un malade, la plante fera son effet sans que la pierre agisse et quoy qu'on veüille faire entendre qu'elle agit à la fin, sa vertu estant dégagée par la chaleur de l'estomac (de quoy je doute fort) il est toujours très vray de dire que si la pierre agit, elle surcharge l'estomac et qu'elle fera bien du mal à ceux qui ont l'estomac faible devant que leur faire aucun bien et comme c'est le plus souvent aux foibles à qui l'on fait user de la confection d'hyacinthe, il faudra en oster les pierres ou bien dégager leurs vertus devant que les mettre, et en faire un extrait comme l'*extractum gemmatum* que Petrus de Castro rapporte dans un traité de la fièvre pourprée qui seroit de grande dépense et peut estre de peu d'effet ; car de vouloir persuader que le jus de limon dont est composé le syrop pour faire le mélange, dégage la vertu des pierres par son acidité, c'est se vouloir tromper soi-même. N'est-il pas seul, avec le sucre, qui rabat son aigreur et tant de végétaux qui entrent dans la confection d'hyacinthe, ne sont-ils pas plus prêts d'absorber cette acidité que la poudre des pierreries ?

... *Ayant trouvé ce substitut qui conserve le nom de confection d'hyacinthe, j'ay recherché d'autres médicaments qui luy donnassent les vertus qu'on prétend y trouver...* J'ay trouvé que l'on s'en sert à toutes les fièvres putrides, à la malignité, aux véroles, rougeoles, aux maladies du cœur et aux vers des petits enfants. J'ay mis le corail associé d'esprit de vitriol pour empescher la pourriture, la scorzonaire vraye pour la malignité, la poudre de vipères pour les véroles et rougeoles, et pour les vers tant des petits enfants que des fièvres putrides et j'employe le tout ensemble pour les maladies du cœur. J'ay adjouté tout cela à la confection d'hyacinthe ordinaire. J'ay osté l'or, l'argent, les

perles et les pierreries qui donnent sujet à l'abus à cause de leur prix (laissant la liberté d'y adjouter l'ambre et le musc), et je mets le bol d'Arménie pour la terre scellée qui peut estre falsifiée. »

Nous croyons inutile de dire que, falsifiées ou non, de telles préparations se payaient fort cher. Le bézoard de porc-épic, le plus estimé de tous, fut payé jusqu'à 400 livres, et que, sans vignettes, ni timbres, ni mutuelles, ni guère d'impôts directs, les apothicaires d'alors faisaient vraiment fortune et fortune venant, leurs prétentions sociales avaient grandi en conséquence et en insolence, et il est indéniable que Patin chercha à rabattre leur morgue et à les rendre plus dépendants de la Faculté, et de l'ordonnance.

Lorsqu'il écrit : « Pour tout antidote pour moy (contre la peste) je m'en fie, après la grâce de Dieu qui assiste toujours ceux qui servent le public, à n'estre ny pletoric, ni cacochyme, ny à faire aucun excez et ne croy non plus à la thériaque, mithriade, hyacinthe, bézoard, corne de licorne, qu'à des cornes de bœuf... », que dire, si ce n'est lui donner raison ?

Qu'une jalousie pécuniaire personnelle, qui n'est jamais totalement absente des rapports entre les deux professions, ait été un mobile pour tant de hargne chez cet homme intègre, nous ne le croyons personnellement pas ; mais qu'il ait poursuivi, sans hésiter, au prix d'une baisse notable du rendement des fonds des pharmaciens — « des tenanciers d'officine », comme écrit en 1970, M. Derlin, Président de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie ! — un but d'assainissement de cette pharmacopée indigeste, qu'il ait lutté par tous les moyens contre tous les remèdes secrets, les ancêtres de nos spécialités d'aujourd'hui, en grand usage alors, contre tous les spécifiques qui fleurissaient sans contrôle ni valeur et que vendaient, dit Lister, « apothicaires, barbiers, femmes et moines », sans la moindre vergogne, cela tombe sans conteste sous le sens, mais avouons-le, n'est plus à passer au débit de Guy Patin, mais plutôt à son crédit !

Il ne se cache pas d'ailleurs et nous citons : « les coyons d'apothicaires ont trop pris de pouvoir sur l'honneur de la Médecine. Il est grand temps de les rabattre ou jamais on n'en viendra à bout... »

Les résultats de son opiniâtreté et de celle de ses collègues dans la même voie portèrent évidemment des fruits... bien amers pour les victimes.

Si ce fut réellement au point que confie Patin à son ami Spon, il est certain que les fêtes de la Saint-Nicolas devaient avoir triste figure dans la confrérie de Paris :

« ... Mais laissons-là cette peste de religion, pour passer à celle de la médecine, j'entends les apothicaires.

Vous avez fait un accord avec eux : ils ne méritent pas cette grâce d'entrer en composition avec leurs maistres, desquels ils devroient dépendre absolument. Si vous voulez empescher qu'ils n'entreprennent et n'empiètent rien sur vous, il faut que vous les fassiez souvenir du Médecin Charitable, avec lequel, lorsqu'il valait un sol ou deux, nous avons ruiné les apothicaires de Paris.

Faites leur entendre qu'il y a chez les épiciers de la casse, du séné, de la rhubarbe et du syrop de roses pasles, avec lequels remèdes nous nous passons d'eux et les avons rendus si ridicules, qu'on ne les veut point voir dans les maisons et qu'ils ont bien plus de loisir qu'ils voudroient de garder leurs boutiques. Il n'est, Dieu mercy, plus icy question de bézoard, ni d'eaux cordiales dans la petite vérole, ni de juleps cordiaux, ni de perles dans quelque maladie que ce soit. Le peuple est détrompé de ces bagatelles et de plusieurs autres. Les riches ne s'en servent plus et se tiennent obligés à plusieurs anciens de notre Faculté d'estre délivrés de cette tyrannie. Ces messieurs nos anciens sont : MM. Marescot, Simon Piètre, les deux Cousinot, Brayer, etc... qui ont introduit dans les familles de Paris une médecine facile et familière qui les a délivrés de la tyrannie de ces cuisiniers arabesques.

Ceux qui se plaignaient de la trop grande dépense et des frais excessifs que causoient les apothicaires, ont été les

premiers détrompez et vous noterez qu'avant ce temps là, on ne voyoit que des parties d'apothicaires en procez dans le Chastelet et au Parlement, afin d'estre réglées par les médecins qui seroient pour cet effet nommés et établis par les juges. Mais tout est bien changé aujourd'huy. Cela ne se void plus. Nos médecins introduisent aussi cette facilité de remèdes et cette épargne dans les monastères, dans leurs familles et chez leurs voisins et amis. Enfin toute la ville s'en est sentie, à l'exception de très peu de personnes, qui petit à petit, se convertissent, de sorte que les apothicaires d'à présent ne se trouvent guère en besogne que par les estrangers, logés en chambre garnie et hors de cette rencontre, je vous puis dire avec toute vérité, qu'ils ne devroient pas faire d'apprentis, leur métier étant si sec que personne n'a envie de s'en mesler aujourd'huy. Outre nos médecins que je vous ai nommés cy-dessus, qui ont puissamment aidé à rabattre ce monstrueux colosse de volerie qui régnoit tyrannique à Paris, je pourrois bien vous en nommer plusieurs qui vivent aujourd'huy, mais je me retiens, afin de ne pas me nommer moi-mesme, qui pourtant y ay travaillé autant que pas un. Le peuple de Paris est tellement accoustumé à cette épargne que ce ne sont plus les apothicaires que les malades mettent en besogne : on envoye aussitôt au médecin et bien qu'à cause de la misère du temps, il y ait plusieurs malades, qui ne payent guère bien, *au moins avons-nous cet avantage que nous y sommes appelés les premiers,* et que nous ne voyons plus, chez eux, faire litière de juleps, apozèmes, poudres, opiats et tablettes cordiales, que ne servoient la plupart qu'à faire durer les maladies, à eschauffer, à dégouster et couter beaucoup aux malades ».

Nous touchons là, pensons-nous, un point important qui mérite d'être souligné : *c'est celui de l'ébauche d'une hiérarchisation des deux professions, d'abord la visite ou la consultation indépendante et ensuite la dispensation des médicaments sur décision médicale.*

Il faut bien concevoir — et ce n'est pas si vieux — qu'à l'époque où tous les soins étaient à la charge du malade, les petites gens... et les autres ne pouvaient qu'avoir tendance

à court-circuiter le médecin, pour économiser ses honoraires, à essayer d'abord les produits de conseil, dont certes beaucoup pouvaient être valables et appropriés mais aussi moins judicieux ou trop intéressés.

Ce que Patin entrevoit avec une louable satisfaction, c'est moins la joie de quelque bon tour de sa façon à jouer aux apothicaires, que la possibilité pour le médecin d'être le premier en face d'un malade neuf, d'avoir finalement pour lui plus de champ et de chance, pour agir et guérir.

Aussi bizarre que cela paraisse, en s'attaquant au gâteau des forfanteries arabesques et au principe même des consultations empiriques d'arrière-boutique, il rend par avance, au pharmacien, le pain respectacle et assuré de l'ordonnance vraie.

IV. *LES REPROCHES DIVERS CONCERNANT L'HOMME, SON CARACTERE, SES IDEES ET LES REPONSES QUE L'ON PEUT Y OPPOSER*

Tant de railleries, d'invectives mordantes, de vérités blessantes, qu'il ne cherche aucunement à édulcorer, n'ont évidemment, ni de son vivant, ni après sa mort, servi l'homme, dans Guy Patin.

Et ce sont les mots de méchanceté, d'aveuglement stupide, d'injustice envers le Grand Siècle, de parti pris systématique qui reviennent toujours sous la plume des critiques, avec celui d'étroitesse d'esprit, d'égoïsme intransigeant.

A) Son ignorance des chefs-d'œuvre littéraires contemporains

On lui reproche d'ignorer Molière et Bourdaloue, de ne nommer qu'une seule fois Corneille et de l'appeler « faiseur de comédies ». On oublie trop que tout ce théâtre, ces sermons, étaient pour les grands de ce monde, pour Versailles ou les Demoiselles de Saint-Cyr et que son goût

PORTRAIT DE GUY PATIN par THELOTT

Hommage de SENNERT, Professeur à Wittenberg
à son ami Guy PATIN

[GUY PATIN, DE BEAUVAIS, DOCTEUR EN MEDECINE DE PARIS ET PROFESSEUR ROYAL.

C'est à une gloire immortelle et à un nom éternel qu'a donné naissance Votre esprit, rival de celui de Galien, GRAND PATIN :

Non seulement Vous l'êtes Grand, Vous qui faites l'admiration du Français et de l'Anglais, mais Vous l'êtes aussi pour tout ce dont l'Allemand Vous rend grâce.]

pour les livres et pour la médecine le rendaient un peu sauvage et sourd aux bruits du Tout-Paris.

Il n'est pas le seul ni le dernier de son temps à sous-estimer ses contemporains.

Jésus est bien passé inaperçu sur le moment !

Si Molière, Racine, Corneille n'avaient pas bénéficié de la faveur royale pour les mettre à la mode, auraient-ils si rapidement trouvé audience et gloire ?

Mme de Sévigné n'écrit-elle pas, après *Bajazet :* « Racine fait des comédies pour la Champmeslé, ce n'est pas pour les siècles à venir... »

Patin n'a pas soupçonné le génie de Descartes. Il ne voit que celui de Gassendi et de Saumaise.

Chacun est un peu aveugle en son siècle. Les vraies gloires sont souvent posthumes.

On l'accuse de n'avoir pas quitté ses œillères, de n'avoir vu que le mauvais côté des choses et des maîtres du temps. Nous ne disconviendrons pas que ce n'est pas un optimiste-né, mais un bilieux ou plutôt un atrabilaire qui fait furieusement penser — lui qui ne le connaît pas ! — à Alceste. Chaque reproche peut trouver un degré de bien-fondé, bien sûr, mais les figures de proue de l'Histoire sont-elles en taille-douce ? Il a passé sa vie à s'indigner, à se moquer, à hausser les épaules, mais aussi à travailler, à faire son métier de médecin et de professeur, de père et d'ami sans chercher le profit, en fuyant la Cour et sa vie factice, en restant campé bien solidement, dans son milieu bourgeois aisé mais sans fortune, avec de terribles yeux qui voient tout, pressentent tout et, peut-être, même s'il le dit, ne désespèrent pas de tout !

B) Ses lamentations sur la france d'alors

En vérité, il est témoin d'une des périodes de l'Histoire de France la plus lourde, la plus trouble, la plus riche en guerres ruineuses et ininterrompues, civiles et étrangères, qu'il déplore profondément. Toute sa correspondance ne

cesse d'être, à cet égard, un gémissement : « Où est la justice de Dieu ? *Patiens nimis Dominus !* [tu es trop patient, Seigneur] s'écrie-t-il, sous Louis XIII. Le temps est pour les méchants, les voleurs, les charlatans. Les gens de bien n'ont qu'à se cacher, tout se fait pour de l'argent. J'ay peur qu'à la fin Dieu ne se lasse d'être chrestien... »

Le pouvoir du « Gros Pater », comme il appelle Richelieu, protecteur de Renaudot, ennemi de la Faculté et jaloux de ses privilèges, lui est dur à supporter et sa mort lui inspire cette réflexion heureuse mais désabusée : « Nous avons vu mourir icy le Cardinal de Richelieu, naturellement comme les autres, sans miracle aussi bien que sans orage, un des plus beaux jours de l'année [1642] bien que ce fût le 4 de décembre. Ce serait une belle affaire si la terre était délivrée de cette engeance de tyranneaux qui ravagent tout, mais je pense que cela n'arrivera jamais car Dieu le permet à cause des péchés du peuple, joinct que si la race en venait à manquer, comme celle des loups en Angleterre, je croy qu'il en renaistrait d'autres aussitôt, *puisque nous voyons tous les jours cette vérité que l'homme est un loup à l'homme même* ».

Il ne se trompait guère ; la France, tombée aux mains d'une femme espagnole et d'un prêtre italien, était bien malade et allait traverser une sombre époque. Pas de pitié pour Mazarin « grand larron, ignorant en tout et principalement au métier dont il se mêle, grand fourbe, bateleur de longue robe, tyran à bonnet rouge, et faisant au milieu des courtisans la figure d'un âne au milieu d'une troupe de singes ».

Il applaudit aux Frondeurs pour sauver le Roi des griffes de Mazarin, « cet Italien damné, dont les parents sont venus maisgres de leur pays, pour s'engraisser en France » et pense pouvoir annoncer à ses correspondants « quelque bonne nouvelle touchant le soulagement du peuple ». Hélas... il doit vite déchanter : « On ne parle plus que d'argent ! *O Tempora, O Mores !* Nous aurions besoin d'un homme de bien qui fît entendre au Roi les calamités de son peu-

ple... Dieu nous a réservés pour un sot et malheureux siècle, [la lie inouïe de tous les siècles], *foecem saeculorum inauditam*... Les gens de bien n'ont plus que faire d'attendre un soulagement, *omnia in pejus ruere* — [tout va de mal en pis]. Les pauvres gens meurent partout de misère, d'oppression et de désespoir. *Eheu nos miseros, o miseram Galliam !* [O malheureux que nous sommes ! O pauvre France !] On ne veut pas de remontrances, tout tourne à la despotique... Si Dieu n'y met pas la main, on nous assujétira comme des Turcs. »

En 1665, il constate l'éternelle vérité politique : « les acteurs sont nouveaux, la farce est toute pareille. »

« Jamais le monde ne fut si misérable », écrit-il en 1668. Si les noms et les dates étaient effacés, on ne se douterait guère en lisant les dix dernières années de la correspondance de Guy Patin, qu'il s'agit de la période brillante du grand règne...

Invente-t-il ? Fabule-t-il ? Un grand siècle, ce siècle ? Il rirait bien si on lui soutenait pareille assertion ! Et sincèrement nous ne croyons pas qu'il mente.

Ce qu'il nous rapporte, c'est le revers de la médaille de la vie fastueuse de cour que nous avons apprise à l'école et au lycée, c'est l'autre volet qu'on escamote toujours pour ne se souvenir que du prestige de notre théâtre, du succès de nos armes, en oubliant la soif de paix d'une population foncièrement fidèle au roi, mais épuisée par les guerres, les impôts, les épidémies et l'âpreté des temps.

Tout ce que Patin dit des juges, marchands de leurs offices « qui n'ont étudié que juste assez pour les acheter et les revendre », des abus qui déshonorent le Palais et auxquels le premier Président s'afflige de ne pouvoir remédier, des Universités qui vendent le bonnet de docteur, des soldats qui pillent et tuent jusqu'aux portes de Paris, des ruines causées au royaume par les voyages du roi et de la cour, des impôts écrasants et de la misère publique, se trouve confirmé par des témoignages irrécusables. Un exemple ? Il sera de taille, et nous citons : « *Le mal est encore*

plus grand dans les provinces éloignées, les lois y sont méprisées, les peuples exposés à toutes sortes de violences et d'oppression, les personnes faibles ne trouvent aucun secours dans l'autorité de la justice, les gentilshommes abusent de leur crédit pour commettre des actes indignes de leur naissance, la faiblesse des officiers est si grande que les crimes demeurent impunis ». Qui parle ainsi ? Louis XIV, en 1665, dans ses lettres patentes pour les Grands Jours d'Auvergne !

De par ses fonctions, non pas qu'il fût un médecin attitré des pauvres et des hospices, il avait des contacts avec toute une couche de la population que les médecins attachés aux grands seigneurs ou au service du roi ignoraient ou voulaient ignorer, et il était renseigné de tous côtés. On a voulu en faire un réformé, un républicain avant l'heure, un libre penseur. Tout cela est bien exagéré. Il croit au droit divin et respecte le prince foncièrement. En religion, il a une croyance intérieure et cachée, chrétienne de tradition mais indépendante : « *En notre religion chrestienne, je croy comme nous devons croire, beaucoup de choses que nous ne voyons point ; mais c'est par le moyen de la foy qui nous y oblige; mais en fait de médecine, je ne croy que ce que je voy* ». Il faut dire qu'il était bien tombé : deux cardinaux au pouvoir, les Jésuites en pleine lutte d'influence et d'intrigues, un pape puissant !

C) Ses attaques contre le pape et les jésuites

C'est sans nul doute à l'égard du Pape, mais surtout des Jésuites que fusent ses attaques les plus mordantes. Il faut avouer qu'il ne rate pas une occasion de leur décocher une des flèches bien acérées qu'il polit pour son carquois, au cours de ses méditations et de ses investigations.

Nous pensons que la raison de cette sorte de phobie est plus philosophique et médicale que religieuse. Il y a toujours chez Guy Patin une sorte de fidélité incroyable à lui-même ; c'est un homme tout d'une pièce pour ses sentiments et ses ressentiments. Qui dit Jésuites pour lui et

pour tout un courant à la mode, dit intrigues, commerce, idées subversives, introduction sous la soutane de drogues, et de techniques nouvelles, qui dit Jésuites, dit Père Joseph, dit Richelieu, dit Mazarin, dit Pape et Cardinaux, dit misère du temps, dit aussi Renaudot, dit donc chimistes, antimoniaux, charlatans, dit ses ennemis de toujours et à quelque endroit qu'on ouvre un maillon, on reste dans la ronde et la chaîne se referme.

Il apprend, un jour, le départ de quelques Loyolites missionnaires pour l'Amérique et il s'écrie aussitôt pour soulager sa bile :

« Je voudrais que toute l'espèce et tous les individus, et tous les moines et les moinillons y fussent tous dans l'eau jusqu'au cou. Ah ! qu'ils seraient bien là ! ah ! le beau déblai de chétive marchandise ! *Que l'Europe serait heureuse ce jour là !* »

Il n'est pas plus tendre pour le Saint-Siège et écrit en 1657 avec une liberté qui nous étonne :

« J'apprens que la peste cesse à Naples, après la mort de trois cent mil hommes et qu'elle y a coupé la gorge à cent vingt trois médecins et à plus de dix mil moines. *Elle est encore bien forte à Rome, mais elle épargne le Pape et les Cardinaux : c'est peut estre qu'ils sont plus méchants qu'elle. Néantmoins trente six bons et sçavants médecins en sont morts et c'est ceux là que je regrette. Le Pape et les Cardinaux ne manquent jamais : il en est toujours assez...* »

Il y a de la boutade là-dessous, nous dirions même un peu de gasconnade qui dépasse certainement sa pensée ou du moins l'amplifie pour mieux persuader son correspondant et le convertir, si l'on peut dire... Mais nous y trouvons aussi la traduction d'un gros malaise, d'un désarroi d'âme une manière, à lui, de se décomplexer, dirions-nous aujourd'hui, devant ce hiatus qu'il sent confusément s'établir entre le passé brillant des Arts, des Lettres et de la docte Médecine, entre tout ce qu'il aime et fait sa vie, et cette

frénésie d'évolution du monde qui le dérange plus qu'il ne la redoute et dont il enrage de voir s'accentuer le processus de dégradation par la faute de ceux-là mêmes qui nous gouvernent et qui, par ignorance réelle des faits, par sottise, incompétence, arrivisme, cupidité et lâcheté mènent finalement le monde à sa ruine.

DEUXIEME PARTIE

Chapitre II

CE QU'ON RECONNAIT A GUY PATIN

Après avoir essayé de répondre aux principales argumentations dont souffrent les mânes de Guy Patin, nous envisagerons maintenant d'exposer tout ce que la renommée et la critique s'accordent à lui reconnaître : sur les deux plans littéraire et médical.

I. *LA GLOIRE LITTERAIRE QU'IL N'A PAS BRIGUEE*

Sa grande gloire, il ne l'a pas cherchée et l'aurait plutôt fuie. S'en serait-il douté, qu'elle n'aurait plus ce parfum de spontanéité, de verdeur et de franchise bourrues qu'ont les œuvres de premier jet !

Nous voulons parler de l'extrême richesse d'une correspondance éblouissante qu'il entretenait avec quelques médecins de province et où sont consignés, comme dans une petite gazette, au jour le jour, un peu au hasard, tous les faits petits et grands, tous les dessus et les dessous des affaires, toutes les nouvelles médicales, littéraires, politiques, philosophiques mais surtout toutes ses réflexions, toutes ses positions vis-à-vis de chaque cas, selon l'humeur du moment et le vagabondage de ses caprices.

Et cela pendant des années, des dizaines d'années, quarante ans... Et combien sont perdues de ces lettres (dont les réponses nous manquent et qui seraient tant utiles pour

cerner de plus près la vérité ou dorment encore, peut-être, dans d'anonymes bibliothèques.

Tous les événements défilent devant nos yeux comme de véritables séquences, comme un reportage en direct et en relief qui serait commenté par un cinéaste qui parlerait pour lui-même et quelques amis, et qui ignorerait qu'une caméra invisible le filme et l'enregistre aussi. Il se fait tour à tour mandarin, imposant le respect de son hermine, ou bedeau à marotte, pour mieux impressionner ses petits provinciaux, il se fait aussi le rapporteur du petit monde qu'il croise, le commentateur de ce qu'il recueille comme nouvelles dans les demeures qu'il visite, dans les couloirs du Palais ou de la Faculté, du Parlement, et surtout le badaud anonyme et silencieux qui enregistre, compare, cherche à savoir, espionne presque gratuitement.

Cette correspondance est secrète, privée, toujours accompagnée de paquets, de livres, qui vont, viennent, interdits ou juste tolérés. Quelle merveille que le latin, qui sonne parfois bien dru, tout naturellement en médecine pour citer un aphorisme ou garder le secret d'une observation, d'un diagnostic, mais aussi pour enrober une allusion ou une réflexion particulièrement désagréable au régime et qui ne risque pas ainsi occasionnellement d'être comprise par quelque sbire de la police faisant du zèle sur les routes du royaume. On est en fait confondu de la facilité avec laquelle, paquets, lettres, argent, franchissaient les frontières, passaient à travers les lignes ennemies et circulaient dans toute l'Europe aussi allégrement. *O Tempora ! O Mores ! ! !*

C'est donc en tout premier lieu comme mine de précieux renseignements historiques, tant médicaux que politiques ou militaires que Guy Patin réserve à ses lecteurs de curieuses surprises. Notre sujet n'est pas d'en discuter la neutralité qui obligatoirement n'est jamais respectée à chaud. Mais tout historien de cette période ne peut les ignorer et doit s'y référer.

Ce qui est certain, c'est que ces lettres, même s'il savait ou se doutait que ses propres amis les faisaient lire à

d'autres amis, ne sortaient pas et n'étaient pas faites pour sortir d'un étroit cénacle médical. D'une œuvre importante, comme nous l'avons vu, de compilations et de traductions encyclopédiques, la postérité n'a gardé qu'une chose, c'est ce qui n'était pas fait pour elle !

Si Patin se piquait, avec juste raison, d'écrire et de parler admirablement le latin, il ne songeait pas à la gloire d'écrivain et encore moins dans sa propre langue : « La postérité, disait-il, se passera aisément de mes écrits, aussi n'ay-je pas beaucoup d'envie d'en laisser. *Il n'y a que deux sortes de gens qui écrivent, les sages et les fous. Je me connais pour n'être ni l'un ni l'autre* ».

Ecrivain brillant, d'une érudition classique médicale hors pair, il nous éblouit par sa culture, sa mémoire et une forme d'intelligence qui n'est peut-être pas de tout premier plan dans tous les domaines, mais dont la perspicacité, parfois défaillante par entêtement, est compensée par un solide bon sens qui n'a pas vieilli.

Et tout cela dans un style fort divers dont nous n'avons donné peut-être que trop d'exemples mais qui épouse tour à tour chaque facette de ce curieux personnage. Il écrit sans effort et sans plan ; il écrit pour se distraire et pour se délasser, faisant un petit peu la concierge pour ses amis moins heureux que lui de n'être pas à Paris, leur narrant tous les souvenirs glanés dans la semaine, puis se prenant à son propre jeu dès qu'il est question de médecine et de fustiger les disciples d'Avicenne ou de Paracelse !

Une thèse, un duel, un homme pendu en place de Grève (et il y a des supplices tous les jours), un potin de Palais, une nouvelle sûre qu'il tient d'un homme en place et il raconte la chose naïvement, sèchement parfois, comme s'il n'avait pas de cœur — alors que c'est tout le contraire, mais il le cache, là aussi, par pudeur — ou bien d'un mot ou d'une citation il livre sa pensée sur ce fait à l'instant précis et passe à autre chose, sans ordre d'importance, sans aucune transition.

Aucune synthèse, des détails, beaucoup d'échos des choses de la guerre qu'il déteste parce qu'il en voit les horreurs et l'inutilité : « Je ne sçay rien qui vaille de la guerre », et une autre fois, au sujet de la prise et reprise de Courtrai :

« Vous diriez que nous jouons aux barres, que nous gagnons pour perdre et que nous perdons pour gagner : une bonne paix voudroit mieux que tous ces misérables désordres. »

Style étrange, ou bien tout ampoulé de latin, nous entendons quant à la syntaxe et à la prolixité ou, au contraire, d'une concision tranchante qui désarçonne, surprend, mais ne laisse d'attacher et de faire songer à la vanité des choses de ce monde.

On a là, tout à coup, résumé en quelques mots, tout un gros chapitre de cette Histoire que nous avons longuement apprise au collège, mais vue cette fois de plain-pied, c'est-à-dire sans interprétation, nue, sans la philosophie ni les conséquences que les hommes ont voulu y voir plus tard.

Un exemple :

« A monsieur Belin, Docteur en Médecine
à Troyes.

Monsieur,

Entre austres choses, je vous diray que le Roy Louis XIII mourut hier à Saint-Germain, entre deux et trois. La Reyne-mère et le nouveau petit Roy, Louis XIV, doivent arriver ce soir au Louvre : la Reyne-mère est régente sans aucune contradiction. Je tascheray de vous faire part de ce qui arrivera de nouveau par cy-après. J'ay céans le Capucin du P. du Moulin à vous envoyer... »

Pas un mot, pas une réflexion, pas une plainte : les faits seuls. Et il passe.

II. *LA LUTTE SALUTAIRE CONTRE LA POLYPHARMACIE ET SON SENS DE L'HONNEUR MEDICAL*

Quant au point de vue médical, ce que tout le monde lui accorde également, c'est d'avoir, pour une large part. contribué à débarrasser la pharmacopée du fatras de remèdes charlatanesques du moyen âge qui l'étouffait et la paralysait, d'avoir fait table rase de toute cette superstitieuse alchimie, d'avoir réduit les bocaux des pauvres apothicaires à un rôle de parade ou du moins de leur avoir permis de ne contenir qu'une majorité de simples choisis.

Ce coup de balai magistral a été salutaire, même s'il était excessif.

« Un apothicaire qui a une grande boutique pour ses pots dorez, n'auroit besoin que d'un buffet ou d'une armoire pour y serrer cinq ou six boystes. *Medicina olim paucarum herbarum : ipsi Graeci paucissimis utebantur remediis : multiplicitas remediorum filia est ignorantiae : sapientes ad naturae legem compositi, paucis multo peragunt.* [La médecine jadis était le fait de peu de plantes ; les Grecs eux-mêmes utilisaient très peu de remèdes ; la multiplicité des remèdes et fille de l'ignorance ; les savants, nés pour respecter la nature, accomplissent beaucoup avec de faibles moyens].

« Nous guarissons plus de malades avec une bonne lancette et une livre de séné que ne pourroient faire les Arabes avec tous leurs syrops et leurs opiates. Nous aurions bien tort d'abandonner et de quitter les bons remèdes qui sont en usage dès le temps des Arabes pour aller recourir à ceux du temps d'Hippocrate, qui sont moins bons ou qui nous sont inconnus (on voit bien là qu'il n'était pas si inféodé aux Grecs qu'on le prétend). La méthode ne s'entend point du remède, comme de la loy et *de modo bene utendi* — [et de la manière de bien s'en servir] — : *c'est la doctrine des indications qui fait paroistre un médecin vrayment ce qu'il est* et c'est dont nous avons l'obligation

entière aux Grecs, lesquels s'ils n'ont connu le séné et la casse, ce n'est point leur faute, c'est leur malheur : aussi ne sont-ce pas les Arabes qui nous ont descouvert et fait connoistre le séné ; il estoit en usage devant eux ; les forts et violents remèdes sont encore bons à quelqu'un, mais *la science et la méthode des Grecs nous apprennent à nous servir plus heureusement des bénins et à fuir les malhiques, si nous n'en avons grand besoin...*

Pauca, sed probata et selecta, ea mihi sunt remedia.

[Des remèdes peu nombreux, mais d'efficacité prouvée, et bien choisis, voilà les miens].

Cette volonté de simplification, de sélection, ne lui est pas disputée pas plus que celle de probité et de droiture. Dans sa belle bibliothèque aux dix mille volumes, on entend crisser la plume d'oie qui inscrit les paroles amères, les philippiques médicales, les espièglerie de cet homme intègre, aux mœurs douces, aux épithètes et aux injures crues parfois, mais muet et d'une discrétion telle sur toute sa vie de cœur et ses propres affaires qu'on en demeure profondément et agréablement surpris. Il annonce parfois Voltaire dans ses idées ou Diderot, mais quelle différence de respect et de pudeur envers lui-même !

On lui reconnaît ce sens du panache et de l'honneur médical poussé à l'extrême. Il tient son rang dignement, fermement, et on le verrait très bien en Président du Conseil de l'Ordre !

C'est le Professeur dans toute la rigueur du mot et c'est peut-être pourquoi, sans bien comprendre, la postérité en a gardé cette image qui n'a rien à voir avec celle des médecins de cour, fussent-ils à plusieurs quartiers, pour qui il n'éprouve aucune jalousie, trop heureux de pouvoir fuir la foule qui ne l'intéresse pas et de garder son indépendance, sa liberté de penser et d'écrire, de bavarder avec les amis qui sont de son choix et de philosopher sous les portraits d'Erasme et de Scaliger.

Chapitre III

CE QU'ON OUBLIE DE RECONNAITRE A GUY PATIN

Mais plus injustement, nous semble-t-il, et nous arrivons là au troisième volet de la seconde partie de notre exposé, l'Histoire a oublié de reconnaître à Guy Patin bon nombre de qualités, au point de vue médical et au point de vue tout simplement humain.

En premier lieu, son sens de la santé et ses préceptes d'hygiène.

I. *HYGIENE ET DIETETIQUE*

Nous avons vu qu'il brandissait déjà, avec fougue, les tableaux actuels : La Sobriété, c'est la Santé ! La Sobriété, c'est la Sécurité ! Tout cela nous paraît aujourd'hui puéril et évident, mais ce bon sens n'avait-il pas besoin d'être proclamé, écrit, diffusé dans nos villes et nos campagnes ? Qui n'a pas vu de nos jours, peut-être avant l'ère de la télévision, et encore, les petits Bretons avoir droit comme leurs parents à la rasade de calvados, les Alsaciens au classique « Schnaps » et les petits Espagnols au « basito de anis para matar el gusanillo ! » [au petit verre d'anis pour tuer le petit ver].

Frugalitatem exigimus, non poenam [c'est la frugalité que nous réclamons et non le supplice (de la faim)].

Sa position sur le vin est formelle :

Qui pauco vino utitur, eoque dilutissimo, ille vitam suam amat et infinitis seipsum beat commodis [celui qui

consomme peu de vin, et à condition qu'il soit très dilué, aime sa propre vie et se réserve d'infinis avantages] ;

Ex ejus abusu, maximorum ilia profluit [son abus prête le flanc aux plus graves maladies].

Vinum dubius est amicus; vitam facit alacriorem ac vegetiorem sed breviorem [le vin est un ami douteux; il rend la vie plus joyeuse et plus active, mais plus brève].

« Le vin tout pur ne vaut rien, c'est un poison; il faut toujours qu'il soit trempé de moitié d'eau, voire davantage... le vin pur coupe la gorge en cachette à ses meilleurs amis ! »

Il applique ses propres maximes parce qu'il se sait sédentaire et ne tient pas du tout à être sujet à la pierre. Il nous confie un jour : « Je bois peu de vin, mais beaucoup d'eau. La compagnie où l'on m'engage plus souvent que je ne voudrois, me fait quitter quelque fois cette règle que je me suis prescrite, mais enfin, d'ordinaire, je suis sobre et jamais je n'ay senti de désordre du côté de l'intempérance... Pourtant il faudra partir comme les autres et aller, comme dit Catulle, en ce pays d'où l'on ne revient pas. J'y suis tout résolu quand il plaira à Dieu ».

Et un autre jour c'est à Jean Beverwyck, médecin de Dortrecht, qu'il explique :

« J'approuve fort l'usage du bain d'eau tiède *in diathesie calculosa* [dans la diathèse calculeuse], après les grands remèdes comme vous faites, mais je pense que le meilleur de tous et le plus grand secret qui soit dans cette affaire *est vini privatio,* [c'est l'abstinence de vin], veu que le vin est la chose du monde la plus propre à engendrer du sable et de la pierre. C'est la raison qui m'oblige à ne boire que de l'eau ou du moins du vin bien trempé, avant peur aussi de la pierre qui est comme vous savez, *litteratorum carnifex,* [le bourreau des écrivains] ; avec cela cincq ou six saignées de précaution par an et autant de breuvages faits de casse et de séné avec une once de syrop de roses pasles acheveront et accompliront le mystère d'une parfaite santé ».

Il proteste contre l'emploi de vin chez les enfants : « Il y a de malheureuses femmes qui donnent du vin à leurs enfants encore tout petits ou de la soupe au vin, *in quo mihi peccare videntur gravissime* » [ce en quoi, à mon avis, elles commettent une très grave faute].

En fait de diététique infantile, s'il fait une aberrante relation de cause à effet entre la fièvre de la petite vérole, objet de tous ses soucis, et l'utilisation des bouillies qu'il incrimine, il a toutefois quelques raisons d'en déconseiller l'emploi trop tôt : « Je tiens la boüillie pour mauvais aliment, tant à cause de la farine, qui n'est pas souvent assez bonne, qu'à cause du lait de vache, qui n'approche que de loin de la bonté de celui de la mamelle, qui est tiré tout frais, tout nouveau, tout chaud et tout spiritueux par l'enfant, au lieu que celuy de vache est extrêmement faible en comparaison; joinct que c'est un aliment visqueux, grossier, qui fait de la colle dans l'estomach d'un enfant, et force obstruction dans son ventre...

Il voudroit mieux accoustumer les enfants à prendre du boüillon avec la cuiller ou humer petit à petit, y adjoutant quelque mie de pain, à mesure qu'ils croistraient que de les réduire à ce grossier et visqueux aliment dont les nourrices de deçà crèvent leurs enfans, et durant qu'ils sont à la mamelle, et après qu'ils sont sevrez... »

« Les nourrices ne font jamais la boüillie assez claire, et ne la peuvent faire à cause de la farine... Le sel ne peut ny doit y estre mis qu'en petite quantité; pour le sucre, si on y en met trop, il tire, quant à soi merveilleuse conséquence et toujours mauvaise, à cause d'une chaleur fixe qu'il contient. *J'avoue bien qu'estant fort bien faite, elle nuit moins ; mais à tout prendre, elle n'est pas assez pour la tendresse d'un enfant auquel un tétin doit suffire, jusques à ce qu'il soit capable de boüillons et d'œufs frais.* »

Selon les préceptes en cours : « Il faut allaiter les enfans jusqu'à ce qu'ils ayent toutes leurs dents, ou au moins seize ou dix-huit, qu'ils soient forts et vigoureux,

qu'ils mangent bien du boüillon, de la panade, et qu'ils boivent bien de l'eau boüillie... Il faut laisser dormir les petits enfans tant qu'ils voudront et leur donner à boire de l'eau boüillie tout leur saoul... »

II. *LES SUCCES DE SA THERAPEUTIQUE*

Quoi qu'il en soit de cette mentalité d'hygiéniste simpliste et de la thérapeutique de Guy Patin, réduite à la simple expression que nous avons vue, il n'en reste pas moins vrai, qu'on reste confondu devant les invraisemblables guérisons qu'il revendique, devant le nombre considérable de vieillards octogénaires et même nonagénaires qui ont résisté si vaillamment, à l'époque, aux agressions des maladies et... des médecins ! Car, c'est surtout au pourcentage très important de la mortalité infantile (variole, rougeole, coqueluche), au ravage des grandes pandémies de peste pulmonaire, aux dégâts très importants de la tuberculose pulmonaire ou viscérale, des maladies vénériennes, que sont dues les différences par excès des décès par rapport aux statistiques actuelles.

Pour les autres grandes causes de mortalité, y compris le cancer et les causes cardiaques et vasculaires, il ne semble pas y avoir beaucoup de différence.

Bien sûr, Patin est la discrétion même avec ses correspondants sur ses insuccès ou ses échecs, et ses pronostics *ad mortem* ne sont ni rares, ni exagérés. Ses connaissances et son expérience lui servaient certainement à s'entourer des précautions d'usage suffisantes devant les affections graves qu'il avait à traiter, mais précisément il ne choisit pas que les bonnes causes et c'est avec conscience et préoccupation qu'il s'occupe de ceux qui se confient à lui :

Nous citerons deux sortes d'exemples.

1) Une observation médicale de M. Gassendi.

« Le 28 novembre 1654 M. Gassendi est fort malade d'une inflammation du poumon et en grand danger de mourir dans la semaine.

Du 28 au 29 : trois saignées des deux bras.

30 novembre : 9 heures du matin saignée de 7 onces au bras droit et un lavement rafraîchissant à 4 heures.

30 novembre : à 9 heures du soir, M. Gassendi se porte un petit peu mieux. Pas de saignée.

1er décembre : 5 heures du soir, vu M. Gassendi avec M. Moreau. Nous avons été d'advis qu'on lui tirât 6 onces de sang du bras droit. S'il continue de s'amender, je croy qu'après cette sixième saignée nous le laisserons se reposer *usque ad octavum,* [jusqu'au 8e jour], avec des lavements seulement.

2 décembre : M. Gassendi est un peu dégagé, il respire plus facilement et, Dieu merci, à moins de fièvre. Si cet allègement lui continue 2 ou 3 jours encore, j'ay grande espérance de sa guérison.

3 décembre : Résumé des saignées en tout : 6 fois des deux bras et non du pied. Pour demain matin un petit apozème purgatif de 2 drachmes de séné dans lequel on dissoudra demi-once de bonne casse, sans aucun sirop. La fièvre est fort diminuée, il respire tout autrement mieux. J'espère qu'il nous demeurera pour ce coup.

4 décembre : à 4 heures. Je viens de chez M. Gassendi qui est, Dieu merci, sauvé. Son petit remède a fait merveille : il a fait 4 selles, toutes de glaires; il est sans fièvre, sans douleur, sans difficulté de respirer et ne demande plus qu'à s'entretenir avec ses amis.

5 décembre : M. Gassendi est encore en meilleur estat et cela va tous les jours en augmentant.

7 décembre : M. Gassendi sera purgé demain pour la deuxième fois.

8 décembre : M. Gassendi a pris ce matin son petit remède, dont il a fait quatre selles de grosses glaires; cela va bien, et j'en suis ravi, le voilà tout à fait échappé pour le coup. Etc...

2) Un autre exemple dont Patin était fier :

« J'ay veu depuis peu en consulte, un gentilhomme breton âgé de 19 ans, naturellement fort dévot, qui devint dans peu de jours mélancholique et à cette mélancholie succéda une espèce de manie avec une fièvre continüe et des convulsions effroyables. Un moine avait peur qu'il ne fût possédé. Il est vray qu'il avait un grand scapulaire... Il fut si rudement tourmenté de ce démon de fièvre continüe, qu'il en devint frénétique et qu'il fallut le lier. A ce délire frénétique succédèrent deux autres symptômes, des mouvements épileptiques et une passion hydrophobique, comme ceux qui ont été mordus d'un chien enragé, avec la soif et l'aversion des choses liquides. Pour tout cela, il fut saigné des bras et des pieds jusqu'à vingt-deux fois. Il fut purgé de plus de vingt lavements et d'environ trente apozèmes purgatifs avec la casse et le séné, auxquels nous adjoutâmes à la fin du syrop de roses et de fleurs de peschers qu'enfin il est tout à fait guari et remis en son bon sens. Il y a bien des gens qui crient au miracle, mais la nature seule, la connoissance des maladies et l'application des bons remèdes vont loin ».

III. *UNE CERTAINE EXPERIENCE MEDICALE CONCERNANT*

A) Les inconvénients des drastiques

Sans s'en rendre compte, son expérience médicale note des points précis que la future expérimentation ne démentira pas.

Nous venons de voir qu'il connaît parfaitement les manifestations d'hydrophobie des personnes atteintes de rage,

mais il soulève d'autres coins de voile parfois intéressants, quand il déclare :

« Le sirop de noirprun, de *spina nigra, spina cervina, de rhamno solutivus,* [extrait de bourdaine], est un fort méchant sirop, fort âcre, fort amer et fort désagréable : *habet aliquid horribile* [il a quelque chose d'horrible] ; il purge, en fondant, par colliquation, et ne vuide que des eaux en desséchant le foye et affoiblissant extrêmement la chaleur naturelle, *d'où s'ensuit l'hydropisie, que ce sirop ni aucun autre remède ne peut guarir* », ne pose-t-il pas sans le savoir tout le problème des inconvénients secondaires des cathartiques puissants, qui, par la déplétion hydrique importante qu'ils entraînent par voie intestinale, créent un véritable hyperaldostéronisme secondaire, ou phénomène de Conn ?

B) La coqueluche

Il est d'autre part le second auteur français à parler de la coqueluche et nous pensons que ceci est important, non pour le traitement qu'il va proposer et que nous devinons d'avance... (!) mais pour la description clinique qu'il en donne.

Ecoutons-le, une fois de plus :

« M. de Baillou (Guillaume de Baillou, son ami, pour qui il a rédigé une table analytique et raisonnée du livre des *Consiliorum medicinalium* en 1635) a fort parlé en ses Epidémies, d'une certaine toux à laquelle sont subjets les petits enfans, que les Parisiens appellent une quinte, *quod quinta quaque hora fere videatur recurrere* [parce qu'elle semble revenir environ toutes les cinq heures]. Un de mes petits garsons âgé de 3 mois, ayant esté mal à propos porté dans la rüe durant le grand froid, par sa nourrice, en prit un tel rheume, une telle toux que, cincq semaines durant il en pensa estouffer : quand la toux lui prenait, c'estoit un accez à supporter de demi-heure ou de trois quarts d'heure, en toussant perpétuellement sans aucun

relasche : il me semblait à tout heure qu'il s'en allait estouffer; deux saignées et force lavemens le garantirent. Il est aujourd'huy un des plus forts de mes cincq petits garsons, *sine ulla noxa pulmonis* [sans aucune séquelle pulmonaire].

Ce mal est icy assez commun : je l'ay veu mil fois... La saignée, les lavements, la bonne mamelle, l'abstinence de la boüillie et les tenir chaudement, en sont les grands remèdes; peut-être que ce mal n'est pas commun à Lyon; Dieu en préserve vos petits, quand il vous en aura donné : c'est un cruel mal pour les enfans et pour les parents qui les aiment... » (26 janvier 1644).

Le mot de coqueluche ou coqueluchon n'est pas prononcé, pas davantage que par Baillou lui-même qui désigne cette nouvelle affection « la maladie que les parisiens appellent quinte ».

La coqueluche ou coqueluchon était une sorte de capuchon porté par les femmes et certains moines. Il faut supposer que les grippés et les victimes de ce nouveau fléau se couvraient la tête de telles « coqueluches » pour éviter contagion et froid. Le langage populaire adoptera bien vite l'expression imagée.

C) Le scorbut

On oublie également de reconnaître à Guy Patin que ce n'est pas parce que Galien ou Hippocrate n'ont point parlé d'une maladie, qu'il la nie ou ne s'y intéresse pas. Au contraire. Voyant fréquemment des cas de scorbut, il apprend que M. Falconnet vient de publier quelque chose à ce sujet. Aussitôt, il se renseigne et écrit à Spon :

« Je vous prie de me faire sçavoir qui est M. Falconnet qui a écrit du scorbut. »

Une fois informé, il écrit à Falconnet qui se fait un plaisir de lui adresser son livre et engage une correspon-

dance qui deviendra assidue et ne s'éteindra qu'avec la mort.

Voici le début de la première réponse de Guy Patin :

« Je vous remercie de votre livre du scorbut dont plusieurs Allemands ont écrit. On ne voit point icy cette maladie chez les bourgeois, mais seulement chez quelques pauvres gens ou dans les hospitaux comme dans le Château de Bicêtre et dans la Savonnerie où les pauvres gens ne boivent que de mauvaises eaux... »

Il ne faudrait évidemment pas croire que Falconnet dans son petit in-8° paru à Lyon, en 1642, et intitulé « Moiens préservatifs et la Méthode asseürée pour la parfaite connaissance du Scorbuth » ait tout découvert et n'ait laissé à Szent-Györgyi, Prix Nobel en 1937, que l'honneur d'identifier la vitamine C à l'acide ascorbique !

C'est un recueil fumeux et obscur, plein de considérations filandreuses, et Guy Patin dut avoir un haut-le-cœur en lisant :

« Si la maladie (le scorbut) est en son extresme et dernier degré, il faut s'abstenir de tout purgatif et user de cardiaques, qui ne sont pas aussi à regretter pendant l'usage des austres remèdes, pourveu qu'ils soient temperez et qui seront comme la bonne thériaque, confection d'hyacinthe, alchermès, trochisques ou sels de vipères et chassées en temps convenable, le tout pourtant avec une grande modération, de crainte de les par trop eschauffer. »

Nous espérons que Patin ne s'arrêta pas là et put lire également ces passages qui sont sur la bonne voie :

« J'approuve fort l'usage des oranges lesquelles Ronseus, Epître 2, raconte estre si excellentes, que d'avoir guari des nautonniers flamans revenans d'Espagne; en leur place l'on peut se servir du verjus parmi leur viande qui est fort excellent en pareille maladie et qui résiste beaucoup à la corruption et à la malignité des humeurs et en faire bonne provision, car outre que l'on s'en sert dans

les boüillons et parmi la viande, il est encore très utile pour les gargarismes et supplée au défaut des oranges... »

Et plus loin :

« ... entre tous les remèdes on fait grand cas du sirop scorbutique de Forestus fait et préparé avec une livre de suc de cochléaria et tout autant de bekabunga et une livre ou deux de sucre, le tout en consistance de syrop. En second degré de bonté, on met l'eau scorbutique de Quercetan, décrite au septième chapitre de sa pharmacopée, comme aussi l'eau de Sennertus rapportée au traité du scorbuth, chapitre 7 ».

Quoi qu'il en soit, Patin ne s'est pas désintéressé de la question proprement médicale et il fait le point à la fin de sa vie, le 13 mars 1670, sur ce problème complexe, qui, malgré tout ce qu'il prévoyait, avait pourtant bel et bien son authentique spécifique.

« Par ordonnance de Monsieur le Premier Président et de Messieurs les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris, les six médecins de cet hospital furent assemblez, il y a quelques jours chez un administrateur, afin d'aviser ensemble ce qui se pourroit faire pour empescher le progrès du scorbut qui devient si commun dans les hospitaux... Nous examinerons les causes de la propagation du mal et ferons réflexion sur la nature des eaux qu'on y boit, des vents qui y soufflent, et des aliments dont on y est nourri. Pour moy, il me semble que le mal est *morbus totius substantiae* [une affection générale du sujet], maladies de pauvres gens et mal nourris, une lèpre septentrionale et marine, qui vient d'une corruption particulière du sang et des parties internes qui bouleverse l'économie naturelle. Le bon pain, un peu de vin, du linge blanc, un bon air et au commencement de cette maladie, une purgation médiocrement forte y feroient grand bien, de même que de ne boire jamais de mauvaise eau.

Strabon appelle cette maladie stomacace. Elle est connue sur la mer, aussi bien qu'en Hollande, Dannemarc, Suède et Pollogne. Les Allemands en ont beaucoup escrit. Je

pense en avoir vu en ma vie plus de deux cents thèses, mais ce mal ne se guarit ny par paroles latines ny par secret de chymie; *qui guariroit la pauvreté du peuple guariroit bien le scorbut. Il y en a qui disent qu'il faut trouver un spécifique, mais c'est comme parlent des charlatans et des chymistes qui se vantent d'avoir des spécifiques contre l'épilepsie, la fièvre quarte, la vérole, la lèpre, la goutte etc...* Quand j'entends ces contes, qui sont pires que les fables d'Esope, il me semble que je vois un homme qui me veut faire voir la quadrature du cercle, la pierre philosophale, la république de Platon ou la matière première dans le globe de ce pédant dont a parlé Rénier, dans ses satires. »

Trois cents ans après, et ceci doit quand même être un grand motif de satisfaction pour la science moderne et pour l'espoir d'autres guérisons, tous ces spécifiques sont à la disposition du corps médical et nous apprenions également voici quelques jours que le professeur Crewe de Chicago venait de réaliser les premières photographies d'atomes, celles de l'uranium et du thorium !

D) Les cas rares et les problèmes de carence hospitalière

La curiosité médicale de Patin est certes spéciale, mais à côté de l'étroitesse de vue de beaucoup de ses contemporains, plus occupés de rhétorique générale que de précisions scientifiques, elle n'en existe pas moins et si l'on ne peut pas parler chez lui encore de concept d'expérimentation, *la notion ou le mot même d'expérience, dans le sens d'expérience vécue, revient assez fréquemment sous sa plume.* Il voit ou il voit par les yeux d'amis au regard objectif, mais son esprit n'est pas encore habitué à la gymnastique du syllogisme. Même en possession des deux premières propositions, la conclusion ne suit pas, et cela parce qu'il demeure hanté par le résultat thérapeutique immédiat et non par la seule vérité à établir. Du moins,

devons-nous lui reconnaître cette forme de curiosité même si elle ne se réduit quelquefois qu'à une simple constatation sans suite :

« Pour ce qui est de cette observation que vous avez faite de cette femme qui est devenue dure comme du bois, c'est un exemple bien rare. Je me souviens pas d'avoir lu, ni vu, rien de pareil, si ce n'est de cet enfant qui se pétrifia dans le ventre de sa mère à Sens, duquel ont écrit M. d'Aliboux, M. Rouset et M. Bauhin, et qui s'appelle ordinairement *Lithopaedium Senonense* [l'enfant de pierre de Sens] » ou si, au contraire, elle laisse passer le bout de l'oreille de la révolte tempérée par l'impuissance des moyens médicaux généraux d'hier :

« Quant à ce que me mandez de la peste, je vous diray qu'en aucun lieu de cette ville, ny mesme dans les deux hospitaux de peste, il n'y a aucun médecin, pour l'avarice de messieurs de la police, au grand détriment du public, *totumque istud negotium magno plebeculae damno, ignaris tonsoribus committitur* [et que cette affaire est confiée, au grand dommage du menu peuple, à d'ignares barbiers] ; si bien que nul médecin n'est employé à la peste dans cette ville. Il y en a pourtant aucun de notre compagnie qui puisse dire depuis le mois de juillet n'en avoir veu, trouvé ou descouvert presque tous les jours quelqu'un qui en fût atteint, car elle a été icy fort commune. Je sçay bien que pour ma part, j'en ai trouvé plus de soixante en divers endroits, lesquels, depuis mon rapport ont esté menez aux hospitaux de Saint Louiz ou de Saint Marceau, où il en est mort une grande quantité. Mes autres compagnons en font de même, et depuis que le mal est avéré, ils n'y retournent plus, non tant pour la peur qu'ils aient de la gaigner (*cum ipsum contagium, nisi probe et perite intelligatur, sit merum arabum et pharmacopolarum sigmentum ut ficta sua cardiaca facilius obtrudant* [en fait, cette contagion, si elle est parfaitement et judicieusement prouvée est un véritable prétexte offert aux Arabes et aux apothicaires pour imposer leurs soi-disant remèdes cardiaques]) que

par peur du scandale, et que ces visites que le peuple croit si dangereuses, ne les descrient. Il y a eu icy, depuis Pasques, une grande quantité de fièvres malignes, qui ont esté autant de pestes couvertes que l'on a point nommées pestes que quand on a veu des bubons ou charbons y survenir, encore qu'elles ne fussent en rien du tout moins contagieuses que la peste. »

IV. *SON REFUS DE CROIRE AU SURNATUREL*

C'est précisément au nom de cette expérience que Guy Patin, faisant véritablement là œuvre de moderne, s'insurge contre toutes les influences astrales en médecine, n'ayant pas peur de désavouer les préjugés encore vivaces, même chez certains de ses maîtres.

« Je ne croy point de qualités occultes en médecine et pense que vous en croyez guère que moy, *quoi qu'en ait dit Fernel et d'autres, de qui toutes les paroles ne sont point mots d'esvangile. Je les puis destruire* par plus de cinquante passages d'Hippocrate, de Galien, à point nommé, et *par l'expérience mesme* qui témoigne que ce sont bourdes de tout ce que les Arabes en ont dit...

Fernel était un grand homme, mais ses argumens pour telles qualitez ne sont point des démonstrations mathématiques... »

Voici d'autres réflexions :

« *In morborum curatione potius est consulendum librum quam astrum* » [Pour guérir les maladies, mieux vaut consulter les livres que les astres] ; mocquez vous de la lune, elle est trop vieille et ne mord plus...

Et une autre fois, dans une lettre de conseils au jeune Belin qui s'installe :

« ... Lisez aussi quelquefois pour entretenir vostre grec, le *Lucien,* qui est plein de bons mots et de finesse de la vie. *Pour la lune, elle est trop vieille pour s'y arrester,*

nous passons outre et purgeons tous les jours. La pensée de M. Fr. Rab. [elais] me plaît fort qui a dit : « bonnes gens, ne vous attendez point cette année à une nouvelle lune, vous n'en aurez point; vous n'en aurez point d'autre que celle que Dieu fit au commencement du monde ». Rab. estoit plus sage que tous les scrupuleux de ce monde »...

Cette prise de position très nette, si elle nie toute influence de la lune « sur les vers des petits enfants », rejette également toutes les sorcelleries et toutes les histoires de possessions avec une audace qui a pu paraître à d'aucuns impertinente, mais qui s'avère finalement dans la ligne stricte de la compréhension et de l'interprétation freudiennes des psychoses et des manies obsessionnelles. Et c'est un grand bon point pour Guy Patin, qu'on a ignoré.

« Je ne croy, ny ne croiray, ny en possessions, ny en sorciers, ny en miracles que je ne les voye et les discerne. Je croy tout ce qui est dans le Nouveau testament, comme article de foi, mais je ne donneray pas telle authorité à toute la légende des moines, *fabulosis et commentitiis narrationibus Loyolitarum* [à toutes les fables et récits imaginaires des Loyolites], qui, dans leurs romans qu'ils nous envoyent des Indes, disent des choses aussi impertinentes et aussi peu vrayes que les fables d'Esope. Vous diriez que ces gens-là ne travaillent qu'à infatuer le monde ; il est vrai que si nous estions tous bien sages, ces maistres pharisiens du christianisme seroient en danger de bientôt mourir de faim.

« *Credo in Deum Christum crucificum etc...* [Je crois au Christ-Dieu qui a été crucifié etc...] *de minimis non curat praetor...* — [Le Seigneur n'a cure des détails] — Le mensonge est une chose horrible et indigne tout à fait d'un honneste homme ; mais c'est encore pis que tout cela, quand il est employé et meslé dans les affaires de religion. *Christus ipse, qui veritas est, non indiget mendacis.*

[Le Christ lui-même, qui est vérité, n'a pas besoin de menteur].

Je ne sçaurois gouster les puantes faussetez que les moines débitent par le monde pour authoriser leur

cabale, et m'estonne fort, *imo serio irascor* [et même m'en irrite sérieusement], de ce qu'ils ont tant de crédit... »

Tout cela sent déjà le fagot, mais que dire alors du passage suivant, soigneusement expurgé des éditions des Lettres de Guy Patin antérieures à l'édition de Triaire, de 1907 :

« ... Je croy ce qu'en dit la saincte Escripture, mais je ne croy rien de ce qu'en disent les moines d'aujourd'huy : nous sommes en un siècle fort superstitieux et tout plein de forfanteries. *En toutes possessions modernes, il n'y a jamais que des femmes ou filles; des bigottes ou des religieuses et des prestres ou des moines après, de sorte que ce n'est point tant un diable d'Enfer qu'un diable de chair, que le saint et sacré célibat a engendré : c'est plustot une métromanie ou hystéromanie, qu'une vraye démonomanie.* On ne parlait pas autrefois de cette diablerie ; ce ont esté les moines qui l'on mise en crédit depuis cent ans, ou environ, afin de faire valoir leur eau bénite, laquelle autrement auroit pû s'éventer par les escripts de Luther et de Calvin. *Je ne croiray ny homme, ny femme démoniaque, si je ne les voy, mais je me doute qu'il en est guère.* La démonomanie de Loudun a esté une des fourberies du Cardinal tyran (et plust à Dieu qu'il n'eust fait que celle-là) pour faire brusler un pauvre prestre qui valoit mieux que luy, nommé Grandier, qui avoit autrefois escript un libelle diffamatoire intitulé la Cordonnière, duquel ce tyran se trouva fort offencé, et qui est le premier qui fut jamais fait contre luy...

Vous ne voyez que prestres et moines s'en mesler sous ombre d'Evangile, mais tout ce qu'ils en font est à cause de la fillette qui est au bout, et qui les fait enrager. Ce qui me fait soubçonner que toute cette prétendue diablerie ne provient que de l'artifice des moines; c'est que *ce diable ne se monstre ou ne se fait entendre qu'aux païs où il est trop de moines : il ne se void rien de pareil en Angleterre, en Hollande ny en Allemagne...* »

Nous n'insisterons pas sur une question toujours d'aussi

brûlante actualité, même si les motifs réels ont évolué, mais reconnaissons à Patin le courage d'opinions assez peu orthodoxes, toute vindicte mise à part, quant à l'esprit qui les anime et tout cela tendrait à le projeter déjà, à l'ère de l'Encyclopédie !

V. *SA PARTICIPATION A LA REDACTION DU PREMIER CODEX*

Cette expérience fragmentaire moitié livresque, moitié pratique, aurait dû logiquement se concrétiser par une participation plus active qu'il n'a prise dans la rédaction et l'élaboration du Dispensaire ou de l'Antidotaire officiel que fit imprimer la Faculté de Paris, en 1638, à l'intention des apothicaires et du corps médical, et qui n'est autre que la première édition du « *Codex medicamentarius seu pharmacopaea parisiensis* ».

Du XII^e^ au XVI^e^ siècle, en effet, il n'y eut d'autre ouvrage de pharmacopée que l'antidotaire Nicolas, ou de Maître Nicolas. Un arrêt du Parlement de Paris, émis en 1590, avait ordonné que les Facultés rédigeraient un dispensaire contenant les médicaments simples ou composés que les apothicaires devraient tenir dans leurs boutiques, mais... en 1633, on en était bien entendu toujours au même point de provisoire bien « françois »... !

L'antidotaire Nicolas avait été inspiré au médecin de Salerne, Nicolas Praepositus, par les travaux des médecins arabes. Jusqu'à la découverte de l'imprimerie, médecins et pharmaciens en copiaient le manuscrit, qu'ils se passaient de main en main, non sans en avoir modifié le texte. La première impression de l'antidotaire Nicolas est antérieure à 1471, la seconde est due à Nicolas Jenson qui la fit éditer à Venise en 1471 (commentaires de M. Boutineau).

Ecoutons notre tiède rapporteur :

« Quant au dispensaire duquel est fait mention dans l'arrest que vous avez reçeu, je vous diray que nous n'en avons aucun. La Cour de Parlement a autrefois ordonné

que douze anciens médecins y travailleroient quelqu'un leur ayant remonstré que c'estoit chose fort utile ; mais la mort ayant diminué, voire remporté ledit nombre, nostre Faculté ne s'est jamais bien accordée à y sustituer d'autres, ceux qui avoient esté délégués en leur place estant de différens advis, les uns disant que *natura gaudet paucis*, [la nature n'aime que peu de remèdes], que pour bien faire la médecine, il ne faut guère de remèdes, et encore moins de composition, la quantité desquelles est inutile, et plus propres à entretenir la forfanterie des Arabes au profit des apothicaires, qu'à soulager des malades lesquels un simple purgatif opère quelquefois autant qu'une médecine où y entreront trois ou quatre compositions... *Je me souviens qu'au doyenné de Monsieur du Chemin, deux fois la semaine, on travailloit à cet antidotaire,* mais les cincq doyens qui ont esté depuis luy n'en ont point continué l'achèvement lequel est pourtant bien advancé. Les apothicaires d'icy se servent du dispensaire de Nicolas ou de Bauderon, quelques uns de Renou, pour moy je croy qu'il n'y en a aucun de meilleur que celuy du Médecin Charitable... »

Malgré tout, il est vraisemblable que Guy Patin ait continué de siéger à la commission de rédaction, ne serait-ce que pour tenter d'éviter l'inscription au Codex de ses bêtes noires qu'étaient thériaque et vin émétique, ou hérétique comme il aimait à dire ! Il ne cache d'ailleurs pas son opposition et écrit à son ami Belin, le 27 novembre 1638 :

« Je vous envoye l'Antidotaire que nostre doyen a fait imprimer *etiam invitis Diis*, [même contre la volonté des Dieux] : vous y verrez, au commencement le catalogue de nos docteurs vivans, combien que la plupart ne l'approuvent pas. Taschez d'en faire vostre profit... »

Plus tard, lors de son procès avec les pharmaciens, il rêvera de « faire une méthode particulière, laquelle instruira les jeunes médecins, et détruira l'arabisme des pharmaciens », mais il avoue que pour un tel projet, il lui faudra trois ou quatre ans de loisirs », ce qu'il ne trouvera pas, privant les futurs jeunes étudiants en médecine de l'époque,

d'un allégement considérable de programme, car, ainsi qu'il est bien obligé de le reconnaître : « neantmoins, il vous faut savoir quelque chose des compositions, de peur que les apothicaires, *artis nostrae scandala et opprobria* [scandale et opprobre de notre art], ne puissent prendre barre sur vous ».

VI. *SA « FIDELITE »*

Cette vieille fidélité de haine, qui voisine avec une fidélité de principe à l'enseignement reçu et une fidélité sacrée à l'amitié acquise, qu'est-ce au fond, si ce n'est une fidélité brute à soi-même et cet homme maintenant que nous allons essayer de dégager du médecin, n'est-il pas, dans son entité, à la fois plus intransigeant et plus souple qu'on ne croit, plus courageux dans ses opinions et son honneur et plus modeste dans son introspection, d'autant plus difficile pour les autres qu'il est humble pour lui et secret pour qui ne sait lui accorder, au bon moment, les deux choses qu'il ne demande jamais, estime et sympathie ?

Lui qui fustige jusqu'aux libraires qui se font tirer l'oreille pour faire paraître des livres dignes du nom : « nos libraires de deça n'impriment rien que des livres de dévotion et des romans ; le malheureux siècle auquel Dieu nous a réservés, sot, impertinent, profane, superstitieux ne requiert que des bagatelles et ne pourroit qu'à peine souffrir quelque chose de meilleur » lui qui déclare solennellement, en tant que doyen :

« nous ne rompons ni ne romprons jamais nos statuts pour quelque chose que ce soit » ne s'incline-t-il pas, de lui-même, par amitié vraie pour Belin père (ancien de Montpellier) et ne promet-il pas au fils de cesser les récriminations qui le peinent :

« je prie Dieu qu'il renvoye la santé à Monsieur vostre Père, que je tiens un des meilleurs amis que j'aye au monde, et je vous prie de l'en asseurer; afin que par cy-après, il

n'y ait entre nous aucun refroidissement, *dites-luy,* s'il vous plaist, *que j'abandonne entièrement tout l'intérest de la cause du gazettier et des professeurs de Montpellier, et que je donne tout cela à son amitié, ayant dessein de ne luy en parler jamais* (27 décembre 1646).

Simple politesse, nous dira-t-on, alors qu'il tiendra parole !

VII. *SON RAISONNEMENT ET LE COURAGE DE SES OPINIONS*

Nous retrouvons cette même scission dans le caractère de Patin, quand, d'une part, son constant souci de l'Honneur de la Profession, et non des hommes, l'incite, à travers tous les âges, à ce coup de chapeau perpétuel de l' « honnête homme » aux anciens et le fait prendre d'ailleurs pour un médecin du XVI^e^ attardé dans le XVII^e^ siècle, et quand, d'autre part, tout simplement, tout humainement, tel autre jour, il se laisse aller au doute dans tout ce qu'il a, non de critiquable et de sec, mais au contraire, de fécond et d'altier et c'est lui qui est l'auteur de ce passage que nous citerons, pour bien montrer qu'il faut se méfier des jugements sur mesure de l'Histoire :

« *Hippocrate l'a dit, Galien est de ce sentiment, Aristote l'a décidé de cette manière, Descartes l'assure. Voilà des authoritez, mais enfin, avec la permission de ces grands hommes, je veux aussi raisonner, à mon tour et ne pas tant me soumettre à leur opinion que je ne veuille faire aucun usage de mon esprit. Ils ont ainsi pensé ; n'est-il pas juste que je m'applique du moins à considérer qu'ils ont bien pensé ?* Je ne veux pas être comme les bêtes qui ne vont pas par où il faut aller, mais par où l'on va, *non qua eundum est sed qua itur* ».

Si la témérité de certaines lettres sert certainement de soupape de sûreté à la bonne contenance qu'il devait observer dans les écrits officiels, il n'en reste pas moins vrai que le courage de ses opinions ne lui manque pas plus que la

modestie qui consiste à connaître et reconnaître les limites de son savoir et de son entendement.

Nous ne pouvons que faire confiance, à cette inépuisable correspondance où nous puisons largement, trop largement peut-être, pour, à notre tour, n'être pas disert, mais quelle plume pourrait mieux défendre Patin que la sienne, quand il n'y a jamais pensé ?

Sa fermeté, sans fioritures, toujours acide pour ses chers ennemis les apothicaires, la voici loyalement exposée :

« ... tout le monde n'est pas également hardi en ce pays : ceux qui pensent estre sages y adorent aussi le veau d'or et révèrent la fortune des méchans. Comme je pressois un homme de ce parti sur ce chastrement de thèses, il me dit que *tout le monde n'estoit point si heureusement hardi que moy* et que Bezoard *idolum fatuorum* [le Bézoard idole des sots], estoit bien pensé, mais qu'il n'estoit pas besoin de le dire ni de l'écrire. Je me mocquay de cette objection ridicule, et luy demanday s'il dormoit bien la nuit, s'il n'avoit point peur du loup-garou ou des esprits qui reviennent de nuit. Voyez jusque où va la peur de perdre un teston (ancienne monnaie de Louis XIII) ou la bonne grâce d'un apothicaire dont je fais moins estat que du trique-nique (affaire de rien) comme dit le bon Monsieur Estienne Pasquier, en ses Recherches de France. Pour moy, je me console avec le bon roi David et dis de bon cœur après luy, *dicite justo quoniam bene* [dites au juste que c'est bien]. Quand les apothicaires m'empescheront de travailler, je leur auray obligation ; ils me lairront du loisir pour escrire plus souvent à nos amis. C'est folie à nos gens de flatter ces pharmaciens pour estre employez, ils n'en ont point pour eux-mesmes. Tout le peuple, voire mesme le médiocre et la plus-part des grandes maisons, sont trop embarrassez dans le désordre du siècle, dans la bombance et le luxe du temps, et dans les incommoditez, que la guerre cause à tout le monde, et la plupart de nos apothicaires sont si secs que rien plus. Il y en a trois ou quatre douzaines qui ressemblent bien mieux à des gens qui vont donner du nez en terre, faute d'employ, qu'à de bons marchands. »

VIII. *SES RENSEIGNEMENTS ET SA MODESTIE*

Mais par contre notre Don Quichotte ne dédaigne pas de revenir sur terre, de planter un jalon de précision... sismographique, à défaut d'estocade et de nous confier tel jour :

« Le tremblement de terre a esté fort grand aux bains de Barèges, près des Pyrénées. Il y a eu vingt six hommes tués et quelqu'uns blessez. Il a duré trente six heures et a esté senti en plusieurs autres endroits. »

Tout l'intéresse, notre docteur. *A-t-il donc des lumières de tout ?* Et se sent-il un esprit universel, à la manière du grand Erasme ?

Pas du tout et sa modestie ne souffre, en rien au monde, de constater ses lacunes de connaissances :

« J'ay lu tout entière la vie de Monsieur Peiresc, c'est un agréable livre, *j'ay seulement regret qu'il y ait trois ou quatre sortes de choses là-dedans où je n'entends rien,* du prix des monnoies, du prix de l'or contre l'argent, de la marine, de l'astrologie, *de motu solis vel terrae, secundum Copernicum* [du mouvement de la terre ou du soleil d'après Copernic]. » Il sait sa mesure comme il sait la vanité des choses d'ici-bas.

Et nous pensons personnellement que ce sont précisément ces goûts de simplification, de retour aux lois de la Nature, de vérité, même si elle n'est pas bonne à dire, d'indépendance vis-à-vis du régime politique, vis-à-vis de ses amis comme de ses ennemis, comme vis-à-vis de lui-même, et vis-à-vis de l'argent, qui donnent à Guy Patin ce relief étrange, lui font dire, à côté de sottises indéniables, des vérités éternelles. Il y a parfois, chez cet homme qui semble toujours plus aigri qu'il ne devrait, de véritables moments de telle lucidité et de perception des vraies valeurs si déliée, que ses renoncements qu'on ignore, son humilité de bon aloi qu'on n'a jamais voulu voir, prennent encore plus de valeur à nos yeux que sa vaste culture et les mérites reconnus d'une éblouissante érudition.

IX. *SA SIMPLICITE ET SA PHILOSOPHIE*

Est-ce le même homme, si imbu de son rang, si doctrinal, qui n'ignore pas son surnom de « pédant sanguinaire » qui écrit à son ami Spon au sujet de l'enterrement d'un médecin de la compagnie ? :

« Il avoit prié par son testament toute la Faculté, que plusieurs docteurs assistassent à son enterrement, et dans le plus grand nombre que l'on pourroit. Pour cet effet, il avoit ordonné que chaque docteur qui y viendroit en robe rouge eut deux quarts d'écu pour son assistance, et la moitié, à ceux qui y viendroient en robe noire, avec le bonnet quarré. Il a été enterré en très grande cérémonie et grande pompe, accompagné de soixante docteurs, dont il y en avoit quarante en robes rouges et vingt en robes noires, et néantmoins, la Faculté a ordonné qu'on ne prendroit point son argent, et que ladite somme de cent livres qu'il eut fallu pour accomplir sa dernière volonté, seroit laissée et remise à sa veuve. Il est mort sans enfans; son frère est échevin de la ville de Paris. Il estoit d'une bonne famille fort riche. Mais il aimoit extrêmement les cérémonies et les pompes qui font du bruit. Dieu garde de mal ceux qui sont d'un sentiment tout contraire ! *Pour moi, je suis content et désire fort que l'on m'enterre à quatre heures au matin, ou à neuf heures au soir, et que tout ce manège,* qui ne semble avoir esté inventé que pour le gain des prestres et des sonneurs, ou pour le soulagement des vivans, *fiat et pereat sine sonitu* [arrive et passe sans bruit] ; mais je souhaite que cela n'arrive pas si-tôt ». Ce serait mal le connaître que d'en douter.

Il se connaît bien lui-même et possède assez d'esprit pour rire et se moquer de lui-même, entre amis :

« On m'en vient de donner un (un saumon) très considérable par sa grosseur. Je me suis contenté de le voir, car après l'avoir examiné j'en ai fait cadeau à X, qui après l'avoir aussi regardé, l'a envoyé à Z. Je crains qu'il ne

rende visite qu'à des gens sobres et qu'ainsi il ne revienne à moy ! »

Qui ne connaît pas les deux faces de Guy Patin et n'en voit que celle d'un croquemitaine des chirurgiens-barbiers, des apothicaires, des antimoniaux, passe à côté de celle de l'ami prévenant, délicat, se mettant en peine pour les amis de ses amis, sachant être le point de mire et d'affection de tout un petit monde de connaisseurs aussi bien des belles lettres que de bons rôts, sachant rire sans rictus et plaisanter sans vulgarité, mais sans snobisme, et même ces deux faces explorées, il resterait pour bien pénétrer le personnage à le laisser bougonner tout seul quand il devient vraiment trop insupportable, mais à l'apprécier et partant, peut-être à l'aimer, quand il cesse de se raidir pour se laisser aller aux confidences du solitaire qui porte en lui toutes ses richesses et vous déclare tel soir :

« Les spectacles publics ne me touchent guères, ils me rendent mélancholique, moy qui suis naturellement joyeux, au lieu qu'ils divertissent les autres. Tout cet appareil me fait déplorer la vanité de ceux qui s'y attachent. Il est vray qu'on ne prépare point cette montre pour les philosophes de l'humeur et de la capacité desquels je voudrois bien estre, mais c'est pour le vulgaire accoustumé à ouvrir de grands yeux sur des bagatelles et à se laisser éblouir par le moindre éclat.

Le jour de la superbe entrée de l'Ambassadeur de Pologne, je demeuray dans mon cabinet plus longtemps qu'à l'ordinaire et je m'y employay d'une manière à pouvoir estre content de moi. Mes voisins disent que j'ay tort de n'avoir point esté à cette cérémonie qui est une des plus belles qui puissent estre jamais vues. Ils me reprochent que je suis trop peu curieux et trop mélancholique ; je repons qu'ils ne sont point assez ménagers de leur temps. Je m'en rapporte aux sages; s'ils me condamnent, je leur promets que la première fois que le Pape viendra à Paris, j'iray exprès jusqu'à la rue Saint Jacques, au devant de luy, ou je l'attendray chez un libraire en lisant quelque livre et

encore devra t-on regarder cette demande comme l'effet d'une grande complaisance, car à dire la vérité, si le roi Salomon accompagné de la reine de Saba faisoient icy leur entrée avec toute leur gloire, je ne sçay si je pourrois me résoudre à quitter mes livres ; *mon étude me plaist au delà de ce qui se passe dans le monde pour estre agréable, curieux, magnifique, et je préfère mon cabinet aux plus riches palais de l'univers.*

Il faut trop de choses pour nourrir la curiosité des hommes, moy qui ne suis point curieux, outre que j'ay une passion de moins, c'est que je n'ay point besoin de tout ce qui est nécessaire à la contenter ».

Oui, bien sûr, ce dilettantisme poussé parfois jusqu'au raffinement du moindre détail ne dissimule qu'à peine un épicurisme délicat, très à la mode avec Gassendi, mais quel régal pour l'esprit de pouvoir écouter notre docteur philosopher doucement, sans fausse pudeur ni ostentation :

« On nous accuse nous autres, médecins, de n'avoir pas beaucoup de religion. Je ne sçay qui sont les hommes qui en ont. Pour moy je suis simple dans ma créance, aveugle dans ma foi, nullement superstitieux, plus rempli de faiblesse que de malice ; mon esprit ne se révolte point contre les idées essentielles. Il n'y a que mon peste de cœur qui s'advise de temps en temps de vouloir contredire les maximes de morale qu'il n'a pas le courage de suivre ; je travaille pourtant tous les jours à le mettre à la raison. Plaise à Dieu de m'en rendre maistre ! »

X. *SON ESPOIR MEDICAL*

Mais la dernière chose, peut-être, que l'on s'attende à trouver chez Guy Patin et que nous verserons franchement à son crédit, c'est un peu de foi et d'espérance dans l'avenir, non pas l'avenir politique débarrassé des tyrans, mais le simple et grand avenir de la Médecine, comme s'il avait senti passer, un jour sur lui, un peu de cette brise prophétique qui tôt ou tard effleure toujours les vrais esprits :

« Il y a eu jusqu'icy parmi nous tant de mauvais docteurs et tant de faux partis que le bon auroit du paraistre depuis longtemps. »

La médecine a encore bien des siècles à attendre avant que d'arriver à ce point de perfection où les hommes vraiment sçavants désirent la porter.

Nous ne manquons point de malades, surtout dans cette fascheuse et irrégulière saison, ce seroient autant de sujets pour fournir de matière à l'expérience, mais peu reviennent parce que quelques chymistes ultramondains se sont emparez de la crédulité populaire. Car ce n'est plus que le peuple et non la Faculté qui fait les médecins. Tant que les choses iront ainsi, il y a force malades qui s'en iront aussi. Je n'en ay pu guarir que deux ou trois, les autres ont voulu de l'ultramondain et ils sont partis pour le pays *non plus ultra* »...

N'est-ce pas un peu comme un appel lancé d'outre tombe et que nous avons voulu, par notre travail, faire entendre pour mieux le faire comprendre ?

UN DES DERNIERS PORTRAITS DE GUY PATIN

à l'âge de 69 ans (Par Masson)

TROISIEME PARTIE

REFLEXIONS SUR HIER ET AUJOURD'HUI

Nous avons essayé, jusqu'ici, de cerner les motifs que nous avons jugés valables, d'une réhabilitation, au moins partielle, de l'homme et du médecin chez Guy Patin, mais à la lueur des éléments positifs indiscutables que nous retenons de ses grandes options d'hygiène, de diététique, de simplicité mais d'efficacité dans la thérapeutique, un certain nombre de constatations actuelles s'imposent, touchant non seulement les mêmes problèmes mais également ceux de l'environnement de l'homme de bientôt l'an 2000. Et ce n'est pas un des moindres mérites de Guy Patin que de rappeler, aux hommes et aux médecins de maintenant, des conseils de sagesse qu'on a tendance à trop oublier, que de mettre l'accent sur la notion même de danger chimique qu'il ne voyait que médical et qui malheureusement déborde aujourd'hui largement et ce cadre et le cadre même de la chimie, de susciter en un mot un certain nombre de réflexions, dont, par son truchement, nous nous ferons et l'écho et le protagoniste.

I. *NEGLIGENCE DE LA DIETETIQUE*

L'idée même qu'il avait de faire des problèmes hygiéno-diététiques, la base de sa thérapeutique a gardé toute sa valeur et c'est un point que nous mettrons en tête des né-

gligences trop fréquentes, quand elles ne sont pas totales, que l'on constate aujourd'hui.

Nous assistons, qu'on le veuille ou non, à un relâchement du régime (dans tous les sens du mot) dans beaucoup d'affections chroniques et cela parce que, dans l'esprit de beaucoup de malades et de médecins, les résultats obtenus sont sans commune mesure avec la gêne et les privations qu'entraîne une observation stricte des règles prescrites. *Et puis, à quoi bon puisqu'il y a le médicament* — la chimie dirait Patin — *auquel le malade demande de lui procurer une soulagement rapide, sans servitude, qui lui permette pratiquement de continuer une vie normale, même si cette vie précisément a été perturbée par un dérèglement que bien souvent un simple régime ou une modification d'habitudes néfastes suffirait à guérir.*

Pour toute une série d'affections chroniques le médicament moderne devient une sorte de rançon mais aussi de droit à une vie normale, ou supposée telle, par le patient qui, dans une certaine forme d'esprit égalitaire, prétend vivre, manger et boire comme le voisin qu'il voit bien portant ou croit tel. Cette notion de médicament antidote systématique ou quasi-nutriment tend à se développer de plus en plus et pose là le problème d'une toxicité lente et d'autant plus grave qu'elle s'étend généralement sur plusieurs années de traitement et que les reculs sont insuffisants pour juger en la matière, malgré les contrôles de toxicité expérimentale qui ne peuvent être, eux, que limités dans le temps.

C'est ainsi que de nombreux diabétiques gras — assurés sous hypoglycémiants sulfamidés d'une fausse impunité —, continuent à siroter tranquillement leurs apéritifs, à consommer une cuisine trop riche, à répéter en un mot les mêmes erreurs alimentaires qui ont été à la base de leur déséquilibre métabolique.

C'est ainsi que de nombreux asthmatiques ou insuffisants respiratoires souvent justiciables, en pleine nuit d'une corticothérapie d'urgence, continuent, malgré toutes les recom-

mandations, à s'intoxiquer de fumée de tabac dans la journée.

Ce sont les cardiaques de toute nature, connus et sous traitement, qui dès la sortie de leurs bureaux, négligeront les règles d'hygiène primordiales pour eux, oublieront qu'ils ne doivent pas faire d'efforts et, sous prétexte de sport ou de grand air, monteront à 2 000 mètres avec leur voiture ou feront du ski ou s'attaqueront à des travaux manuels pour lesquels ils ne sont absolument pas faits.

Ce sont les innombrables hypertendus, souvent abusivement sous-ganglioplégiques ou salidiurétiques, — *avant même d'avoir vu leur hypertension de luxe décapitée par un simple régime désodé* — et qui continuent à saler leur nourriture, par geste symbolique, ou plus simplement à se bourrer de bicarbonate ou d'eau de Vichy pour une quelconque gastralgie qu'ils soignent ainsi de leur propre chef, ou qui suivent ponctuellement leur régime mais avalent une douzaine d'huîtres, fort gaillardement, sans penser à mal !

Il n'est pas du tout dans notre objectif de reprocher aux médicaments de pouvoir permettre une vie normale au malade, quand ils sont justifiés, ce serait la négation du but recherché, mais d'éviter le médicament là où le simple régime donnerait le même résultat et de toute façon de permettre au régime déjà d'agir et de ne dispenser le remède qu'au-delà du seuil où un régime raisonnable ne peut plus rien.

Il faut signaler, d'autre part, les erreurs alimentaires tenant au goût personnel et aux habitudes des provinces, qui ne favorisent pas cet équilibre qui peut être à base large certes, mais qui doit être harmonieux et adapté médicalement, aux besoins de l'individu, à son terrain, à sa diathèse, dirait Guy Patin.

Nous connaissons des gens qui ne mangent pour ainsi dire jamais de légumes verts et consomment des kilos de mucilage à la bourdaine pour la sacro-sainte exonération quotidienne; d'autres jamais d'agrumes, mais doivent pour

suppléer à cette carence, faire des cures d'ampoules de vitamine C 500. Bien sûr, qu'avec ou sans cassis ou pamplemousse ou ananas, ce médicament n'est pas toxique, mais il serait souvent superflu, en dehors des affections pyrétiques, et combien d'autres comme lui, si précisement la balance entre les nutriments, les électrolytes, les sels minéraux, les vitamines et l'eau était respectée.

Qui dit hygiène diététique dit également hygiène du logement, amélioration des transports, fuite du bruit, dit également hygiène de vie et détente pendant les repas et après et non-crispation devant une télévision qui capte votre attention, vous empêche d'apprécier à sa juste valeur la sapidité de ce que vous avalez machinalement en ne sacrifiant plus assez à toute cette symbolique du repas dont on ne peut se moquer impunément, car la nutrition n'est pas seulement une fonction, mais presque un rite collectif à respecter, si l'on ne veut pas tomber dans l'anorexie ou la boulimie du solitaire.

Que dire également des repas exprès, avalés régulièrement debout, à la va-vite dans le brouhaha, ou du repas croissant-café-crème, si fréquent hélas, et d'autant plus grave qu'il intervient généralement chez le jeune adulte qui aurait, au contraire, besoin de toute sa ration calorifique équilibrée ?

Le rythme de vie actuelle, les nuisances de toute nature qui attaquent l'homme, souvent à son insu même, causent chaque jour de nouveaux dégâts que le respect des lois fondamentales de l'hygiène suffirait indéniablement à enrayer.

Quant aux exhortations de Guy Patin à la sobriété, elles demeurent plus que jamais valables. L'alcoolisme n'a fait qu'accomplir des progrès et toucher toutes les classes de la société; *l'alcoolisme de salon ou d'ennui a remplacé l'alcoolisme de « Germinal »*, mais il n'est qu'à visiter les salles d'hôpitaux ou examiner les prescriptions concernant les états précirrhotiques ou cirrhotiques pour se rendre compte du poids de ce fléau, sans parler de toutes les complications d'ordre psychiatrique ou de toutes les poly-

névrites qui en dérivent. A la toxicomanie de l'alcool, s'ajoute celle du tabac dont Patin ne pouvait guère deviner, il y a trois cents ans, l'ampleur qu'elle allait prendre. Le problème de la haute toxicité du tabac n'est plus à démontrer, mais les intérêts financiers en jeu sont encore trop forts pour qu'une vaste action sanitaire et sociale soit entreprise, avec quelque chance d'éradication ou au moins de limitation de cette consommation à un niveau tolérable.

Souhaitons que les méfaits des drogues hallucinogènes ne fassent pas la même tache d'huile, encore que, comme pour le tabac, toutes les couches de la société soient réceptives.

II. *LE PROBLEME DES POLLUTIONS DES ELEMENTS DE LA VIE*

Hygiène de vie, mais aussi hygiène de l'environnement. Où est-il le temps où Guy Patin recommandait Cormeilles « où l'air y est si bon », et où Ambroise Paré pouvait écrire, dans le livre XXII de son Traité de la Peste : « or, la meilleure (eau) est celle de pluye qui tombe en esté, et gardée en bonne cisterne. Après celle-là est celle des fontaines qui descend des montagnes, et découle par dedans les pierres et les rochers. Ensuite l'eau des puits ou celle qui sort au bas d'une montagne. Celle de la rivière est pareillement bonne, prise au fil courant d'icelle, entre deux eaux ».

La pollution est maintenant partout.

Pollution de l'air, de l'eau, pollution de la terre, des aliments... et des esprits !

Nous nous arrêterons un instant sur chacun de ces problèmes que Guy Patin, certes, n'a pas eu à affronter, et qui de ce fait pourraient paraître en marge de notre sujet, mais c'est précisément, fort de sa caution, que nous nous sentons autorisé à dénoncer, dans son sillage, toutes les agressions contre nature dont est victime l'Homme actuel et qui ne font que s'ajouter aux dangers qu'il stigmatisait déjà, avec vigueur.

A) Pollution de l'air

On ne voit toujours en pensant aux pollutions atmosphériques que les fumées des usines et les gaz toxiques des voitures. Or un rapport préparatoire au VI[e] Plan n'attribue à ces deux secteurs que 20 % de responsabilité chacun, pour 60 % dus aux différentes formes de chauffage. Quoi qu'il en soit le tonnage de poussière qui retombe sur Paris par exemple, s'est multiplié par seize en quarante ans, la luminosité dans les rues y a diminué presque de moitié en un demi-siècle rapporte une enquête récente de M. Albert du Roy. Là, gaz toxiques responsables de bronchites chroniques, d'allergies de toute nature; là-bas, en Maurienne ou à Auxat dans l'Ariège, dans la métallurgie de l'aluminium, acide fluorhydrique, lâché dans l'atmosphère par tonnes et provenant du fluor de la cryolithe que l'on doit ajouter à la bauxite pour en faire l'électrolyse et responsable de lésions osseuses et dentaires aussi bien chez l'homme que dans le bétail ; ici à Lacq et dans toute la région immédiate, odeur de soufre et d'œuf pourri (qui arrive certains soirs jusqu'à Pau), mort lente des châtaigniers, disparition des oiseaux. Aucune région n'est à l'abri de ces dangers dans les plaines.

B) Pollution de l'eau

Le problème de l'eau est encore plus angoissant mais s'il frappe davantage tout un chacun par le spectacle des rivières (ou de la mer) transformées en gigantesques poubelles, par les bancs de poissons flottant le ventre en l'air, ou par l'odeur de l'hypochlorite de sodium, le matin, dans le lavabo, il n'en est pas moins sournois par toutes les questions secrètes qu'il recèle et qui *ne seront résolues que le jour où les divers pays voudront y mettre le prix,* car c'est bien d'une « question de gros sous » qu'il s'agit.

Aussi bizarre que cela puisse paraître, avec les saisons pourries que nous avons trop souvent, le monde va vers une soif catastrophique, d'ici quelques années. Nous nous

expliquons, en faisant appel aux remarquables travaux et à l'amitié de M. René Colas.

« Les ressources en eau, eau de mer mise à part pour laquelle les vastes projets de dessalement par distillation, électrodialyse, congélation fractionnée ne sont plus de l'utopie, consistent principalement en eaux de surface (rivières et lacs, etc...), en eaux de source et en eaux souterraines.

Les ressources en eau de surface sont de plus en plus compromises par le développement de la pollution. Leur utilisation pour l'alimentation humaine reste subordonnée à un traitement difficile et coûteux sans que l'on puisse être toujours certain de produire de l'eau vraiment potable. Il n'est guère que pour l'irrigation que des écarts de qualité puissent être tolérés.

Entre l'impossibilité d'utiliser les eaux de surface pour les besoins domestiques, pour abreuver les animaux et celle d'y naviguer sans risquer la détérioration des coques de bateaux, il y a toute une gamme d'obstacles à leur emploi pour toutes sortes d'usages qui, joints à la difficulté de régulariser les débits fluviaux et d'exploiter, dans la totalité de leur masse, les eaux des lacs font que l'on ne peut compter utiliser ces eaux que dans une proportion relativement faible.

Des eaux terrestres, 98 % sont salées (eaux de mer : 1,3 milliard de kilomètres cubes) ; des 2 % qui restent en eau douce, la presque totalité est constituée par la glace des calottes polaires. Il ne subsiste à notre portée que les eaux de surface des lacs, fleuves, rivières soit 350 milliers de kilomètres cubes, les eaux souterraines soit 150 milliers de kilomètres cubes et l'eau atmosphérique dont il est préférable de ne pas tenir compte et évaluée à 13 milliers de kilomètres cubes.

C'est en réalité fort peu de choses pour le monde tout entier, même si l'on considère le volume des précipitations qui, équilibrées d'ailleurs par l'évaporation, atteignent par an, sur la surface de la terre, 400 milliers de kilomètres

cubes. Toutes ces eaux ne sont d'ailleurs pas entièrement ni immédiatement disponibles, on ne peut en effet songer à surexploiter indéfiniment les nappes souterraines. Il y aurait surexploitation, si l'on retirait chaque année plus de 15 milliers de kilomètres cubes ou 15 000 milliards de mètres cubes d'eau de source, d'eau de forages, etc... lesquels devraient être, au surplus, réservés aux usages domestiques.

Même en exploitant la moitié des eaux souterraines disponibles (qui sont loin d'être à l'abri de la pollution) et en recyclant 40 % des eaux courantes superficielles, le monde ne peut disposer de plus de 20 milliers de kilomètres cubes par an, ce qui correspond, au taux de consommation actuel américain, à la consommation d'une population de 15 milliards d'habitants, chiffre que doit atteindre la planète d'ici 60 ans, assurent les démographes.

Il faut donc, dès aujourd'hui, prendre des mesures indispensables à la conservation de l'eau, en quantité et en qualité.

Sait-on en effet que dans la seule région du Nord (Lille-Roubaix-Tourcoing) la nappe souterraine ne peut donner à l'industrie que 50 000 mètres cubes par jour et qu'il lui en est demandé 60 000... ?

Sait-on qu'une centrale de 500 000 kW exige une perte par évaporation de 1 000 *mètres cubes heure,* qui retournent à l'atmosphère et sont définitivement retirés de la situation ?

Mais, de quelles agressions est victime l'eau ?

Essentiellement de deux sortes : d'une part, les pollutions provenant du rejet des résidus de la vie collective, c'est-à-dire les eaux d'égout des villes, dont les eaux usées domestiques qui par des procédés maintenant classiques de bassins d'oxydation, de fossés d'oxydation, d'oxydation totale, de traitement et d'épuration des boues devraient n'être rendues que sous forme d'effluents parfaitement acceptables et même susceptibles d'être parfaitement réutilisés au lieu, comme c'est encore beaucoup trop le cas, de compter

sur l'épuration naturelle qui a joué son rôle mais est saturée, *et d'autre part, les pollutions de caractère collectif (essentiellement industrielles) où le problème du recyclage de l'eau et la marche en circuit fermé dans l'industrie sont la seule solution d'avenir.* Les pollutions collectives comportent au premier chef les pollutions par les hydrocarbures, c'est-à-dire des pollutions chimiques.

Sait-on que chaque année les océans sont souillés par plus de 3 millions de tonnes de produits pétroliers, sans compter les accidents spectaculaires et lamentables des marées noires ?

Sur les eaux de surface, les hydrocarbures créent ces taches irisées qui forment film et empêchent surtout le cycle de la réoxygénation naturelle de l'eau de se faire et compromet, par cela même, le pouvoir auto-épurant du milieu.

Sait-on qu'à la dose de 1/1 000 de milligramme par litre le goût de l'essence est encore perceptible dans l'eau ?

La deuxième grande sorte de pollutions, de caractère collectif, concerne la pollution par les détergents synthétiques et les chères enzymes gloutonnes. On en distingue trois sortes : les anioniques, les cationiques, et les non ioniques.

Les anioniques dits Alkyl-Benzène Sulfonate (A.B.S.) entrent pour 15 % dans les poudres à laver. Ils sont toxiques pour le poisson à la dose de 6 ou 7 milligrammes par litre. Déjà actuellement la concentration dans les cours d'eau dépasse 1 mg par litre. Même à cette dose la mousse apparaît, inhibant la réoxygénation de la rivière et interdisant dans les stations d'épuration biologique l'action bienfaisante des bactéries. On peut même dire qu'ils souillent l'eau moléculairement.

Les non-inoniques sont dits *biodégradables* donc beaucoup plus facilement destructibles par les bactéries. Ils répondent au sigle L.A.S. (Linear-Alkylate-Sulfonate) et *devraient être les seuls autorisés par la loi.*

Quand aux cationiques, bactéricides et dangereux à la

dose de quelques milligrammes par litre, ils ne sont pratiquement pas employés.

La troisième grande pollution collective des eaux regarde les produits utilisés en agriculture, pesticides, désherbants, insecticides, etc...

Tous ces produits introduisent dans les eaux de surface, mais éventuellement aussi dans les nappes souterraines, des éléments de nocivité persistante.

Le lessivage des terres qui ont reçu ces produits ainsi d'ailleurs que les simples engrais minéraux riches en composés azotés et phosphorés, *introduit dans les rivières, dans les lacs, dans les sources, une pollution directe par la nocivité des produits toxiques, indirecte par l'apport de sels nutritifs qui favorisent la prolifération des algues ; celles-ci,* à leur tour, *après avoir contribué à abaisser le taux d'oxygène* et gêné la vie aquatique, *achèvent après leur mort,* par leurs produits de décomposition, *de rendre impossible l'existence des êtres qui constituaient la population normale de la rivière.*

C'est ce qu'on appelle le phénomène d'*eutrophysation* qui est aussi bien un état naturel pour certains lacs qui reçoivent des eaux riches en débris végétaux et ne peut donc pas toujours être considéré comme la conséquence d'une pollution. » [M. René Colas, « La Pollution des Eaux », *opus* cité].

C) Pollution des aliments et de la vie sur la terre par les poisons chimiques

La haute nocivité des pesticides organo-halogénés comme les D.D.T., H.C.H., H.E.O.D., H.H.L.N. n'est plus à démontrer sur les insectes nuisibles... mais malheureusement sur les autres aussi.

Si le *D.D.T.* a permis d'éliminer le typhus exanthématique des troupes alliées, son emploi a été ensuite si galvaudé que végétaux, animaux en accusent la présence dans leurs cellules à l'état de fortes traces résiduaires qui présentent des *risques sérieux pour l'homme,* sans parler bien entendu du problème des populations locales soumises à ce contact. Le Dr Bartel représentant des vétérinaires allemands, vient de régler son sort au D.D.T. A partir du 15 mars 1971 la fabrication du D.D.T. sera interdite en Allemagne. Depuis 1939 a précisé le Dr Bartel, on a utilisé dans le monde 1 million de tonnes de D.D.T. et quatre millions d'autres pesticides.

Nous nous souvenons parfaitement avoir appris que le D.D.T. n'était pas toxique pour l'homme et les organismes à sang chaud... il y a quelque vingt ans... Là aussi, l'expérimentation et le recul étaient insuffisants, car ces produits modifient bel et bien les métabolismes.

Les oiseaux de la mer du Nord, mouettes et aigles de mer, sont menacés de disparition parce que les coquilles des œufs sont trop fragiles du fait des pesticides absorbés par les oiseaux. A la couvaison, les œufs s'écrasent. « Le D.D.T. est en nous » a dit le Dr Bartel. Chez l'homme vivant aux Etats-Unis, les pesticides ont envahi l'organisme à raison de 11 mg par kilo. En Allemagne le taux est de 3,5 mg. En France, on l'ignore, comme on ignore que les autorités américaines, ayant fait volte-face, refusent de laisser entrer dans leur pays les fromages frais, en raison de leur teneur en H.C.H. insecticide qui intervient dans les peintures utilisées souvent dans les laiteries.

Les animaux adultes résistent au D.D.T. qui s'accumule dans les tissus, mais les embryons, eux, meurent. Chez l'homme ce produit provoque des troubles électro-chimiques, une excitation permanente des cellules nerveuses. Il bouleverse le métabolisme du calcium chez la femme, sans parler de son action cancérigène, très vraisemblable.

Ches les plantes, le D.D.T., qu'on croyait inoffensif, modifie la photosynthèse : et c'est finalement la production d'oxygène nécessaire à la vie sur la planète qui se trouve compromise.

Le 28 juillet 1969 le Journal Officiel des Communautés Européennes a publié une résolution du Parlement Européen invitant la « Commission et le Conseil à examiner attentivement s'il ne s'imposerait pas d'interdire l'utilisation du D.D.T. » *Avec combien de retard, une fois de plus, la France va-t-elle s'aligner sur l'Allemagne ?*

« Quant au danger de pollution radio-active, ce n'est pas tellement dans les retombées des explosions nucléaires qu'il se trouve pour l'instant, que dans l'utilisation industrielle et médicale des rayons et des radio-éléments et surtout dans le problème des résidus radio-actifs, qui de 10 000 tonnes en 1958, sont déjà passés à 100 000 tonnes en 1965 et dépasseront 10 millions de tonnes en l'an 2 000 »...

Chaque grande découverte, quelle qu'en soit la nature, est toujours à double tranchant, mais s'il est indéniable que l'équilibre du monde n'est pas fixe, mais en perpétuelle évolution, en mutation continue, il n'en reste pas moins sage de garder, au moins à l'instar de Guy Patin, une certaine réserve, non pour la recherche, non pour l'expérimentation à accomplir qui doit être à la fois limitée et vaste, mais pour l'engouement systématique pour la dernière nouveauté dont les avantages captent vite l'attention générale, mais dont les inconvénients et les dangers, parfois énormes, sont infiniment plus longs à être tous connus et inventoriés.

Le grand problème est toujours le même, c'est ce désir humain de standardisation de la panacée, qui de la thériaque à l'immunothérapie, s'emballe et s'affole avant de devoir revenir à des conceptions plus justes du champ des applications réellement valables et présentant une innocuité suffisante.

C'est en appliquant à la Nature, plus longtemps encore qu'à lui-même cette politique thérapeutique à courte vue, que l'Homme risque de devenir vraiment l'apprenti sorcier, en créant, par sa faute, des mutations ou des rémanences dont il est impossible de calculer les conséquences.

Les charlatans de Guy Patin ont peut-être disparu des rues de Paris, mais les colporteurs qui vendent directement ou par correspondance des tonnes d'antibiotiques (ce ne sont plus hélas « de petits cailloux du Rhône ») aux agriculteurs en vue d'améliorer les rendements et d' « abaisser » le prix de la viande, pourront-ils longtemps encore, en l'absence de toute législation efficace à cet égard, continuer ce lent empoisonnement ?

Ecoutons la plainte des vétérinaires :

« La streptomycine et le chloramphénicol sont interdits dans les additifs en raison de leur rémanence, mais ils sont distribués par kilos sur les champs de foire pour être incorporés dans l'eau de boisson des animaux ».

En 1967, l'alimentation animale a utilisé 118 tonnes d'antibiotiques, en France !

Quand on sait les dangers d'antibiorésistances, d'allergies, de chocs gravissimes qu'une telle pratique fait courir à la population mal informée, on est confondu.

Il y a plus : l'incorporation d'antibiotiques est interdite, en France, dans la glace conservant le poisson, mais le poisson ou du moins certaines catégories de poisson sont importés de nombreux pays qui utilisent ce moyen supplémentaire de conservation et notre pays manque de laboratoires de contrôles pour détecter les arrivages qui seraient à éliminer...

On sait combien l'emploi répété du chloramphénicol est particulièrement dangereux; c'est, de plus, la meilleure arme de la médecine, actuellement, contre les salmonelles. Qu'avec de tels procédés la résistance à cet antibiotique devienne générale et la médecine humaine sera désarmée dans sa lutte contre les fièvres typhoïdes et paratyphoïdes déclarées.

Tout le monde d'autre part, se méfie maintenant des poulets ou des chapons « aux hormones ». Les risques de cancérisation que pouvait indirectement transmettre cette consommation ont été reconnus et l'utilisation des implants d'œstrogènes interdite. Ces implants sont maintenant malheureusement utilisés pour les veaux de boucherie ; 85 % des jeunes bovins seraient ainsi traités aux U.S.A. et, en France, deux affaires viennent de défrayer la chronique, après la saisie de veaux traités dans la Nièvre et en Haute-Saône.

Puissions-nous donc nous souvenir que l'Homme et la Nature ont partie liée, que chaque élément de la vie ne doit pas être considéré seul, mais dans un contexte beaucoup plus large, dans son ensemble comme le faisait déjà la médecine hippocratique... si chère à Guy Patin. *Pauca sed selecta et probata remedia,* proclamait-il [peu de remèdes mais choisis et éprouvés]. Que cette sagesse est bien oubliée !

III. *LE PROBLEME DES POLLUTIONS MEDICAMENTEUSES ACTUELLES*

Il ne s'agit pas pour nous de vouloir en quoi que ce soit, limiter le droit à la santé qui est parfaitement légitime, ni arrêter le progrès, le vrai, ni freiner l'étude de nouvelles molécules, dont nous avons et aurons toujours davantage besoin dans ce cycle infernal, mais de faire part ici de quelques réflexions que vingt-cinq années d'officine, — ne disons pas de comptoir ! — nous suggèrent et que ne démentiraient pas non plus l'esprit et le bon sens de Guy Patin.

Autant il est indispensable pour un médecin de savoir frapper énergiquement et de savoir imposer un traitement que le malade a toujours tendance à vouloir interrompre trop tôt, autant il nous paraît dangereux — sauf cas particuliers — de prescrire un peu à l'aveuglette, de chercher — ne serait-ce que pour répondre aux exigences des familles — à décapiter une fièvre pure avant de la laisser « parler », avant de laisser l'organisme opérer sa propre mobilisation.

Nous connaissons des enfants en bas âge qui pour la moindre poussée dentaire, la moindre hyperthermie absorbent des flacons entiers d'antibiotiques, chaque semaine de marque différente, qui n'ont d'autres effets que d'annihiler toutes les défenses de l'organisme, de les rendre beaucoup plus fragiles que d'autres et de créer un véritable cercle vicieux.

Quand on sait le point d'immaturité de beaucoup de fonctions ou d'enzymes, notamment ceux de la glyco-conjugaison, chez le nourrisson, le pourcentage de rémanence relativement important de beaucoup d'antibiotiques, certaines réserves ne peuvent s'empêcher de s'exprimer fortement.

A) La surconsommation médico-pharmaceutique réflexions devant son danger

Un problème important, que beaucoup de médecins d'ailleurs ne soupçonnent pas, c'est la surconsommation médicale entraînant la surconsommation pharmaceutique.

Nous nous expliquons : il est question des malades qui font appel successivement — et à l'insu de chacun — au concours de plusieurs médecins. Comme bien entendu, à de rares exceptions près, les spécialités ordonnées — tout diagnostic mis à part ! — portent au moins des noms différents, de nombreux clients font honorer les deux ordonnances, pas toujours d'ailleurs dans la même pharmacie, et font une véritable petite cuisine, où l'on retrouverait bien souvent, si l'on comptait tous les composants conte-

nus dans chacune des « boytes », des nombres avoisinant ceux des formules contre lesquelles s'élevait Guy Patin, avec ici une toxicité chimique indéniable en plus !

On ignore trop aussi que de lui-même le malade utilise ou réutilise une ou plusieurs médications symptomatiques qui l'ont déjà soulagé ou qui ont réussi à sa voisine ou à sa concierge et dont il ne soufflera mot à son médecin, surtout si ce dernier le traite pour une autre affection avec laquelle, a priori, le malade ne voit aucun rapport.

Il existe de nombreuses maladies organiques nécessitant une thérapeutique abondante et de très longue haleine pour lesquelles, en plus de la diététique appropriée, le médicament est une nécessité absolue (suite d'infarctus, artérites, épilepsie idiopathique, etc...), doit faire partie de la vie intégrante du malade, doit être considéré comme une véritable nourriture. *On ne voit que malheureusement trop de traitements interrompus ou ralentis au moment où ils commencent à agir, et alors précisément qu'ils devraient être maintenus avec tout le doigté exigible, sous un contrôle strict, et conservés aussi longtemps que nécessaire, ne jamais être interrompus brusquement ou changés sans raison.*

Tout cela nécessite des bilans précis, une connaissance pharmacologique complète des remèdes à utiliser, l'établissement d'un régime tenant précisément compte des impératifs du traitement, des nuisances secondaires de toute nature à contrebalancer.

Mais 60 à 70 % des malades ne sont-ils pas des malades fonctionnels dont les signes d'appel d'expression organique (qu'il faut certes infirmer, avant de les juger tels) traduisent le secret désir d'un entretien, d'un dialogue qui n'a pas souvent le temps de s'établir ? N'est-ce pas un réconfort souvent ignoré, peut-être momentanément physique, mais surtout moral dont ils ont besoin et qui puisse les libérer d'un conflit, d'une angoisse, d'un problème inconscient qu'ils portent en eux ?

Nous pensons qu'on a trop vite fait « d'étiqueter » psychopathes, ces patients. La vie moderne actuelle, avec toutes ses exigences et les détresses que souvent elle ourdit, impose au médecin de retourner au fond des choses, de cesser d'être uniquement un prescripteur d'ordonnances, de saisir ce langage du corps qui lui est proposé, d'interpréter tous ces malades somatiques, de travailler à une reconsidération de l'homme souffrant dans sa totalité, de retrouver, en un mot, sous le vocable moderne de psychosomaticien, le grand rôle du médecin qui écoute et qui parle, du médecin selon HIPPOCRATE.

C'est donc à un emploi judicieux du médicament qu'il faut revenir et non à des prescriptions d'étages, d'organes que l'on risque de traiter l'un après l'autre sans rien guérir du tout, ou même...

Le Médicament est un tout, comme l'Homme est un tout et le problème, souvent trop oublié, est celui de la bonne entente entre ces deux entités à respecter.

Car l'action pharmacodynamique des drogues varie dans des proportions importantes, parfois d'un sujet à un autre, varie avec le système enzymatique qui peut être plus ou moins perturbé chez le malade, varie avec la présence d'un autre produit soit administré, soit provenant d'habitudes alimentaires, soit introduit fortuitement et paraissant anodin comme l'aspirine.

A la notion de toxicité propre du remède prescrit, qui aussi faible soit-elle, existe toujours, le médecin doit ajouter la connaissance des inter-réactions entre les différentes sortes de médications auxquelles est soumis son malade et veiller à la mise en garde de ce dernier vis-à-vis d'erreurs alimentaires à ne pas commettre ou même alors que le régime est parfaitement sobre et équilibré, d'habitudes à modifier compte tenu des caractères pharmacologiques propres à ces médications.

Et ce sont, souhaitons que l'on nous en excuse, *des points bien souvent négligés ou insuffisamment connus, des médecins eux-mêmes.*

Combien avons-nous vu d'ordonnances de spécialistes, soignant un appareil, ne tenir aucun compte des médications prises par le même malade pour un autre appareil ou pour une médication de fond d'ordre général et vice versa ?

Nous ne donnerons qu'un seul exemple, sans commentaire. Voici deux ordonnances, délivrées le même jour, au même malade, par deux médecins différents, que nous appellerons A et B, le 26 février 1970.

A — *26 février 1970 : Mademoiselle S...*

1° Norbiline	1 ampoule	N° 30	1/jour - 30 jours
2° Brinaldix	1 comprimé	N° 20	2/jour - 30 jours
3° Derfon	1 comprimé	N° 60	2/jour - 30 jours
4° Assibiol double	1 comprimé	N° 60	1/jour - 30 jours
5° Foncitril 4000	1 sachet	N° 30	
6° Lespenephryl	Q.S.P. 150 ml solution		
7° Transitol	Q.S.P. 380 g pâte à renouveler		
8° Mexaforme	1 comprimé	N° 48	
9° Dormopan	1 comprimé	N° 40	

Signé : A...

B — *26 février 1970 : Mademoiselle S...*

1° Chlorhydrate d'amphétamine 1 milligramme

Thyroïde 0,05

Ovarine 0,15

pour une gélule N° 120

2° Chlorhydrate d'amphétamine 2 milligrammes
Thyroïde 0,10
Ovarine 0,15
pour une gélule N° 45

3° Chlorhydrate d'amphétamine 3 milligrammes
Thyroïde 0,05
Ovarine 0,15
pour une gélule N° 15

4° Extrait de Jusquiame 001
Extrait de Passiflore 001
Extrait de Crataegus 001
Bromhydrate de Quinine 003
Phényléthylmanolylurée 003
Sulfate de Strychine 1 milligramme
pour une gélule N° 120

5° Pulsatilla 5 CH
Sepia 5 CH
Sulfur 5 CH
Phénobarbital 005
pour une gélule N° 60

6° Ditériam 2 flacons
1 comprimé chaque 2 jours

7° Thiomucase N° 10 2 boîtes

8° Hyaluronidase 500 U.I. 10 boîtes.

Signé : B...

Nous signalons que la même malade revenue voir le médecin A, le 6 mars 1970, avait droit à cette nouvelle prescription :

M^lle S... (6 mars 1970) :

1° Dibilène : 1 ampoule n° 40, 2/jour - 20 jours;

2° Calcamine : 1 comprimé N° 30 à renouveler, 1 par jour, 30 jours ;

3° Phoscléine : 1 comprimé N° 120, à renouveler, 6/jour ;

4° Sympathyl : 1 comprimé N° 120 à renouveler ;

5° Glutamag Trivit : 1 ampoule N° 90, 4/jour ;

6° Dipaxan : 1 comprimé N° 30, 1/jour - 30 jours ;

7° Décholestrol : 1 sachet N° 90, 2/jour - 45 jours ;

8° Amplivix: 1 comprimé N° 60, 1/jour - 60 jours ;

9° Thiopurinol : 1 comprimé N° 120 à renouveler ;

10° Oroturic Q.S.P. 250 gr. Granulés à renouveler 2 fois ;

11° Uraseptine Q.S.P. 160 gr. Granulés à renouveler 2 fois.

Signé : A...

B) Rappel du danger de quelques incompatibilités modernes

A notre avis, la connaissance des antagonismes, des potentialisations dangereuses, des inhibitions est encore trop fragmentaire et doit retenir davantage l'attention en médecine courante. Nous ne rappellerons que pour mémoire et très schématiquement quelques incompatibilités médicamenteuses concernant les produits utilisés en médecine générale, concernant les médications du système nerveux central et les affections cardio-vasculaires.

Les accidents les plus fréquents rencontrés par omission — ou par ignorance — sont ceux :

° *de SYNERGIE*

entre Pénicillines et Streptomycine
entre Colimycine et Kanamycine
entre Streptomycine et Erythromycine

° *de POTENTIALISATION*

a) entre d'une part les ANTI-COAGULANTS *et* Toute une série de corps comprenant notamment :
l'*Aspirine et tous les salicylés*
la Phénylbutazone
les Sulfamides
l'Isoniazide
les IMAO
la Dihydroergotamine
l'Alcool sous toutes ses formes.
Tout ce qui agit sur le foie et conduit à une insuffisance hépatique.

b) entre l'ALCOOL sous toutes ses formes *et*
les Anti-Coagulants
les Antihistaminiques
Tous les dérivés de la Phénothiazine (Phénergan, Largactil, Nozinan, etc...)
Les Hypnotiques

c) entre :
les IMAO
(Marsilid, Marplan, Sursum, Niamide, Nardelzine, Neuralex, Tylciprine, Ximaol) *et*
les Anti-Coagulants
l'Alcool sous toutes ses formes
les Myorelaxants
les Anesthésiques
les Salurétiques
les Sympathomimétiques
les Anorexigènes amphétaminés
les Réserpiniques
les Inhibiteurs bêta du sympathique (Avlocardyl)
Tous les Fromages fermentés (en raison des amines qu'ils contiennent)
Tout le groupe des *Thymo-Analeptiques à base d'Imipranine* (Tofranil, Surmontil, etc...)

Potentialisation GRAVE avec Hyperthermie et coma possible.

d) entre les ANTI-DIABETIQUES sulfamidés (Sulfonylurée) *et* { les Sulfamides / la Phényl-Butazone et ses dérivés

par potentialisation de l'effet hypoglycémiant, pouvant conduire au coma hypoglycémique.

e) entre les OCYTOCIQUES (Ergométrine, Rétropituine) *et* { les Sympathomimétiques / les amines pressives } (par hypertension)

f) entre les DIGITALIQUES *et* les Réserpiniques
par une bradycardie excessive et dangereuse.

3° *d'ANTAGONISME*

a) entre les TETRACYCLINES *et* les Pénicillines

b) entre les ANTI-COAGULANTS *et* { *les Barbituriques* +++ / les Aminophyllines / les Digitaliques / la Caféine / les Corticoïdes / les Opiacées / les Diurétiques sulfamidés / de nombreuses SALADES (par leur teneur en Vitamine K)

c) entre SALURETIQUES

Thiazidiques (Diurilix, Esidrex, etc...) *et* *non Thiazidiques* (Brinaldix. Lasilix, Edécrine, etc...) *les Spirolactones* (Aldactone, Phanurane, etc...) { les Sympathomimétiques / les Amines Pressives / les Anorexigènes Amphétaminés / l'Imipranine et ses dérivés

4° *de DIMINUTION D'ACTIVITE*

entre le Phénobarbital et la Griséofulvine

5° *d'INHIBITION de l'ACTION*

a) Uricosurique de la Probénécide et l'Aspirine (Bénémide).

b) Pénicillines et Polymyxine.

6° *AUGMENTATION DE LA TOXICITE*

entre le Méthotrexate *et* { l'Aspirine / les Salicylés / Sulfamides

entre Streptomycine *et* Kanamycine
Polymyxine *et* Kanamycine
Chloramphénicol *et* Tétracycline

Ce petit tableau, très imparfait, ne veut avoir la prétention que de montrer le danger des interpénétrations de prescriptions médicales non étudiées, les risques que court un patient qui mélange, de lui-même, plusieurs thérapeutiques, « un peu au petit bonheur la chance ».

IV. *NECESSITE DE QUELQUES MESURES DE SAGESSE A PRENDRE POUR RETROUVER LE SENS DE LA NATURE ET DE L'EQUILIBRE CHERS A GUY PATIN*

Tout ceci montre bien qu'il faut rendre au médicament sa vraie place, celle d'appoint, à côté d'un régime hygiénodiététique qui reste primordial et d'une thérapeutique de tout l'environnement du malade qui a été négligée parfois, mais que le médicament chimique moderne n'est pas sans inconvénients, à bien peser, en toute connaissance de cause

et qu'il ne saurait être bradé, sans contrôle, sans information, sans expérience, comme Guy Patin le demandait déjà pour l'antimoine !

C'est bien en effet un problème d'information qui se pose, ici aussi, à tous les échelons, information scientifique et recyclage permanent des médecins et des pharmaciens, information intelligente du public, par des émissions de télévision qui ne soient pas à sens unique, ou puériles, ou en dehors de la question, mais qui par des exemples concrets pour expliquer aux malades que « ce qui fait du bien » au voisin, pour une arthrose, risque de leur causer, même pour la même arthrose, une hémorragie grave, s'ils sont sous Tromexane ou sous Sintrom depuis des mois ; information digne des grands moyens que le monde peut avoir à sa disposition pour combattre l'ignorance et le charlatanisme encore vivaces, cours d'hygiène qui ne soit pas une publicité de marques, mais une véritable médecine préventive, la seule peut-être vraiment payante, malgré ce qu'en a pensé longtemps la Sécurité Sociale.

Il faut non pas sensibiliser vingt-quatre heures mais en profondeur, la population sur tous les problèmes des pollutions qui sont à la portée de chacun, à la portée des communes, des villes qui ne sont gênées pour les solutionner que par un problème d'argent. Il faut rendre à l'homme la passion de la nature, le respect de la Vie et de la Nature, le goût des choses vraies et éternelles disait-on, mais qui risquent fort de ne pas le devenir si le modernisme ne sait pas trouver des réponses sûres aux questions pressantes qui lui sont posées.

Le point délicat peut-être à obtenir, c'est celui d'une nourriture saine et propre à recouvrer, débarrassée de sa gangue de produits artificiels, de drogues de conservation, de tous les traitements hormonaux, chimiques ou ioniques, au prix indiscutable d'une épreuve de vérité sur les cours.

Tout ceci, nous le savons, se heurte à des intérêts en cascades mais la santé de tous les hommes ne pourra-t-elle faire le poids pour obtenir, tôt ou tard, gain de cause ?

Quant à la thérapeutique, avec l'aide d'une hygiène de vie indispensable, bien comprise et suffisamment expliquée au malade pour être acceptée, elle se doit d'être sélective, énergique et maintenue à son seuil optimum d'efficacité, chaque fois que l'organicité est reconnue, mais en absence prouvée de lésions, réduite à ne pouvoir qu'être symptomatique, nous pensons qu'elle doit s'entourer d'une grande prudence, en raison même du risque de surconsommation chimique que les malades fonctionnels sont enclins à affronter au cours de leurs « pérénigrations » : nous pensons également qu'une fois l'innocuité relative et la valeur intrinsèque d'un produit nouveau prouvées, il peut être utilisé, mais à ce sujet *nous formulons les plus grandes réserves sur les rapidités* (relatives) d'expérimentation de beaucoup de spécialités nouvelles, *sur les extrapolations abusives du rat ou du cobaye à l'homme,* ce qui, qu'on le veuille ou non n'est pas la même chose, *nous nous élevons* surtout *contre la pratique de beaucoup de laboratoires de présenter souvent au médecin une spécialité nouvelle qui n'est qu'un leurre, qui n'est qu'une variante commerciale ou une copie* plus ou moins déguisée, altérée ou enrichie, *d'un produit connu existant déjà depuis longtemps* et qui ne sera qu'une « boyte » de plus et inutile dans « l'armoire de l'apothicaire ».

L'idéal serait pour chaque malade un véritable carnet de santé, différent de l'actuel, qui soit un peu comme un livre de bord où soient consignés, anonymement et en code à fixer au besoin, pour respecter le secret médical, tous les examens, toutes les radios, toutes les analyses et prescriptions qui lui ont été dispensées, ou que ces renseignements, sans le nom du prescripteur en clair, soient centralisés dans un vaste ordinateur que le dernier médecin consulté devrait « appeler » pour qu'un droit à remboursement par exemple soit possible. Le médecin obtiendrait alors, surtout s'il ne connaît pas le malade, non pas un diagnostic (espérons-le !), mais une synthèse des habitudes médicales du patient, un condensé des médicaments utilisés jusqu'à ce jour ainsi que de leur rythme de consommation.

Ceci court-circuiterait déjà beaucoup d'abus et ferait réaliser à la Sécurité Sociale de véritables économies, qui ne seraient plus des économies de bouts de chandelles .

Cette utopie, d'ailleurs, est peut-être pour demain !

CONCLUSION

Un buste sur une place de village, un nom quelque peu oublié de l'Histoire de la Médecine, ont tenté notre curiosité.

Nous avons essayé de voir plus clair dans la vie et l'œuvre, mais aussi dans la pensée de Guy Patin, fils de l'intendant du Baron de Hodenc-en-Bray (Oise) devenu, en 1650, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris et qui prit pour devise :

Felix qui potuit, [Heureux qui a pu].

L'Histoire en fait un des derniers tenants de la scolastique, un médecin selon Galien et Fernel, un enragé docteur de Sorbonne, ennemi de toute évolution médicale, adversaire ultime de la circulation sanguine, un austère « pédant sanguinaire » qu'on ne saurait se représenter qu'en robe rouge et bonnet carré, comme le praeses du « Malade Imaginaire ».

La vérité nous a semblé bien différente.

En nous appuyant sur une volumineuse correspondance privée, qui reste le vrai fleuron reconnu à cet auteur, nous espérons avoir contribué à une mise au point plus juste.

Dominé par un solide bon sens pratique, qui est la seule supériorité du talent sur le génie, il ne se prononce, en fait définitivement, ni sur la circulation, ni sur la question des vaisseaux lymphatiques, dont il n'a que faire... Il attend que ces découvertes fassent leurs preuves, en servant la thérapeutique.

Ami de la tradition, adversaire acharné de l'insupportable alchimie empruntée aux Arabes par la médecine du Moyen Age, il proclame sa maxime :

Pauca sed selecta et probata remedia

[Peu de remèdes, mais choisis et éprouvés],

et prêche un retour à la Nature, à l'Hygiène, à la Sobriété, mais avec plus d'épicurisme délicat que de rigueur.

Rien n'est plus faux que de le prendre pour un scolastique, c'est son amour de l'érudition qui provoque ce malentendu et le latin est sa façon naturelle d'argumenter.

Pour le reste, plus qu'un libre penseur, c'est un libre causeur. Il rend l'immense service de brosser un tableau historique de la France du milieu du XVII[e] différent de la version que nous imaginons, à travers la gloire du Grand Siècle.

C'est un homme divers, parfois insaisissable sous des dehors faciles, doublement Français par son esprit critique et son esprit de critique.

Ballotté entre une culture d'humanisme à la MONTAIGNE, épris d'une liberté de langage et de pensée qui dépasse souvent le mordant de VOLTAIRE ou de SAINT-SIMON, il semble tantôt tourner tous ses regards vers le passé qu'il connaît, tantôt faire volte-face, par fronderie plus que par goût, vers un avenir qu'il devine confusément, mais qu'il a peine à suivre ou à ne pas redouter.

L'unité de son personnage, c'est dans la Médecine et dans l'exercice de son métier, « la plus innocente profession qui soit au monde », qu'il faut la rechercher. Là, il retrouve assurance et audace, trop même, mais aussi raison de vivre et d'espérer, et si les options qu'il prend sont loin d'être toujours les bonnes, du moins peut-on lui reconnaître le mérite d'une recherche de simplification et de sélection thérapeutiques et les premiers balbutiements de la pensée expérimentale qui donnera son essor à la grande médecine.

Cette protestation contre la négligence des lois de la Nature, contre l'abus intempestif des traitements chimiques, ne pouvait qu'éveiller, en nous, un écho favorable.

S'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, « *nihil novi sub sole* », disait déjà Patin, force nous est de constater que l'enjeu est devenu infiniment plus grave, que l'Homme, victime de ses propres conquêtes, oublie trop la symbiose qui l'unit à la Nature.

Ce n'est plus l'heure d'une simple attitude philosophique, mais celle de l'urgence de mesures à prendre pour sauvegarder la Santé, qui reste, pour longtemps encore, le plus précieux de tous les biens.

Puissions-nous, dans cette prise de conscience, rendre à Guy Patin, la reconnaissance qu'il mérite :

FELIX QUI POTUIT !

Vu : *Le Président de Thèse,*

M. SENDRAIL.

Vu et permis d'imprimer, Toulouse, le 9 juin 1970.

Le Doyen,

G. LAZORTHES.

BIBLIOGRAPHIE

ADVERTISSEMENT à Th. Renaudot contenant les mémoires pour justifier les anciens droits et privilèges de la Faculté de Médecine de Paris (Par *Gui Patin*, Paris, 1641).

ASTRUC : *Johannis Astruc Tractatus Therapeuticus et pathologicus Venetiis Betinell.* 1748, in-8°.

ASTRUC (J.) : *Mémoire pour servir à l'histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier*, Paris, 1767, in-4°.

BARRA (Pierre) : Les Abus de la Thériaque et de la Confection d'Hyacinthe. Paris, *B.N. TC* 151, 1495, 1667, in-16°.

BARTHEZ (J.P.) : *Discours sur le génie d'Hippocrate*, Montpellier, 1801.

BAYLE : Dictionnaire critique, *Art. G. Patin*, éditions de Bâle et d'Amsterdam, 1740.

BAYLE : *Dictionnaire Historique*, éditions des Maizeaux, 1734, 5 volumes.

BERNIER (F.) : *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, 1675, in-8°.

BERNIER (J.) : *Essais de Médecine*, 1689, in-8°.

BERTRAND (Th.) : *Vie de Gui Patin d'après ses Lettres*, Paris, B.N., 1695.

BINETEAU : *La saignée réformé, ses abus. La Flèche*, 1656, in-8°.

BORDELEU ou BORDELON : *L'Esprit de Gui Patin*, Amsterdam, 1713, in-12°.

BRETTE (Armand) : La France au milieu du XVII[e] siècle d'après *la correspondance de Guy Patin*, Paris, BN. 8° L 37 b. 5213, in-16°.

CHAMPION (Edme) : Introduction à la France au milieu du XVII[e] siècle, d'après *la correspondance de Guy Patin*, B.N. *Opus* cité.

CHEREAU (Achille) : *Le Médecin de Molière*. Paris, B.N. Ln 27 32632.

CHEREAU (Achille) : *Bibliographia Patinina*. B.N. Q. 3016, in-8°.

CHEREAU (Achille) : *Quelques lettres inédites de Guy Patin* (1651-1661), Paris, B.N. 8° Z 16124, 1877, in-8°.

CHEREAU (Achille) : *L'ancienne Faculté de Médecine de Paris*, 2 vol., in-4°.

CHERET (Yvan) : L'eau. *Editions du Seuil,* 1967.

COLAS (René) : La pollution des eaux. *Presses Universitaires de France,* 1968.

CORLIEU (Dr A.) : *L'ancienne Faculté de Médecine de Paris.* Paris 1877, in-8°.

DESCARTES (René) : *L'Homme et la formation du fœtus,* 1677, in-4°.

DESCARTES (René) : *Discours sur la Méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences,* édition de 1724, in-4°.

DESEIMERIS : *Dictionnaire historique de la Médecine.*

ELOY : *Dictionnaire historique de la Médecine,* Francfort, 1756, 2 vol., in-12°.

FALCONNET (André) : Moïens préservatifs et la méthode asseürée pour la parfaite connaissance du scorbuth. Lyon, 1642, in-8° et Paris, 1684, B.N. Te 24 I A, in-8°.

FILON (Augustin) : Conférence du rez-de-chaussée : *Gui Patin, sa vie, sa correspondance,* Versailles, 1863, in-16°.

FLOURENS (P.J.M.) : Histoire de la découverte de la circulation du sang, 2e *édition,* Garnier, 1857, in-8°.

FOURQUET (Guillaume) : *Des émissions sanguines.* Paris, 1825.

GUYBERT (Philbert) : Toutes les Œuvres du Médecin Charitable. Tolose, 1655, in-8°. (*Bibliot. Mun.* 351 D). Références Toulouse (*Bibliot. Mun.* 255 K 52 219 ; *Bibliot. Mun.* 254 F 4420).

HALLER (Albert de) : Deux mémoires sur le mouvement du sang. Lausanne, 1756, in-8°.

HAZON : Notice des Hommes les plus illustres de la Faculté de Médecine de Paris, depuis 1100 jusqu'en 1750 inclusivement, 1778, in-4°.

HOFFMAN : *Gaspari Hoffmani Apologiae pro Galeno Libri III,* Lyon, 1668, in-4°.

HOFFMAN : *Gaspari Hoffmani Caput LVII De dosi medicamentorum tam simplicium quam compositorum,* p. 753 et 754.

LALLEMAND : Aphorismes d'Hippocrate, traduits en Français, Montpellier, 1839.

LARRIEU (Félix) : Gui Patin, sa vie, son œuvre, sa thérapeutique. *Thèse Fac. de Méd.,* Paris, 1889.

LAURENS du : *Œuvres,* Rouen, 1661.

LAURENTIS (Andreas) : *Opera omnia edente Guidone Patino,* 1628, in-8°.

LEVEILLE (J.B.F.) : Hippocrate interprété par lui-même, 1818, in-8°.

Levy-Valensi : La Médecine et les Médecins Français au XVII^e siècle, Paris, *Baillères*, 1933.

Lhuillier (Victor) : Choses et autres du vieux Beauvais, 1896.

Manuscrits : *Bibliothèque Nationale Fonds Anciens Français : Sous le N° 9357 :* Recueil de Lettres Originales de Guy Patin, Docteur régent en la Faculté de Médecine de Paris, adressées à Charles et Jacobus Spon de Lyon, 1642-1672. *Sous le N° 9358 :* Recueil de Lettres Originales de Guy Patin Docteur régent en la Faculté de Médecine de Paris, adressées à Belin de Troyes et Charles Spon (1630-1664). Avec portrait gravé de Gui Patin.

Sous le N° 9362 : Correspondance de l'Abbé Nicaise, Chanoine de la Sainte Chapelle à Dijon, comprenant une lettre originale de G. Patin.

Sous le N° 9730 : Mémoires Historiques attribués à Guy Patin (?) :

1) Mémoires Historiques 1556-1641.

2) Mémoires Curieux.

3) p. 93 *Jesuitographie, de ordinis Jesuitici institutis ac moribus, en vers.*

4) Notes chronologiques et notices biographiques de personnages historiques divers.

Bibliothèque Nationale Fonds Français Nouvelles Acquisitions : Sous le N° 1436 : Recueil de lettres autographes, de mémoires de divers savants des XVII^e et XVIII^e siècles dont une lettre de Guy Patin.

Sous le N° 9620 : Recueil de lettres d'érudits français de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècle (sic) dont G. Patin. (Nous avons consulté ces lettres : aucune ne semble être de Guy Patin).

Sous le N° 18264 : Recueil de diverses pièces manuscrites et imprimés, mémoires, etc...

On y remarque : « Un Discours de M. le Chancelier de l'Hospital, à ses amis, tourné du latin, en vers, 1601, in-4° », imprimé avec cette note manuscrite en tête : *Guido Patinus, Bellovacus, Doctor medicus Parisiensis,* 1627, fol. 1. (Acquisition 1965).

Sous le N° 21747 : Procès-Verbal de saisie de livres de Contrebande sur les Sieurs Charles et Gui Patin, Docteurs en Médecine, 1666 (folio 46).

Bibliothèque Nationale : Journaux Historiques : Sous le N° 13675 : Journal Historique, Extrait des Lettres de Guy Patin depuis 1632-1672 (Minute).

Sous le N° 13677 : Journal Historique, Extrait des Lettres de Guy Patin depuis 1632 jusqu'à 1672 (Copie mise au net).

Sous le N° 24517 : Extrait des Lettres Choisies de feu M. Guy Patin (folio I).

Mathon : Notice bibliographique sur un Recueil de cantiques religieux réunis par G.P.B. Amiens, 1861.

Minvielle : La médecine au temps d'Henri IV, Paris, 1904.

Nivelet : Molière et G. Patin, Paris, 1880, in-12°.

Paré Ambroise : Œuvres, 8e édition, 1633, in-4°.

Patin (Gui) : Lettres choisies de feu Gui Patin, Docteur en Médecine et Professeur au Collège Royal. Dans lesquelles sont contenues plusieurs particularités sur la vie et la mort des savants de ce siècle, sur leurs écrits, et plusieurs autres choses curieuses depuis l'an 1645 jusqu'en 1672. Divisées en trois volumes. A Cologne, chez Pierre du Laurens, 1672, in-12°.

Patin (Gui) : Même texte du titre. Divisées en trois volumes. A La Haye, chez Henri Van Bulderen, marchand libraire dans le Pooten, à l'Enseigne de Mézeray, 1708. Divisées en trois volumes in-12°. Premier volume, 430 p.; second volume, 432 p.; troisième volume, 444 p.

Patin (Gui) : Nouveau Recueil de Lettres choisies de feu M. Gui Patin; Docteur en Médecine, Professeur au Collège Royal de Paris et Doyen de la Faculté, écrites à Mrs Belin, Père et Fils, Docteurs en Médecine de Troyes, etc..., depuis l'an 1630 jusqu'à 1664. A Rotterdam, chez Reinier Leers, 1715, in-12°.

Patin (Gui) : Lettres choisies de feu M. Gui Patin tirées du cabinet de M. Charles Spon contenant l'histoire du tems et des particularitez sur la vie et les écrits des savans de son siècle. A La Haye, chez Pierre Gosse, 1718, 2 vol., in-12°.

Patin (Guy) : Une Lettre de Guy Patin à Jean Beverwyck. Paris, B.N. T 21 507, 1883.

Quesnay (F.) : Observations sur les effets de la Saignée, Paris, 1730, in-8°.

Raynaud (Maurice) : Les Médecins au temps de Molière, *Thèse Doctorat ès Lettres*, Paris, Didier, 1863.

Reveille-Parise (Dr) : Edition des Lettres de Guy Patin avec notice 3 vol., Paris, 1846.

Sabatier : Recherches historiques sur la Faculté de Médecine de Paris. Paris, 1837, in-8°.

Sainte-Beuve : Causeries du Lundi, tome VIII.

Thèses de Guy Patin ou inspirées par lui :

Estne foeminae in virum mutatio « adunatos » ? (19 décembre 1624).

An praegnati periculose laborante abortus ? (27 novembre 1625).

Daturne certum gravitatis judicium ex urina ? (26 mars 1626).

Utrum metromania balneum ? (16 décembre 1627).

Estne totus homo a natura morbus ? (17 décembre 1643).

Estne longae ac jucundae vitae tuta certaque parens sobrietas ? (14 décembre 1647).

An sanguis per omnes corporis venas et arterias jugiter circumfertur (18 décembre 1670).

Estne theriaca pestilenti febre jactatis venenum ? (mars 1671).

Triaire (Paul) (Dr) : Lettres de Gui Patin (1630-1672) Nouvelle Edition Collationnée sur les manuscrits autographes, Paris, 1907.

Van der Linden : *De scriptis medicis libri duo,* Amsterdam, 1662, in-4°.

Vuilhorgne : Gui Patin, Paris, B.N. L 27 n 45969, 1898.

TABLE DES MATIERES

PAGES

REPRODUCTIONS

Portrait de Guy PATIN, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, à l'âge de 30 ans. 17

Reproduction d'une lettre autographe de Guy PATIN à M. de SALINS, Docteur en Médecine, à Beaune. 18

Photographie du buste érigé à la mémoire de Guy PATIN à Hodenc-en-Bray. 20

Reproduction de la lettre autographe de Guy PATIN concernant sa généalogie (lettre écrite à SPON le 13 juin 1644). 28

Portrait de Guy PATIN, Doyen, ex nummo. 53

Portrait de Guy PATIN, dû à la munificence de SENNERT, Professeur à Wittenberg. 98

Portrait de Guy PATIN, à l'âge de 69 ans, par MASSON. 136

TEXTE

PREMIERE PARTIE

PAGES

RAPPEL BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE DE GUY PATIN. 27

Son origine et son enfance. 27

Ses études médicales. Ses premières thèses. 32

Guy PATIN, Docteur Régent. 34

1628 : Mise à jour des œuvres de DU LAURENS. . . . 35

— Participation à la 8e édition des œuvres d'Ambroise PARÉ. 37

1630 : Manuel anatomique de Jean VIGIER. 38

1632 : Traité de la conservation de la santé (Premiers principes de Guy Patin) 38
1635 : Conseil médicaux de Guillaume de Baillou. 40
1637 : Orationes et praefationes de Jean Passerat. 40
1641 : Publication des œuvres de Sennert 41
La lutte de Guy Patin contre Théophraste Renaudot. 41
1643 : Considérations sur la sagesse de Charron. 44
— Première thèse importante de Guy Patin . . 44
Guy Patin, Censeur de l'Ecole de Médecine 49
1647 : Nouvelle thèse et le procès de Guy Patin avec les Apothicaires de Paris 50
1650 : Guy Patin, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris 52
1652 : Le procès avec Chartier 54
1648 : Nouvelle participation à une thèse de médecine 55
1653 : Publication des œuvres de Riolan 56
1656 : Les éloges de Papyre Masson 57
1657 : Le celse de Van der Linden 57
Guy Patin, Professeur au Collège de France. 57
1662-1668 : Les derniers travaux de compilation . . 58
Une fin de vie malheureuse 59
1670-1671 : Les deux dernières thèses de Guy Patin 61

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LES REPROCHES QUE L'ON FAIT A GUY PATIN. . . . 63
I. Envers sa position contre la théorie nouvelle de la circulation du sang 63
A) *La circulation sanguine avant Harvey* 63
B) *Les précurseurs d'Harvey* 63
C) *Harvey* 65

D) *Les réactions en France et le cas de Guy Patin*. 66
E) *Tentative d'explication et de mise au point.* 68
II. Envers sa thérapeutique. 71
A) *La saignée, ses abus mais aussi sa défense*. . 72
B) *Les purgations. Les idées des anciens qui les justifiaient*. 75
III. Reproches divers médicaux. 78
A) *Le problème de l'Antimoine et des autres nouveautés. Explication du misonéisme de G. Patin*. 79
B) *Le problème de ses confrères et des autres Facultés*. 82
C) *Guy Patin et les Apothicaires de Paris*. . . . 89
IV. Les reproches divers concernant l'homme, son caractère, ses idées et les réponses que l'on peut y opposer. 97
A) Son ignorance des chefs-d'œuvre littéraires contemporains. 97
B) Ses lamentations sur la France d'alors. . . . 99
C) Ses attaques contre le Pape et les Jésuites. . 102

CHAPITRE DEUXIEME

CE QU'ON RECONNAIT A GUY PATIN. 105
I. La gloire littéraire qu'il n'a pas briguée. . . . 105
II. La lutte salutaire contre la polypharmacie et son sens de l'honneur médical. 109

CHAPITRE TROISIEME

CE QU'ON OUBLIE DE RECONNAITRE A GUY PATIN. 111
I. Hygiène et diététique. 111
II. Les succès de sa thérapeutique. 114
III. Une certaine expérience médicale concernant :
A) *Les inconvénients des drastiques*. 116

B) *La coqueluche*. 117
C) *Le scorbut*. 118
D) *Les cas rares et les problèmes de carence hospitalière*. 121
IV. Son refus de croire au surnaturel. 123
V. Sa participation à la rédaction du premier Codex. 126
VI. Sa fidélité. 128
VII. Son raisonnement et le courage de ses opinions. 129
VIII. Ses renseignements et sa modestie. 131
IX. Sa simplicité et sa philosophie. 132
X. Son espoir médical. 134

TROISIEME PARTIE

REFLEXIONS SUR HIER ET AUJOURD'HUI. 137
I. Négligence de la diététique. 137
II. Le problème des pollutions des éléments de la vie. 141
A) *Pollution de l'air*. 142
B) *Pollution de l'eau*. 142
C) *Pollution des aliments et de la vie sur terre par les poisons chimiques*. 147
III. Le problème des pollutions médicamenteuses actuelles. 150
A) *La surconsommation médico-pharmaceutique. Réflexions devant son danger*. 151
B) *Rappel du danger de quelques incompatibilités modernes*. 156
IV. Nécessité de quelques mesures de sagesse à prendre pour retrouver le sens de la nature et de l'équilibre chers à Guy Patin. 159

CONCLUSION. 163
BIBLIOGRAPHIE. 167

Imprimerie FOURNIÉ, 27, boulevard Riquet, Toulouse 6-70 - D. L. 70-2 - 2302